



HAL
open science

L'habitat et les sépultures du haut Moyen Âge (VIe-IXe siècle) de Soulages (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault)

Agnès Bergeret, Guergana Guionova, Richard Donati, Vivien Vassal, Isabel Figueiral, Vianney Forest, Laurent Bruxelles, Frédéric Chandevau, Yves Manniez, Isabelle Commandré, et al.

► To cite this version:

Agnès Bergeret, Guergana Guionova, Richard Donati, Vivien Vassal, Isabel Figueiral, et al.. L'habitat et les sépultures du haut Moyen Âge (VIe-IXe siècle) de Soulages (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault). *Archéologie médiévale*, 2020, 50, pp.47-88. 10.4000/archeomed.31529 . hal-03427241

HAL Id: hal-03427241

<https://hal.science/hal-03427241v1>

Submitted on 14 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Archéologie médiévale

50 | 2020
Varia

L'habitat et les sépultures du haut Moyen Âge (VI^e-IX^e siècle) de Soulages (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault)

Early medieval habitat and burials (6th – 9th century) of Soulages (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault)

Eine Siedlung und Bestattungen des Frühmittelalters (6.-9. Jh.) in Soulages, Gemeinde Saint-Maurice-Navacelles (Larzac, Hérault)

AGNÈS BERGERET, GUERGANA GUIONOVA, RICHARD DONATI, VIVIEN VASSAL, ISABEL FIGUEIRAL, VIANNEY FOREST, LAURENT BRUXELLES, FRÉDÉRIC CHANDEVAU, YVES MANNIEZ, ISABELLE COMMANDRÉ, BERNARD GRATUZE ET FRÉDÉRIC RAYNAUD

avec la collaboration de Chloé Hauswirth, Laura Lorenzini, Anne Recolin et Véronique Lelièvre

p. 47-88

<https://doi.org/10.4000/archeomed.31529> 

Résumés

Français English Deutsch

Situé sur le causse du Larzac, le site de Soulages illustre, pour la première fois dans ce secteur de moyenne montagne, une occupation rurale qui se développe du VI^e siècle au IX^e siècle. Les vestiges sont organisés dans un espace qui regroupe l'ensemble des lieux de vie, mêlés aux sépultures des habitants. Au sein de cet espace, les bâtiments sont répartis par fonction : les annexes sont regroupées dans des secteurs entourés par une palissade, la maison principale est isolée en hauteur. Au-delà de la localisation des constructions, l'analyse des techniques de construction et des matériaux mis en œuvre permet également de distinguer la maison d'habitation principale des bâtiments annexes avec l'emploi de la pierre, pour la première, et l'utilisation de structures porteuses en bois et murs en terre crue principalement, pour les seconds. Parmi les inhumations, les enfants décédés en bas âge sont surreprésentés. Ce type d'occupation livre de rares artefacts documentant la vie d'une communauté installée *ex nihilo*.

Located on the plateau of Larzac, the site of Soulages testify, for the first time in this area of medium mountains, a rural settlement which developed from the 6th to the 9th century. The remains are organised in a space that groups together all the places where people lived, mixed with the burials of the inhabitants. Within this space, the buildings are divided by function: the service buildings are gathered in areas surrounded by a palisade, the main house is secluded in height. In addition to the situation of the buildings, the analysis of the construction techniques and materials also makes it possible to distinguish the main dwelling house from the functional buildings, with the use of stone for the former and the use of wooden load-bearing structures and earthen walls mainly for the latter. Among burials, young children are over-represented. This kind of settlement yields few material remains documenting the life of a community settled *ex nihilo*.

Soulages ist eine ländliche Siedlung, die sich vom 6. bis zum 9. Jh. auf der Kalksteinhochfläche des Larzac entwickelt hat und als solche der erste in dieser Mittelgebirge-Gegend nachgewiesene Fall. Ihre Spuren strukturieren einen Raum, in welchem nicht nur alle Wohn- und Arbeitsbereiche, sondern auch die Gräber der Einwohner zu finden sind. Innerhalb dieses Raumes verteilen sich die Bauten nach ihrer Funktion : die Nebengebäude liegen in eingezäunten Bereichen, während das Haupthaus in höherer Lage allein steht. Darüber hinaus kann das Hauptwohnhaus von den Nebengebäuden dadurch unterschieden werden, dass Ersteres aus Stein erbaut ist, während Letztere meist eine Tragkonstruktion aus Holz mit Lehmwänden aufweisen. Unter den Bestattungen sind kleine Kinder überdurchschnittlich oft vertreten. Eine solche Siedlung liefert nur wenige Artefakte, die die Lebensweise einer Gemeinschaft dokumentieren, die diesen Ort neu erschlossen hat.

Entrées d'index

Sujets : mort, espace funéraire, cimetière, sépulture, tombe en coffre, tombe rupestre, anthropologie funéraire, usure dentaire, habitat rural, maison, habitation, édifice religieux, église, monastère, abbaye, bâtiment agricole, silo, sol, trou de poteau, clayonnage, sablière (charpente), prospection archéologique, prospection pédestre, archéométrie, datation, datation au radiocarbone, sources écrites, zoologie, archéozoologie, élevage, élevage ovin, stockage, famine, chasse, matériaux, céramique, terre cuite, sable, argile blanche, coquillage, cuir, foyer, fabrication des textiles, tissage, métier à tisser, filage, peson, plante alimentaire, céréale, orge, seigle, blé, légumineuse, médecine, pathologie, vie quotidienne, mobilier, vaisselle, vaisselle de verre, fusaiole, brebis

Lieux : Europe physique, Europe occidentale, France physique, Massif central, Causses, Larzac Causse, Europe, France, Auvergne-Rhône-Alpes, Département du Cantal, Soulages, Nouvelle-Aquitaine, Département de la Dordogne, Larzac, Occitanie (région administrative), Département de l'Hérault, Saint-Maurice-Navacelles, Aniane

Chronologie : Haut Moyen Âge

Texte intégral

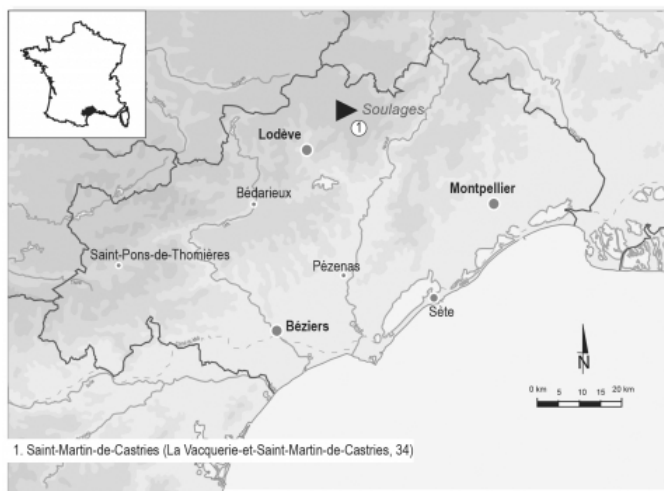
- ¹ En Languedoc oriental, la connaissance de l'habitat rural du haut Moyen Âge a été, jusque dans les années 1990, quelque peu en retrait face à la recherche sur les périodes précédentes, en raison d'un retard dans l'étude des marqueurs chronologiques¹, de la rareté des sources écrites et des carences de la documentation archéologique. Les premières recherches ont construit une passerelle entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge pour le IV^e et le V^e siècle, avant de mettre en lumière de nouvelles formes d'habitats ruraux aux périodes suivantes (VI^e-IX^e siècle) qui aboutiront, pour certains, à la formation de villages² ou à des regroupements de population sur des durées relativement courtes, comme à Aniane³. Dans



l'espace de la Narbonnaise première, des études plus poussées ont été menées précocement dans certains territoires ateliés, la Vaunage et le Lunellois⁴. Le questionnement visait à cerner les indices d'une continuité ou, à l'inverse, d'une rupture entre les modalités d'occupation d'un territoire en prenant comme point de départ l'analyse des établissements antiques de référence, telle la *villa* de Saint-André-de-Codols (Nîmes, Gard)⁵. L'échelle des observations porte sur un large champ qui va de la confrontation des vestiges dégagés en fouille à l'intégration des données issues de prospections qui permettent peu à peu de se détacher du seul rôle attractif de la *villa* antique et de percevoir de nouvelles formes se développant dans le ressort des *villae* du haut Moyen Âge. L'étude de ces dernières nourrit la connaissance du peuplement au sein des campagnes, en lien avec l'évolution de l'économie rurale⁶. La relation entre pôle d'habitat antique et développement des habitats groupés, qui donna naissance à un village, est éclairée par le site de Lunel-Viel⁷. Dans les années 2000, les travaux menés dans le territoire de Nîmes⁸ ont mis en évidence une continuité d'occupation de certaines *villae* antiques, véritables « point[s] d'ancrage du peuplement rural »⁹, occupées des III^e-IV^e siècles jusqu'aux VIII^e-IX^e siècles, sans que cette situation ne donne naissance à un habitat groupé important. Pour les périodes centrées sur les débuts du Moyen Âge, entre le V^e et le XIII^e siècle¹⁰, la fouille récente, sur 1,5 ha, de la *villa* de Missignac (Aimargues, Gard) située dans la plaine alluviale du Vidourle, constitue pour le sud de la France un exemple, unique à ce jour, d'habitat qui documente l'évolution du peuplement vers certaines formes de regroupement : l'habitat, tout d'abord lâche, se densifie peu à peu, se déplace et se concentre autour d'une église entourée de secteurs funéraires.

- 2 En parallèle de ces schémas d'implantation du peuplement, des études récentes mettent en évidence une évolution de l'habitat plus complexe sur une période plus resserrée. En plaine ou en moyenne montagne, dès le VI^e siècle, des établissements ruraux s'enracinent dans des territoires vierges de tout centre domanial majeur¹¹ et s'effacent du paysage au tournant des IX^e-X^e siècles. Le site de Soulages en est une illustration.
- 3 Localisée dans un contexte de moyenne montagne, au nord du département de l'Hérault, en bordure méridionale du causse du Larzac et à 25 km de la ville de Lodève, seule une église dédiée à saint Vincent et en partie ruinée témoigne d'une occupation ancienne. Sous l'ancien lieu de culte mentionné dans la région comme l'église de Saint-Vincent-de-Soulages, le site de Soulages (Saint-Maurice-Navacelles) constitue, dans cette aire géographique, l'un des rares témoignages de l'organisation de l'habitat durant le haut Moyen Âge (fig. 1).

Fig. 1 Localisation des sites d'habitat du haut Moyen Âge dans le nord du département de l'Hérault.



Fond I. Commandré 2013, DAO A. Bergeret 2019

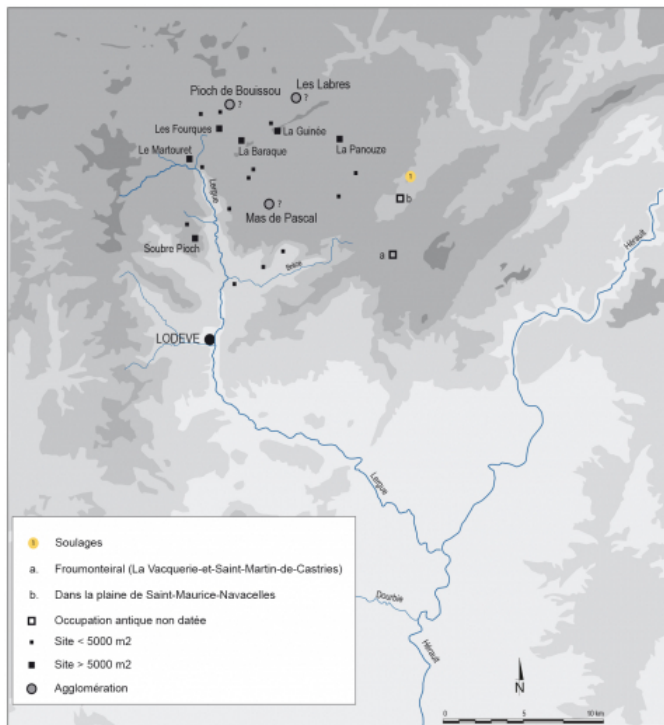
- 4 Dans la littérature archéologique, le site d'habitat n'est absolument pas connu, ni même envisagé et les premiers travaux, publiés en 1964 par Étienne Paloque, traitent d'une église en élévation¹². Une deuxième publication compare l'église à d'autres édifices de plan identique, datés de « l'époque préromane »¹³. En 1997, André Soutou, dénommant l'édifice « l'église du hameau de la Barre », l'identifie à un sanctuaire mentionné aux XI^e-XII^e siècles dans le cartulaire de l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert)¹⁴. C'est précisément ce sanctuaire qui a été étudié dans le cadre de la fouille programmée conduite entre 2008 et 2015¹⁵. L'église et le cimetière associé sont fréquentés de la fin du VIII^e-début du IX^e siècle jusqu'à la première moitié du XI^e siècle¹⁶. Les vestiges inédits mis au jour sous l'édifice correspondent à un habitat et des sépultures auxquels le présent article est consacré¹⁷. Cet habitat est occupé dès les VI^e-VII^e siècles jusqu'à la fin du VIII^e-début du IX^e siècle, et au-delà. À quelques kilomètres au sud de ce secteur, l'habitat de Saint-Martin-de-Castries (La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries), qui est occupé durant les VII^e-VIII^e siècles, vient compléter nos connaissances sur les établissements ruraux de cette période¹⁸. Le site de Soulages correspond à une occupation paysanne organisée dans un espace relativement restreint qui concentre habitations, espaces économiques (annexes, aire d'ensilage) et sépultures. Livrant peu de traces matérielles, cet habitat rural donne toutefois une image d'une communauté installée *ex nihilo* grâce aux approches croisées de plusieurs disciplines qui se sont penchées sur ces vestiges.

1. Le peuplement dans l'arrière-pays lodévois

- 5 Dans un contexte géographique peu documenté par l'archéologie, la mise en place et l'évolution du peuplement sont surtout connues, quoique de manière imparfaite, par les données issues de prospections pédestres menées sur des terrains de lecture difficile. Une carte de répartition des établissements, dressée en 1998, répertorie l'occupation durant le Haut-Empire. Elle met principalement en évidence la densité des sites sur la frange occidentale de l'arrière-pays lodévois¹⁹. Ces pôles d'habitat se répartissent dans les espaces où se concentrent aujourd'hui les terres cultivées, reflet très vraisemblable d'une réalité plus ancienne (fig. 2). Les indices chronologiques sont rares et d'interprétation délicate. Parmi les quelques *villae* connues qui encadrent les terres fertiles, seules deux ont fait l'objet de reconnaissances archéologiques. La première, située à la Baraque (Saint-Félix-de-l'Hérault), correspond à une occupation sur un temps long, entre le I^{er} siècle de notre ère et le IV^e siècle²⁰. Plus proche et au sud de Soulages, la seconde, qui n'est pas précisément datée et mal cernée en superficie, a été reconnue dans la plaine de Saint-Maurice²¹.

Fig. 2 Carte d'occupation du sol dans l'arrière-pays lodévois au Haut-Empire.

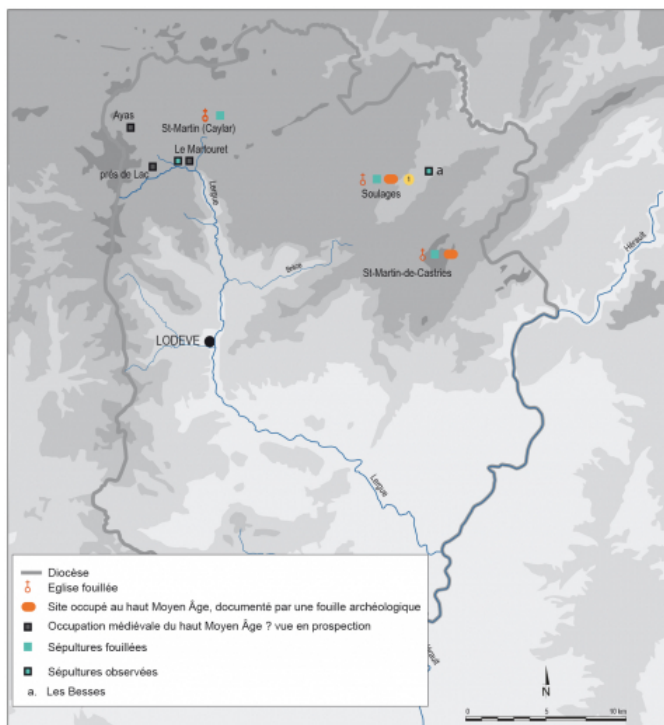




Fond de carte UMR 154, CNRS, 1998, dans SCHNEIDER, GARCIA 1998, fig. 12, DAO A. Bergeret 2019

- 6 Pour la période antique, si les terres semblent exploitées, la durée et le rythme des occupations sont mal documentés : aucun réseau parcellaire permettant de connaître l'étendue des zones agraires n'est attesté dans le paysage.
- 7 Pour le haut Moyen Âge, les données issues de prospections ou de fouilles sont toujours rares pour qui veut illustrer l'occupation des sols. Elles se répartissent entre habitats et espaces funéraires (fig. 3). Ainsi, le site de Martouret à Saint-Félix-de-l'Héras, occupé durant l'Antiquité, semble perdurer au Moyen Âge. La forme de l'habitat n'est cependant pas connue et il est impossible de discerner ce qui relève de la réoccupation de bâtiments antérieurs ou de constructions nouvelles. À proximité, neuf sépultures en coffre, typologiquement rattachées au haut Moyen Âge, ont été observées, mais leur lien avec l'habitat n'est pas établi²². À l'ouest de Soulages, c'est dans un secteur accueillant des *tumuli* du premier âge du fer²³ que plusieurs tombes en coffre²⁴ ont été mises au jour au lieu-dit les Besses (Saint-Maurice-Navacelles), certaines dans l'emprise de *tumuli*, d'autres en périphérie²⁵.

Fig. 3 Carte d'occupation du sol dans l'arrière-pays lodévois au haut Moyen Âge.



Fond de carte UMR 154, CNRS 1998, dans SCHNEIDER, GARCIA 1998, fig. 12, DAO A. Bergeret 2019

- 8 En résumé, la typologie de l'habitat du haut Moyen Âge dans le Larzac méridional n'est pas connue. Les textes permettent de combler quelques vides, mais il est difficile d'établir des liens entre la réalité archéologique et les sources écrites, tant les modèles de peuplement et les systèmes d'habitat sont variés²⁶.

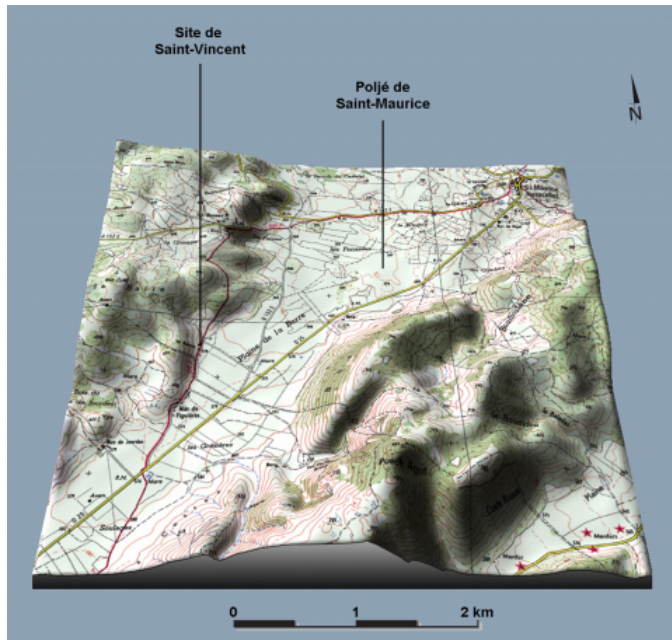
2. Situation géographique et contexte géoarchéologique



Soulages se trouve dans une zone marginale intermédiaire entre la cause du Larzac et les garrigues de Saint-Guilhem-le-Désert, dans un secteur aujourd'hui peu densément peuplé et dédié pour une large part à l'élevage ovin. Situé à 4 km au sud-

ouest du cœur de l'actuel village de Saint-Maurice-Navacelles, l'habitat se fixe, à une altitude de 573 m NGF, entre un axe de circulation, qui déroule son tracé à l'ouest, et un secteur de plaine, se développant vers l'est (fig. 4). Dans ce secteur de moyenne montagne, le choix d'implantation privilégie le pied d'un versant calcaire presque nu, qui culmine à 687 m d'altitude, et la bordure d'une dépression colmatée par un sol profond, enrichi par colluvionnement, ressource rare et précieuse dans ce contexte de cause. La proximité d'une lavagne²⁷, à environ 1 500 m au sud du site, constitue également un élément attractif supplémentaire pour l'ancrage de l'occupation²⁸.

Fig. 4 Bloc 3D des environs du site de Saint-Vincent de Soulages illustrant le contexte morphologique.



DAO L. Bruxelles

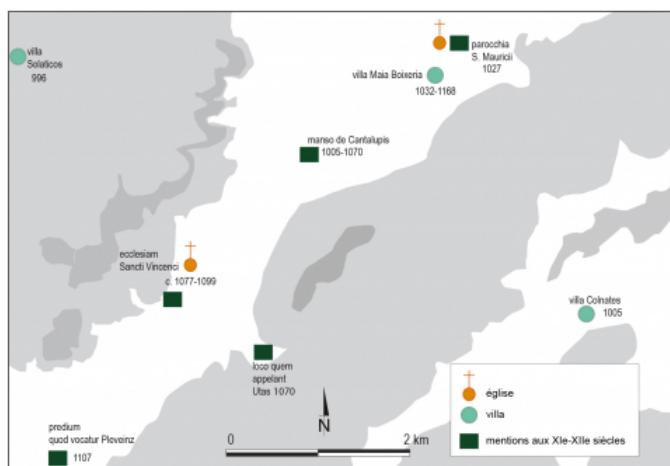
- 10 L'établissement se situe en limite d'une vaste dépression karstique, le *poljé* de Saint-Maurice, et plus spécifiquement au pied d'un versant calcaire et dolomitique, là où la pente diminue brutalement²⁹. Ce secteur a constitué une zone préférentielle pour l'accumulation d'épaisses colluvions. Ces dernières se sont accumulées à cheval sur les dolomies³⁰ de la base du versant et sur des argiles sableuses brun rougeâtre à petits galets de quartz qui colmatent le fond des dépressions.
- 11 Les colluvions, constituées de limons fins et relativement meubles, sont sensibles aux phénomènes d'érosion induits par les activités anthropiques (sols d'occupation, agropastoralisme, labours peu profonds,...) et naturels. Elles sont donc conservées de manière résiduelle sur les Causses. C'est dans et sur ces formations, préservées sur une épaisseur comprise entre 0,10 m (à l'ouest) et 1 m (à l'est), que se sont accumulés et succédé les vestiges des différentes phases d'occupation. Il est difficile d'estimer l'épaisseur initiale des colluvions non bouleversées par l'activité anthropique, aucun espace abrité n'ayant été mis en évidence.

3. Les données textuelles

- 12 Au nord-est du diocèse de Lodève, si l'on se réfère aux textes des IX^e-XII^e siècles, c'est dans la plaine de Saint-Maurice que se perçoit une certaine concentration de l'habitat (fig. 5). Les sources sont tardives et majoritairement issues des chartiers des abbayes d'Aniane et de Gellone, qui s'implantent dans la moyenne vallée de l'Hérault respectivement à la fin du VIII^e siècle et au début du IX^e siècle³¹. L'établissement des deux grands monastères marque le début d'une réappropriation de zones dites marginales, que l'historiographie a longtemps prétendu être peu anthropisées. Les cartulaires de ces deux abbayes apportent une documentation textuelle riche, mais dont il faut toutefois tempérer la pertinence. En effet, si peu de sites peuvent être reconnus au seul miroir des sources écrites antérieures à ces installations, l'activité scripturaire d'Aniane et de Gellone révèle tout à coup une profusion de lieux habités. Cette soudaine « apparition » trahit avant tout le manque d'informations préexistantes et les cartulaires à eux seuls ne permettent pas de mesurer avec précision l'ancienneté des lieux qu'ils citent. Les bénédictins ont de surcroît favorisé l'écriture de *topoi* légendaires de fondations *ex nihilo* (l'idée de désert propre à Saint-Guilhem en particulier) dont l'historiographie ancienne s'est fait l'écho. Cette vision mythique des premiers peuplements médiévaux a été très largement remise en cause par l'archéologie. Il semble fort probable qu'un maillage, d'une densité inédite³², existait déjà avant l'arrivée des moines noirs. À partir de la période correspondant aux premières donations et acquisitions (entre les IX^e et XI^e siècles), les actes fournis par le cartulaire de Gellone mettent en évidence un nombre important de *villae*. Au cœur de celles-ci se trouvaient un, deux, trois, parfois jusqu'à quatre manses, démultipliant ainsi le nombre des pôles d'occupations.

Fig. 5 Carte des premières mentions attestées des manses, lieux-dits, *villæ* et lieux habités dans la plaine de Saint-Maurice.





V. Vassal / DAO A. Bergeret

- 13 Des territoires s'individualisent progressivement au sein des finages contrôlés par l'abbaye. Les manses ne sont plus simplement mentionnés par le nom de leurs tenanciers, ils disposent d'un toponyme qui leur est propre (phénomène observable dès le ^x^e siècle mais qui se généralise aux ^{xii}^e-^{xiii}^e siècles). La première mention du site de Saint-Vincent-de-Soulares fait directement apparaître l'existence d'une église et d'un lieu-dit qui s'avère être celui d'une ancienne *villa*³³. Vers 1077-1099, Déodat Desplans, ou Des Plans, donne l'église de Saint-Vincent et la quatrième part de Soulares à l'abbaye de Gellone³⁴. On ne sait rien de plus sur ce personnage excepté qu'il agit avec l'accord de son frère Génies³⁵. Cette donation est rappelée en 1122 dans la liste des possessions de l'abbaye de Gellone³⁶. En 1126, Guilhem, fils de Richilde du *castrum* d'Esparron, cède au monastère un quart des revenus de l'église Saint-Vincent ainsi qu'un quart des revenus de Soulares³⁷. Ces actes renvoient l'image d'un partage des droits et revenus liés à l'édifice primitif, entre une ou plusieurs familles apparemment aristocratiques.
- 14 D'après la donation des années 1077-1099, la portion du patrimoine de la famille Des Plans, afférente à l'église Saint-Vincent, incluait le lieu de Soulares (*de Solaticos*), un manse et « une appendarie », c'est-à-dire deux cellules d'exploitation agricole de tailles variées³⁸, qui paraissent adjoindues à la dotation originelle de l'église Saint-Vincent. La cession de 1126 précise davantage l'origine de cette fondation, puisque l'église est clairement associée au manse (*Sancti Vincentii de Solatico*), et pour cause, l'église est implantée (comprendre bâtie) dans l'espace dominé par cette exploitation agricole : « [...] *ecclesia Sancti Vincentii de Solatico et quartam partem ipsius mansi, in quo fundata est ipsa ecclesia* ». En conséquence, les deux sites sont interdépendants. Si le manse correspond à l'assiette territoriale dans laquelle s'installe l'église Saint-Vincent, cette dernière, après donation, va finir par absorber une partie de cet espace. L'antériorité du manse apparaît évidente. L'église qui, topographiquement, pouvait être disjointe de l'habitat, en reprend toutefois le nom. En l'absence d'une dénomination antérieure connue, on peut émettre l'hypothèse que l'église Saint-Vincent du ^x^e siècle, telle qu'elle est encore visible en élévation, a été construite ou refondée dans le domaine préexistant de *Solatico*. Mais ce schéma séduisant ne correspond pas à la réalité archéologique³⁹.
- 15 Quant au lieu de Soulares, qu'en connaît-on avant la fin du ^x^e siècle ? Vers 996-1031, un couple, Marie et Garnier (*Warnerii*), effectue une donation en faveur de l'abbaye de Gellone. Ils donnent leur fils Barnard avec son héritage pour que, durant sa vie, lui et le monastère en jouissent. Le cartulaire de Gellone enregistre deux versions de cette donation, l'une faite par Garnier au mois de mai, l'autre par son épouse Marie au mois de décembre. Dans les deux cas, la donation est faite au nom de l'intervenant et mutuellement pour l'âme des conjoints. La donation de Marie, plus tardive, pourrait être une confirmation et une assurance que les biens cédés avec Barnard ne seront jamais aliénés⁴⁰. Quant à la donation initiale, celle de Garnier, elle précise que l'héritage de Barnard consistait en un manse, avec ses annexes, situé dans la *villa* de Soulares. L'exploitation n'a pas de dénomination particulière (*mansum unum*), seule la rubrique coiffant l'acte indique que le manse en question est celui de Soulares (*mansus de Solatico*). Un autre manse, tenu par un nommé Girau (ou Guiraud), situé dans le lieu nommé Bosquet, accompagne également cet abandon corporel et matériel. Chacun des manses est cédé avec ses environs ou ses annexes⁴¹, formule qui désigne donc à la fois le lieu habité et les terres du domaine⁴². Une dernière clause précise bien que le monastère de Gellone pourra jouir durant la vie de Barnard de tout son patrimoine, mais qu'après sa mort, un seul manse du territoire de Soulares fera retour à ses frères utérins, les autres restant à perpétuité en possession de l'abbaye⁴³.
- 16 Ces deux actes du début du ^x^e siècle mentionnent pour la première fois le lieu de Soulares. Il s'agit alors d'une *villa* au sein de laquelle sont localisés plusieurs manses, qui font l'objet de la donation précitée. Le toponyme désignant la *villa* correspondrait à un lieu-dit de la commune de La Vacquerie⁴⁴, la Mare de Soulares, située à 1 450 m au sud du mas de la Barre. C'est effectivement dans ce secteur que les actes postérieurs situent la *villa de Solaticos*. Vers 1070, Pierre et sa femme *Pontia*, avec leurs fils Miro, Pons, Bertrand et Augier, donnent à Gellone un manse sis dans le comté de Lodève, dans le *terminium* de la *villa* de Soulares et dans le lieu nommé *Utas* (aujourd'hui les Huttes), une bande de terre qui s'étend depuis le haut de la montagne (le Puech Agut, culminant à 834 m) jusqu'à la voie publique (le chemin reliant La Vacquerie à Vissec), vaste parcelle qu'exploite alors un nommé Rainard⁴⁵. Ce hameau des Huttes se situe à 500 m à l'est de Saint-Vincent-de-Soulares. Ce sont les seuls actes couvrant le ^x^e siècle, en sus de la donation de l'église Saint-Vincent vers 1077-1099.
- 17 Si le toponyme Soulares est plusieurs fois mentionné dans le courant du ^x^e siècle, quel sens recouvrent les termes qui l'accompagnent ? Lorsqu'elle est citée pour la première fois au début du ^x^e siècle, la *villa* de Soulares s'intègre déjà dans un espace dont le maillage primitif en *villae* (dans son acception de circonscription territoriale) a subi quelques ajustements. Bien que l'on ignore la structuration exacte de cette zone avant le début du ^x^e siècle, il ne semble pas que le terme employé au cours de ce siècle désigne un pôle d'habitat précis. Il signifierait alors le souvenir du territoire primitivement associé à cette *villa*⁴⁶. Ce schéma paraît en adéquation avec la mention de plusieurs zones (ou lieux-dits) qui sont parfois citées comme manses⁴⁷, au sein de la même *villa*, exploitations qui vont organiser leur propre finage (le *terminium mansum*) à l'intérieur de l'espace plus vaste de la *villa* matricielle, celle-ci n'ayant plus dans la mémoire collective qu'un statut de référence pour asseoir des localisations de biens. Au cours du ^x^e siècle, une nouvelle partition de l'espace se met en place au sein de la *villa*, à laquelle sont rattachés plusieurs manses : Bosquet, les Huttes, ou encore Soulares. Le nom de ce dernier convoque la mémoire de la circonscription d'origine (la *villa Solaticos*). Le manse prend place quelque part au sein de ce vieux terroir (peut-être là où le semis d'habitat antérieur au ^x^e siècle était le plus dense, peut-être dans une autre zone périphérique de celui-ci)⁴⁸. Il est donc tentant d'associer l'habitat fouillé avec une partie du manse de Soulares sis avec d'autres manses dans le territoire de la *villa de Solaticos*. Cet établissement et ses annexes semblent détenus par une famille suffisamment aisée⁴⁹, par ailleurs détentrice d'autres biens dans ce secteur, lui permettant de construire un sanctuaire familial, Saint-Vincent-de-Soulares, sur une partie de ses terres qui reste étroitement liée à un vieux pôle d'habitat.
- 18 Les quelques textes à notre disposition ne permettent pas malheureusement de localiser avec précision ce manse. Si le manse voisin du site (la Barre) n'apparaît qu'au début du ^{xiii}^e siècle⁵⁰, c'est sans doute parce qu'il prend le relais du vieil

habitat, tout en rompant avec la tradition toponymique (il n'est alors pas question du manse de la Barre de Soulages ou d'un quelconque rappel de la *villa* matricielle). Cette rupture est sans doute le signe d'une création nouvelle. Le manse de Soulages est encore mentionné au milieu du XIII^e siècle, ce qui permet d'affirmer que la Barre ne se superpose pas à cette exploitation. L'occupation de cette partie du Larzac entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle se décline en autant de fragmentations, recompositions et disparitions que ce type d'habitat permet.

4. Extension et préservation du site

- 19 Sur des terrains piétinés par les troupeaux, les prospections de surface n'ont livré aucun mobilier susceptible de documenter l'étendue du « site ». Ses limites minimales sont marquées, à l'ouest, par un chemin et, au sud, par l'absence de vestige à l'extrémité des terrains investigués. La raréfaction des traces d'occupation en bordure orientale de la fouille pourrait marquer la lisière entre l'habitat et les terres cultivées. La limite nord n'a pas été repérée : l'extension possible de l'occupation ne peut être effective que dans ce secteur. En résumé, les données topographiques permettent de restituer un développement de l'habitat sur une aire d'au moins 2 500 m². Les parcelles concernées par l'intervention archéologique couvrent une superficie de 6 000 m². La superficie cumulée des différentes fenêtres de fouille atteint 1 400 m² (fig. 6).

Fig. 6 Localisation du site sur fond de carte actuelle.



Géoportail, DAO V. Lelièvre

- 20 L'état de conservation des vestiges varie selon leur localisation, le type de matériau mis en œuvre et leur position par rapport au sol (en surface ou creusé). Sous la zone cimetériale postérieure à l'habitat, les structures en creux (silos) subsistent parfois sur 0,22 m seulement ; ailleurs sur le site, elles sont conservées sur une profondeur de 0,40 à 0,70 m. Dans les parties nord et sud, les hauteurs conservées des trous de poteau varient entre 0,03 et 0,35 m et celles des trous de piquets entre 0,02 et 0,46 m⁵¹ (moyenne de 0,25 m). Sur la terrasse occidentale et dans la partie sud, les structures en négatif les mieux préservées n'apparaissent qu'au niveau du socle rocheux, de sorte que les parties supérieures creusées dans les limons ne sont pas conservées.
- 21 Les murs de pierre posés sur le socle rocheux sont préservés sur la terrasse occidentale. Les constructions en terre sur poteaux plantés peu fondés, ainsi que celles en terre massive, sans fondation, sont mal conservées au centre et dans la partie orientale. Les bâtiments à sol excavé subsistent sur des profondeurs maximales ne dépassant guère la dizaine de centimètres.

5. Les étapes de l'occupation

- 22 L'occupation est scindée en deux phases principales définies par différents marqueurs chronologiques (céramique, datation par le 14C) et confortées par les réfections menées sur la maison d'habitation. Des indices d'une occupation antérieure à l'habitat médiéval sont présents. Ils sont essentiellement associés à des tessons de céramique très roulés, parmi lesquels se détache un pot en partie écrasé sur place. Datés de l'âge du bronze final/âge du fer, ces éléments⁵² se répartissent essentiellement au centre de la partie nord. L'horizon des sols protohistoriques, non décelé en plan, peut être à rechercher dans un sol pédologique observé en coupe au sommet d'une formation argilo-sableuse brun rouge⁵³. Seules trois structures en creux, de type fosse, complètent cet état. La présence d'un fragment de sigillée sud-gauloise reste anecdotique.
- 23 Les vestiges d'habitat et les structures associées (silos, foyers) de la première phase sont présents sur l'ensemble du site, avec une prépondérance dans la partie nord (fig. 7). Leur datation, attribuée aux VI^e-VII^e siècles, bénéficie de la conservation de mobiliers dans quelques sols, d'éléments de chronologie relative et de datations absolues⁵⁴. Les structures en creux ne conservent quasiment aucun mobilier et le récolement des indices de datation est plus important au sein des rares sols. Dès les premiers temps de l'occupation, les structures en creux se concentrent et se recoupent dans des espaces nord et nord-est contraints, limités par des palissades. L'organisation des espaces se répartit entre espace bâti, aire d'ensilage et lieu d'inhumation. Parmi les constructions, la maison d'habitation, grand bâtiment en pierre (n° 7), se distingue par son plan et sa localisation à l'écart des annexes construites sur poteaux porteurs. Ces annexes se développent au sein de secteurs délimités par des clôtures de piquets et poteaux documentées parfois sur deux côtés. Ce schéma resta pratiquement le même pendant toute la durée de l'installation. L'absence de conservation de la plupart des sols ne permet malheureusement pas de préciser les modalités de circulation entre les différentes zones ou à l'intérieur de chacune d'entre elles.

Fig. 7 Plan d'ensemble des vestiges du VI^e-VII^e au VIII^e siècle, phase 1.

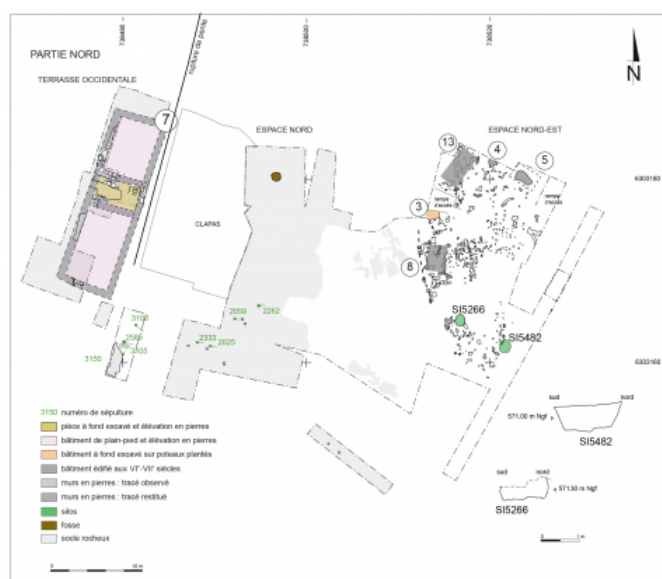




Levé topographique F. Audouit, P. Sarrasin, M. Seguin, DAO A. Bergeret, A. Recolin

24 Durant la seconde phase (fin du VIIIe au début du IXe siècle), l'organisation de l'espace connaît un changement majeur avec le déplacement de la zone de stockage dans un secteur jusqu'alors occupé par des bâtiments. Ce déplacement semble être la répercussion de l'extension de la zone funéraire en direction de l'est, vers la première zone d'ensilage (fig. 8). La maison d'habitation est agrandie de près du tiers de sa surface habitable, alors que plusieurs constructions sont abandonnées. Les datations sont, comme pour la première phase, issues de mobiliers présents dans les sols d'occupation maintenus dans la moitié occidentale de la partie nord et de datations par le 14C sur des sépultures⁵⁵. Cette phase est structurellement moins bien renseignée.

Fig. 8 Plan d'ensemble des vestiges du VIIIe-début du IXe siècle, phase 2.



Levé topographique F. Audouit, P. Sarrasin, M. Seguin, DAO A. Bergeret, A. Recolin

25 L'abandon est essentiellement marqué par la démolition de la maison en pierre occupant la terrasse occidentale. Sur son emprise, plusieurs séquences de remblais comblent la pièce centrale. La zone funéraire disparaît elle aussi du paysage. Sur l'extension méridionale de son emprise, une terrasse est aménagée et une église est édifée au nord de ce secteur. Les remblais qui scellent les ruines du bâtiment occidental et l'espace sépulcral contiennent du mobilier daté de la fin du VIIIe-début du IXe siècle.



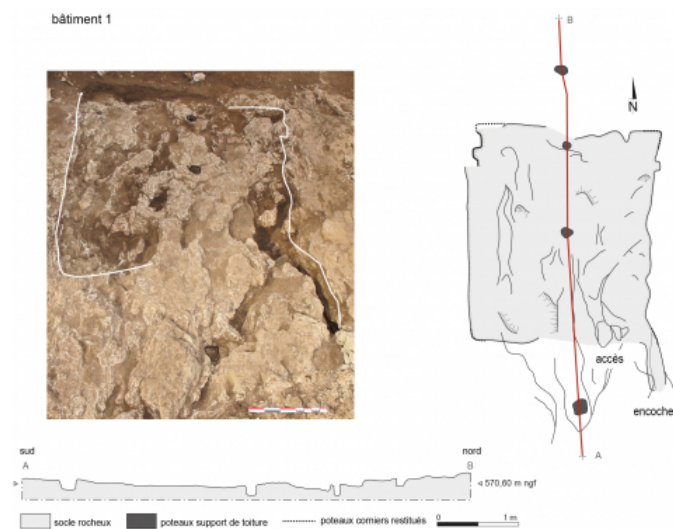
6. Les bâtiments et les structures annexes

- 26 C'est au total une série de dix constructions qui a été répertoriée sur l'ensemble du site. Les élévations et les contours complets de nombreux édifices sont en partie manquants et la restitution des éléments d'architecture disparus reste délicate. Les structures dégagées sont documentées par les éléments de supports des murs périmétraux et par la conservation des parties surcreusées sous les bâtiments. Bien que lacunaires, les données recueillies permettent de classer les bâtiments en deux types : à fond excavé⁵⁶ et de plain-pied.
- 27 Le premier type est représenté par des constructions sur poteaux porteurs (à élévation en terre) ; le second se distingue par des constructions sur fondation en pierre, sur sablières ou poteaux plantés (à élévation en terre massive ou en pierre). L'ensemble des bâtiments semblent élevés dès le début de l'occupation, une incertitude sur la mise en place des structures dans l'espace nord-est subsiste cependant, inhérente à l'absence de conservation des sols d'occupation. Des agrandissements, perceptibles par deux fois, sont associés à la seconde phase.

6.1. Les bâtiments à fond excavé

- 28 Le type des bâtiments à fond excavé sur poteaux plantés et élévation en terre sur clayonnage est illustré, pour la phase 1, par quatre exemples (dont trois dans la partie nord), parmi lesquels deux plans complets se distinguent, repérables grâce à la conservation de leur fond creusé dans le substrat, qu'il s'agisse du socle rocheux ou des limons (fig. 7). La profondeur effective de ces structures devait être supérieure au creusement observé⁵⁷, comme l'indiquent l'absence de sols extérieurs et la troncature des parties supérieures des silos voisins. Les fonds conservent des comblements constitués de limons peu compacts incluant quelques charbons de bois, sans mobilier.
- 29 Le bâtiment 1 est localisé dans la partie nord. Creusé dans le substrat rocheux, son fond présente un plan quadrangulaire mesurant 2,68 m par 2,20 m dans l'œuvre soit une emprise de 5,90 m² pour une profondeur maximale conservée de 0,15 m (fig. 9). Les quatre poteaux corniers sont de section quadrangulaire et leur base n'est pas toujours visible⁵⁸ sur la profondeur maximale conservée de 0,13 m. Ils sont complétés par une rangée de poteaux axiaux de forme circulaire ou quadrangulaire⁵⁹, formant les supports de toiture ; les deux médians se situent à l'intérieur du creusement, les poteaux distaux sont implantés à l'extérieur du creusement, indiquant deux avancées de toiture et donc une superficie totale de 8,80 m². Leur espacement régulier de 0,90 m autorise la restitution d'un élément supplémentaire en limite sud de la structure non visible dans le rocher. La conservation plus haute du socle rocheux dans l'angle sud-est de l'édifice a permis d'identifier l'entrée. Celle-ci est mitoyenne d'une encoche aux parois rectilignes, d'une profondeur de 0,30 m. Ce creusement pouvait permettre l'ancrage de planches verticales et une fermeture latérale de l'avancée du toit, un tel dispositif permettant de se protéger contre les vents dominants. Aucun vestige ne permet de préciser la nature des matériaux mis en œuvre pour les élévations, qui ont pu être en terre sur clayonnage, par analogie avec un fragment de torchis découvert sur le site (cf. *infra*). Cette construction est détruite durant la seconde phase et masquée par une nouvelle couche d'occupation creusée par une vaste fosse⁶⁰.

Fig. 9 Bâtiment sur poteaux plantés à fond excavé.

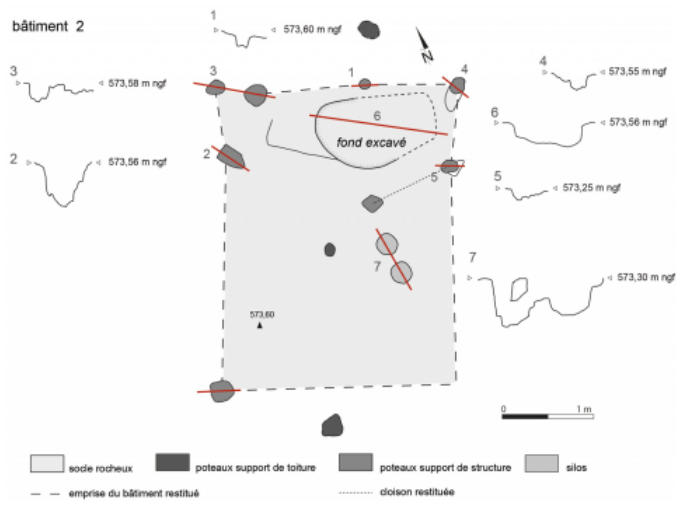


Relevé A. Grunin, Y. Papatsaras, DAO. C. Tranchant, A. Bergeret, cl. A. Grunin

- 30 Le bâtiment 2, situé dans la partie sud, présente un plan rectangulaire de 2,50 m par 3,20 m (soit 8,25 m²). Trois poteaux corniers sont visibles, l'emplacement du quatrième est supposé (fig. 10). Les creusements présentent un plan subcirculaire⁶¹ ou circulaire⁶². La toiture était portée par des poteaux axiaux, dont trois sont conservés, de profil circulaire⁶³ ou quadrangulaire⁶⁴, distants entre eux (du nord vers le sud) de 2,40 m et 1,90 m. Le tiers septentrional du volume semble séparé du reste de l'espace par une cloison dont chaque extrémité est marquée par un poteau porteur. C'est dans cet espace isolé qu'a été creusé le fond excavé de contour ovale mesurant 0,54 x 0,94 m pour une profondeur maximale de 0,14 m. Aucun aménagement lié à un support de plancher n'a été observé en lien avec ce fond. La mise en œuvre des murs périmétraux n'est pas connue (terre ?). Seule celle de la cloison a pu être restituée, grâce à la découverte d'un fragment de torchis présentant les empreintes d'un clayonnage fin supportant un hourdis de terre⁶⁵ (fig. 11). Cette construction est détruite durant la seconde phase.

Fig. 10 Bâtiment sur poteaux plantés à fond excavé.





Relevé A. Diet, C. Hauswirth, DAO. G. Rougé, A. Bergeret, cl. G. Rougé

Fig. 11 Fragment de torchis présentant l’empreinte d’un clayonnage au maillage serré et une surface lissée.

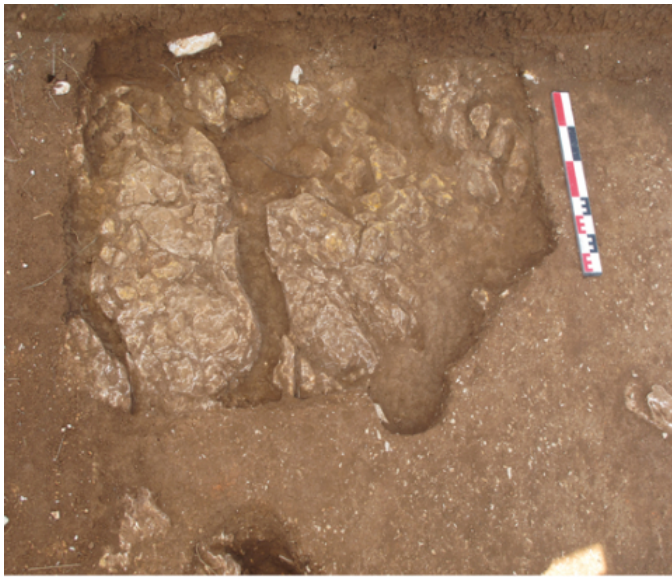


Cl. A. Bergeret

³¹ Dans la partie nord, deux autres structures à fond excavé⁶⁶ dans les limons ont été en partie dégagées. Le bâtiment 3, le mieux conservé, a été observé sur une emprise minimale de 1,90 m par 1,40 m (2,66 m²). Son plan est complété par une avancée localisée au sud-est (fig. 12). D’une superficie de 1,20 m², cet appendice est relié à la structure par une encoche pratiquée sur son côté est. Cet aménagement correspond au possible ancrage d’un élément de paroi. Le fond excavé est préservé sur une profondeur de 0,14 m. Lors de la seconde phase d’occupation, l’emprise de l’extension sud-est est doublée.

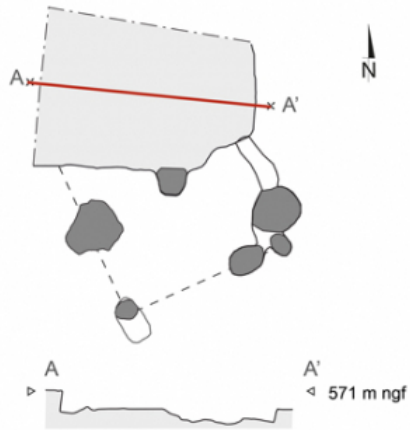
Fig. 12 Bâtiment sur poteaux plantés à fond excavé.





bâtiment 3

Phase 1



Phase 2



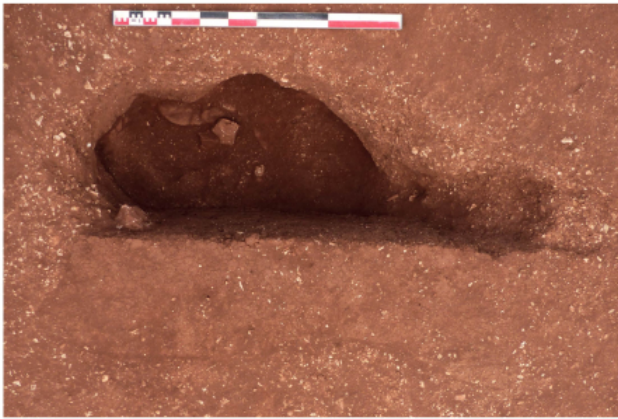
Relevé A. Bergeret, DAO. C. Tranchant, A. Bergeret, cl. N. Attia

32

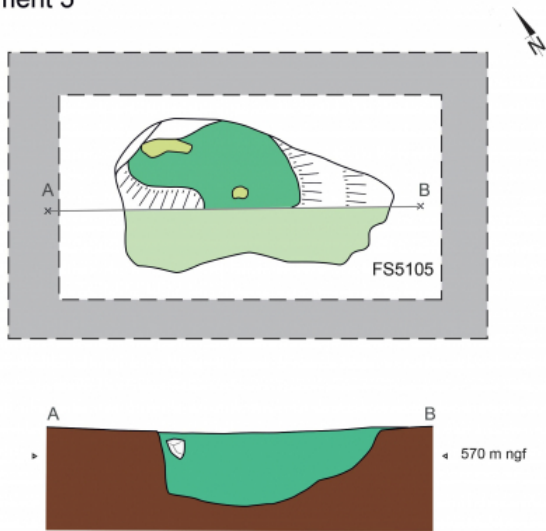
Deux exemples de ce type de bâtiments à fond excavé et élévation en terre massive, les bâtiments 5 et 6, ont été observés dans l'espace nord-est, installés durant la première phase (fig. 7). Le bâtiment 5 conserve un fond excavé de plan globalement ovale, orienté NO-SE, mesurant 2,06 m par 1,06 m (2,18 m²) et 0,58 m de profondeur (fig. 13). En coupe, les parois sont rectilignes à l'ouest, tandis qu'à l'est, elles sont marquées par un palier à mi-hauteur. Ce dernier a permis d'identifier un accès latéral qui fonctionnait avec un niveau de circulation plus élevé.



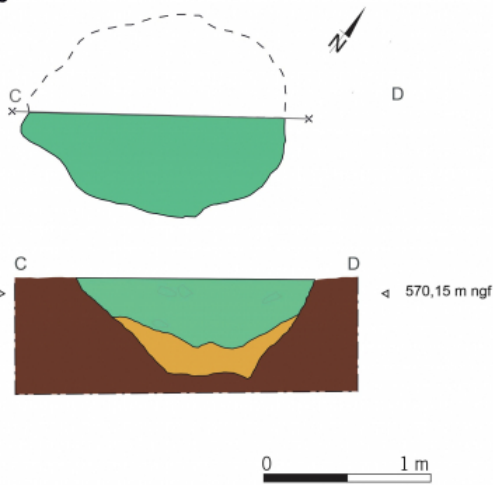
Fig. 13 Bâtiment à fond excavé et élévation en terre massive ou élévation de pierre.



bâtiment 5



bâtiment 6



- blocs de limons sableux : terre massive issue des élévations ?
- comblement d'abandon
- partie non fouillée
- emprise élévation restituée
- formation géologique argilo sableuse
- comblement d'utilisation
- tracé restitué



- 33 Des blocs limono-sableux, homogènes et compacts, étaient présents dans le fond du creusement et sous forme de résidus dans le comblement supérieur. Ils sont associés à l'effondrement des élévations en terre massive⁶⁷. Le tracé des murs périmétraux n'est pas connu. Son contour se devine cependant aux abords du creusement, là où aucun alignement de trous de poteau n'a marqué le substrat. Il semble ainsi possible de proposer un fond excavé réduit, n'occupant pas toute la superficie de l'unité.
- 34 Le bâtiment 6 conserve un fond excavé qui présente un plan ovale mesurant 1,80 m par 1,40 m pour une profondeur de 0,64 m (fig. 13). Dans la partie supérieure du comblement d'abandon, des nodules de terre cuite peuvent témoigner d'élévations en terre. Comme pour le bâtiment 5, l'absence de trous de poteau à proximité du creusement a permis de proposer un fond excavé réduit et une élévation en terre massive. Durant la seconde phase d'occupation, cette annexe est démolie et comblée, pour laisser la place à un silo (fig. 8).

6.2. Les bâtiments de plain-pied

- 35 Le type des bâtiments de plain-pied sur sablières basses est illustré par le bâtiment 8 localisé au nord-est et élevé dès la première phase (fig. 7). Orienté nord-sud, il présente un plan rectangulaire de 2 m par 3 m dans l'œuvre (6 m²), délimité par des poteaux corniers (fig. 14). Les fosses d'installation des sablières latérales présentent des longueurs différentes, comprises entre 1,30 m (à l'ouest) et 2 m (à l'est). Les parois rectilignes du creusement oriental⁶⁸ comportent un amincissement de l'extrémité septentrionale. Cet affinement, associé au mode d'ancrage de la poutre dans le poteau de limite nord, induirait une liaison structurelle des deux éléments au moyen d'une encoche préalablement creusée dans le poteau planté. En l'absence de sablière sur le reste du tracé de la structure, l'utilisation de plain-pied de terre, de bois ou de pierre est envisageable. Aucun indice ne permet de restituer l'élévation. L'accès au bâtiment peut être proposé au nord-est ; il mesure 0,55 m de largeur. L'espace intérieur comprend plusieurs creusements parmi lesquels se détachent une rainure creusée en diagonale et une encoche au nord. La contemporanéité de ces négatifs n'est pas assurée. L'encoche a pu accueillir, un temps, la base d'un métier à tisser à deux barres fixées sur un socle formé d'une pièce unique. Cet aménagement, jusqu'à ce jour non attesté en Languedoc⁶⁹, a été bien observé en Île-de-France au sein d'une fosse qualifiée de rainure. Il y est associé à un type de métier à tisser connu par la découverte exceptionnelle de celui d'Oseberg en Norvège, daté du IX^e siècle⁷⁰. Dans ce cas, le métier est posé sur le sol. Cet exemple est complété par ceux enterrés de Villiers-le-Sec, l'un est daté du VIII^e siècle, les autres des Xe-XI^e siècles⁷¹.

Fig. 14 Bâtiment de plain-pied sur sablières basses.

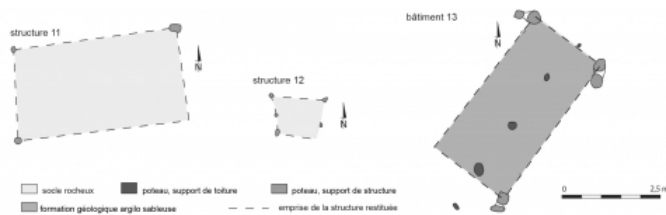


Relevé A. Bergeret, T. Delalande, P. Diet, C. Hauswirth, L. Lorenzini, O. Lucas, DAO C. Tranchant, V. Lelièvre, cl. L. Lorenzini

- 36 La mise en œuvre de structures sur poteaux plantés de plain-pied est la mieux représentée avec au moins 516 négatifs de trous de poteau et de piquet⁷² (fig. 7). Ces éléments sont majoritairement concentrés au nord-est de la partie nord et présents en moindre quantité dans la partie sud⁷³. Dans l'espace nord-est, la quantité des creusements induit des superpositions et des reprises qui ne sont pas dissociables. Si l'on peut déceler dans cette densité tout à la fois le signe d'une permanence de l'utilisation du secteur réservé à des constructions (toutes fonctions confondues : annexes, greniers) et le soin apporté à leur entretien, ces éléments ne permettent pas cependant d'affirmer l'accroissement du nombre de bâtiments sur la durée de l'occupation. En l'absence de sols contemporains de l'utilisation des structures et d'éléments de datation, les tentatives pour identifier et reproduire un possible mais trop incertain « module » de bâtiment ont été volontairement limitées. En conséquence, les restitutions ont été minimales, laissant isolés un grand nombre de trous de poteau.
- 37 Dans la partie nord, deux bâtiments se distinguent (fig. 7). Le bâtiment 13 présente un plan rectangulaire qui mesure 8 m² de superficie (2 m par 4,10 m). Les poteaux d'angles sont confortés par des éléments de calage disposés dans une fosse qui jouxte l'ancrage du poteau porteur (fig. 15). Ils mesurent entre 0,25 m et 0,30 m de diamètre pour une profondeur maximale conservée de 0,30 m. La toiture est portée par cinq poteaux, trois intérieurs et deux extérieurs. Ils sont distants, du nord vers le sud, de 1,20 m, 1,50 m, 1,50 m et 1,20 m. La présence de cet alignement de trous de poteau à l'intérieur de ce grand volume permet de supposer, outre la fonction de support de toiture, la mise en place d'une division de l'espace intérieur en deux nefs.

Fig. 15 Bâtiment sur poteaux plantés.





Relevé A. Grunin, E. Astruc, C. Hauswirth, N. Attia, DAO G. Rougé, A. Bergeret, A. Recolin

- 38 Au voisinage de ces constructions, les poteaux plantés sont utilisés pour délimiter la structure 11 qui présente une emprise de 10 m² (4,20 m par 2,40 m)⁷⁴. L'absence de creusement associé aux poteaux supports de toiture ou de paroi n'a pas permis de l'interpréter comme un bâtiment (fig. 15). La structure 12, dont l'emprise couvre 1,3 m², est de plan quadrangulaire ; elle se plaque à l'est contre une clôture (fig. 15). Les bâtiments 11 et 12 sont abandonnés aux VIII^e-IX^e siècles.
- 39 Le diamètre moyen des trous de piquet et de poteau est compris entre 0,08 m et 0,12 m. L'espacement régulier entre les creusements est compris entre 0,50 m et 0,60 m. L'entrée dans l'espace au sein duquel sont situées les structures est matérialisée par un poteau de section plus importante (0,18 m de diamètre). À celui-ci pouvait être accroché le dispositif de fermeture de l'éventuel portail.

6.3. La maison oblongue en pierre

- 40 Élevé dès les VI^e-VII^e siècles, le bâtiment 7 est construit en bordure de la terrasse occidentale. Il correspond à un grand édifice en pierre ou du moins sur solin de pierre, orienté NE-SO, qui associe les deux types mis en évidence sur le site : le bâtiment de plain-pied et l'usage du fond excavé. Il comprend deux phases de construction. Lors de sa mise en place, l'édifice mesure près de 80 m² de surface hors œuvre estimée (19,20 x 4 m), pour une surface intérieure de 54 m² (18 x 3 m) et comprend trois pièces (fig. 16 : phase 1). La pièce centrale 7a, dans laquelle a été aménagé le fond semi-excavé, mesure 2,50 m de largeur sur 3 m de longueur (7,50 m²).

Fig. 16 Évolution, sur les deux phases d'occupation, du plan de la maison d'habitation en pierre avec une pièce au fond semi-excavé.



Relevés A. Meffray, L. Mindaoui, DAO C. Tranchant, A. Bergeret

- 41 Le mur périmétral occidental, édifié sur le replat rocheux, est le mieux conservé ; il se suit sous la forme de tronçons⁷⁵. Il fait retour, au sud, avec un mur en partie englobé dans le mur occidental de l'église postérieure. La limite septentrionale n'est pas fixée avec certitude. Elle a été matérialisée sur un tracé situé avant la remontée du rocher, ce dernier ne conservant aucun ancrage de construction. Le mur oriental, positionné sur le versant, a été détruit lors de la construction de l'église ; une partie de la maçonnerie a cependant été épargnée au niveau de la pièce centrale. Dans l'espace intérieur, seule la pièce centrale a été entièrement fouillée ; le volume méridional a été dégagé sur environ un tiers de son emprise. La largeur des murs (entre 0,61 m et 0,65 m) permet de proposer la présence d'un étage.
- 42 La fondation des murs repose sur le substrat rocheux qui, par endroits, a été maintenu en hauteur et taillé pour faciliter l'ancrage de certaines portions de murs. Ces derniers sont construits à double parement bloquant une fourrure, le tout lié à la terre. Sur les tronçons conservés, aucun trou d'ancrage de poteaux porteurs n'a été observé, ce qui n'exclut pas totalement une élévation en terre. Cependant, avec cette observation associée aux quelques moellons recueillis dans la démolition, c'est une élévation de pierres liées à la terre qui est restituée, au moins pour le soubassement. La possibilité d'un étage élevé en terre n'est pas écartée.
- 43 Aucun accès n'a été identifié. L'entrée ou les entrées dans l'édifice ont été restituées sur les côtés ouest et sud, du côté de la terrasse. L'absence de mur à deux endroits de la construction permet de proposer deux hypothèses : un accès au sud de la pièce méridionale 7c et/ou un autre au niveau de la pièce centrale 7a.
- 44 Le fond excavé, aménagé sur l'emprise de la pièce 7a, présente un contour rectangulaire aux angles arrondis (fig. 17). Creusée dans le rocher sur une profondeur maximale de 0,09 m, cette excavation mesure 2,80 m par 1,40 m. Elle est encadrée par des banquettes de pierre aménagées le long des murs latéraux qui supportaient un plancher installé sur un vide sanitaire d'une profondeur de 0,30 m. Ce dernier pouvait également être utilisé comme un espace de conservation de diverses denrées, accessible par une trappe ménagée dans le plancher.

Fig. 17 Fond semi-excavé aménagé dans la maison d'habitation en pierre.





Relevés A. Meffray, L. Mindaoui, A. Bergeret, DAO C. Tranchant, A. Bergeret

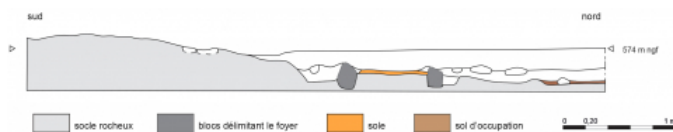
- 45 Au cours des VIII^e-IX^e siècles, l'édifice est agrandi pour atteindre une emprise de 115 m² de surface hors œuvre estimée (19,20 x 6 m), pour une surface intérieure de 81 m² (18 x 4,50 m) (fig. 16 : phase 2). La pièce centrale mesure désormais 2,40 m par 4,60 m, soit une superficie de 11,50 m². Le dispositif de plancher sur banquette semble encore utilisé.
- 46 Ce plan d'édifice à subdivision interne et élevé en pierre trouve un élément de comparaison languedocien sur le site du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault)⁷⁶. Là, dès le VI^e siècle, au sein d'une enceinte, les édifices sont construits selon le même plan fondé sur un rectangle divisé en deux pièces asymétriques et présentant des emprises au sol proches de 76 m². Dans les Pyrénées-Orientales, le site du Mas (Ansignan) accueille une succession de bâtiments en pierre de plan rectangulaire ; l'une des dernières constructions, datée du VI^e ou du VII^e siècle, mesure 15,60 m par 6,80 m. Elle est subdivisée en trois pièces, *a minima*⁷⁷. Dans l'Aveyron, plus près de Soulagues, le bâtiment du Camps des Armes (Lapanouse-de-Cernon) daté des VI^e-VII^e siècles⁷⁸ est, lui, subdivisé en deux pièces. Ce type d'édifice est associé à un modèle type de « maison-famille »⁷⁹, en référence à l'expression employée par Jean-Pierre Devroey⁸⁰ lorsqu'il traite de la maison paysanne.
- 47 Durant l'ensemble des campagnes de fouille, les fragments de terres cuites architecturales (tuiles courbes et *tegulae*) ont fait l'objet d'un ramassage systématique. La spatialisations des fragments de *tegulae* met en évidence leur présence au nord et au sud. Dans la partie nord, ces éléments se concentrent particulièrement au pied de la terrasse sur laquelle est élevé le bâtiment 7. Certains sont présents dans des sols extérieurs contemporains de l'habitat, d'autres ont été remployés dans les tombes contemporaines de l'utilisation de l'église. Ces morceaux, parfois vitrifiés, se rattachent à l'abandon du bâtiment 7 et au glissement des niveaux en pied de terrasse.
- 48 Dans la partie nord, espaces nord et nord-est, l'absence de fragments de terres cuites architecturales laisse supposer l'emploi de matériaux périssables pour la couverture des constructions. Leur nature reste incertaine et impossible à déterminer entre des bardeaux taillés dans les branches ou les troncs de chênes à feuille caduque ou des érables qui boisaient les environs, ou le chaume issu des récoltes de céréales présentes dans des prélèvements.

7. Les aménagements domestiques

7.1. Les structures de combustion

- 49 Dans la partie nord, deux types d'équipement ont été utilisés : le foyer aménagé et le four. Le premier est construit sur la terrasse occidentale, au sud-ouest du bâtiment 7, le second dans l'espace nord-est, les deux à l'extérieur des bâtiments (fig. 7).
- 50 Dès le début de l'occupation, le foyer aménagé est installé au droit d'une arête rocheuse protectrice, dans une fosse creusée dans le socle calcaire. Plaquée contre le rocher, à l'est, la sole (0,70 x 0,75 m) est encadrée sur ses trois autres côtés par des dalles dont la base est ancrée dans le socle rocheux (fig. 18). Des rejets de foyer, sous la forme de résidus de charbons de bois, sont concentrés autour, sur le sol de terre. Dans un second temps, la sole est recouverte par un niveau de blocs sur lesquels sont disposées de grandes dalles plates permettant d'aménager un foyer plus réduit. La datation de cette réfection n'est pas connue. L'usage très probablement domestique du foyer est illustré par des restes de faune, présents dans le sol de terre qui l'entoure ou à l'ouest de la maison. Parmi les déchets alimentaires, se distinguent le bovin et le porc.

Fig. 18. Foyer aménagé.

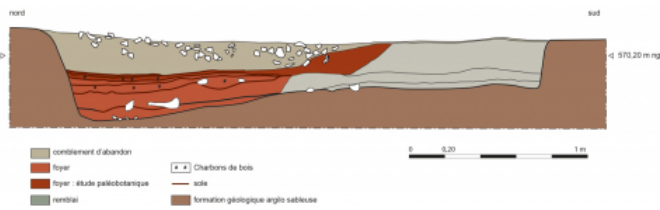


Relevé C. Hauswirth, O. Lucas, DAO C. Tranchant

- 51 Tout comme le foyer domestique, le four est mis en place dès le début de l'occupation, et plus précisément entre la seconde moitié du VI^e et la première moitié du VII^e siècle⁸¹. Il est établi dans la partie nord, au sein de l'espace nord-est. Installé dans les limons, le contour du creusement présente un plan grossièrement quadrangulaire aux angles arrondis, mesurant 2,70 m par 3 m pour une profondeur de 0,50 m (fig. 19). Dans la moitié nord, qui accueille la zone foyère, les foyers se superposent au sein d'un creusement d'une profondeur totale qui atteint 0,50 m. À l'opposé, la fosse de travail est moins profondément excavée (0,28 m), comblée par des apports successifs de limons pris sur place qui exhaussent peu à peu le niveau d'utilisation tout en servant d'encaissant au nouveau foyer. Après son abandon, le four est scellé par un apport de blocs bruts. La présence récurrente de nodules de terre cuite dans les soles successives semble correspondre aux résidus de la voûte ou à des réfections. Dans ces terrains peu chargés en fer, l'action du feu ne rubéfie pas les parois. Aucun rejet d'utilisation ne demeure à proximité ou dans les comblements de la vaste excavation et il reste difficile de déterminer la fonction de ce four. Si l'analyse des prélèvements a permis d'identifier le bois de chauffe, aucun résidu de graines ou de restes osseux n'est conservé. L'hypothèse d'un four à usage mixte (cuisson des aliments et grillage des grains) est avancée.

Fig. 19 Four, coupe centrale nord-sud.





Relevés G. Audebert, A. Barbe, DAO A. Barbe A., Bergeret

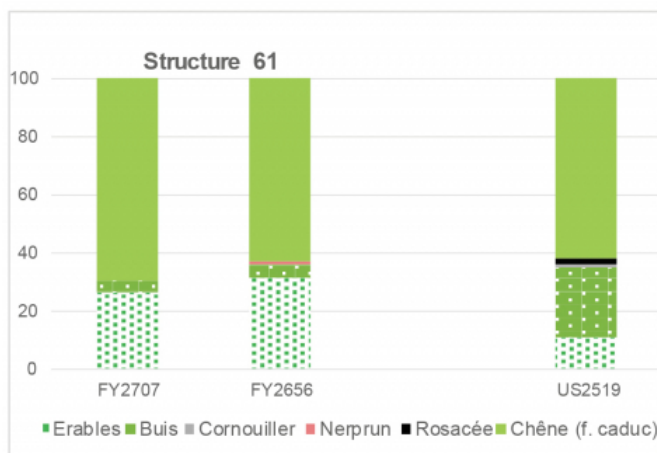
52 Le bois de feu utilisé pour l'alimentation des deux derniers foyers du four est représenté par le chêne à feuillage caduc, qui prédomine, suivi de l'érable (*Acer* sp.) et du buis (*Buxus sempervirens*) auquel s'ajoute un fragment de nerprun (*Rhamnus* sp.) (fig. 20 et 21). Pour ce dernier, il est vraisemblablement possible d'identifier le nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*) car les caractères anatomiques observés excluent à la fois le nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*) et l'alaterne (*Rhamnus alaternus*), qui sont les autres espèces écologiquement envisageables. La similarité des résultats obtenus sur les prélèvements réalisés dans les deux derniers foyers semble indiquer que ceux-ci ont pu fonctionner au même moment ; l'exiguïté du nombre d'essences par échantillon suggère, quant à elle, que les restes sont issus d'utilisation(s) de courte durée. En effet, lors d'une utilisation sporadique des aménagements pour laquelle un ramassage ponctuel de bois est réalisé, les facteurs de sélection sont particulièrement évidents ; seules les essences les plus abondantes dans le milieu, ou les plus proches, sont susceptibles d'être ramassées⁸².

Fig. 20 Fréquences des taxons anthracologiques et carpologiques.

Saint-Vincent de Soulagès		Zone 2				Zone 3				
		Structure 61				Remblai				
		VI* - VII*				VIII* - VIII*				
		FY2707		FY2656		US 2519		Cumul		
		nb	%	nb	%	sup	inf	nb	%	
A	<i>Acer</i> sp.					1	12	13	10,6	
	<i>Buxus sempervirens</i>	Buis	5	4	6	4,5	12	17	29	23,8
	<i>Cornus</i> sp.	Cornouiller					1	1	0,8	
	<i>Prunus</i> sp.	Rosacée indét.					3	3	2,5	
	<i>Quercus</i> (f. caduc)	Chêne (f. caduc)	88	69,8	84	63,2	14	60	74	60,7
	<i>Quercus</i> sp.	Chêne					1	1	2	1,6
	<i>Rhamnus</i> sp.	Nerprun			1	0,7				
Ecorce + Indéterminables		4		7		4	13	17		
Total nb charbons		130		140		32	107	139		
C	<i>Avena</i> sp.	Avoine				1 fg				
	<i>Hordeum vulgare</i>	Orge				3 fg				
	Secale / <i>Triticum</i>	Seigle / Blé				1 fg				
	Cerealia	Céréale				2 fg				
	Poaceae	Poacée				1 fg				
	Fabaceae	Légumineuse				1 fg				
	cf <i>Juglans regia</i>	cf Noyer				1 fg				
	Rhizome					2				
Total nb restes		0		0		12	0			

I. Figueiral

Fig. 21 Représentation graphique des résultats anthracologiques.



I. Figueiral

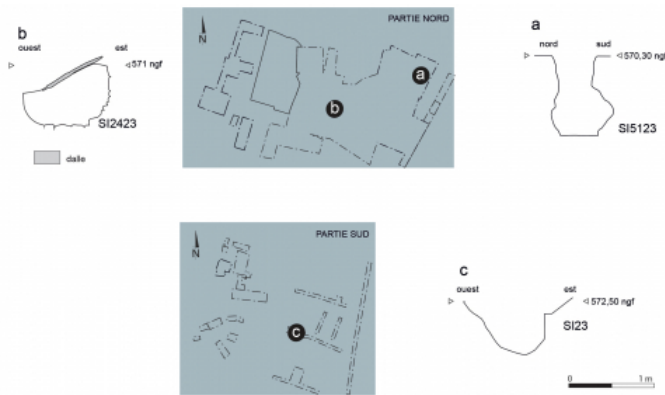
7.2. Les silos

53 Six silos sont associés à la première phase de l'occupation (fig. 7). Dans la partie nord, ils se répartissent en fonction de leurs dimensions : les plus volumineux sont isolés des secteurs des bâtiments (fig. 22b et fig. 22c), contrairement au plus petit d'entre eux qui s'y insère (fig. 22a). Les plans sont circulaires, plus rarement ovales et les fonds des creusements se marquent systématiquement dans le substrat rocheux. Seule la profondeur totale du petit silo est connue, elle atteint 0,93 m (entre 0,12 m et 0,70 m conservés pour les autres). Les silos présentant des diamètres moyens (entre 0,79 m et 1,10 m) sont en place sur le tiers ou la moitié estimée de leur hauteur. L'absence de conservation de l'amorce du goulot de fermeture de la structure incite à restituer des profondeurs mesurant entre 1 m et 1,20 m environ. Hormis des dalles de couverture trouvées effondrées



dans certaines structures, aucun indice (parois rougies pour l'assainissement ou parois consolidées par des blocs) n'éclaire leur mode ou leur durée de fonctionnement.

Fig. 22 Profils des silos.



Relevés A. Corrochano, M. Fruhaut, F. Voyeux, DAO. G. Rouge, C. Tranchant, V. Lelièvre

- 54 Dans la partie sud, deux des silos se situent à l'intérieur du bâtiment 2 sans qu'il soit possible d'attester ou d'infirmer leur contemporanéité avec le bâtiment. Ils présentent un plan d'ouverture et un profil de diamètre identique (0,22 m) et des profondeurs réduites (0,22 m et 0,50 m). Ils sont reliés au moyen d'une courte galerie latérale (fig. 10, coupe n° 7). Le troisième est creusé plusieurs mètres à l'est du bâtiment 2. Sa partie inférieure est taillée dans le rocher sur une profondeur de 0,40 m, son contour mesure 1,20 x 1,30 m (fig. 22c).
- 55 Aux VIII^e-IX^e siècles, les silos présents au centre de la partie nord sont abandonnés et deux structures de stockage sont disposées au sud de l'espace nord-est (fig. 8). Elles sont creusées au détriment de vestiges antérieurs parmi lesquels se trouve le bâtiment 6. La partie sommitale des silos a été arasée mais les largeurs maximales disponibles (entre 1,40 m et 1,70 m) induisent des capacités de stockage importantes⁸³. Dans un ultime temps d'existence du site, l'un des silos abandonné, et comblé, est recoupé par une fosse.
- 56 Si l'étude archéobotanique a mis en lumière, dans un remblai remobilisé en partie supérieure lors de la construction de l'église⁸⁴, l'utilisation de céréales (l'orge, le seigle ou le blé, et éventuellement l'avoine) et de légumineuses, aucun reste n'était conservé dans les silos et il est impossible de préciser la nature des produits stockés (céréales, légumineuses, grains, épis, etc.).

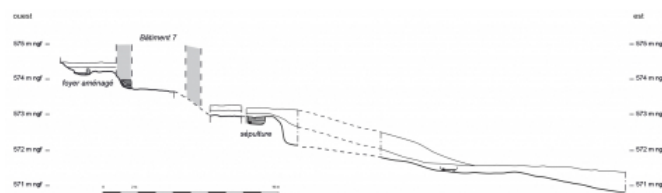
8. L'espace funéraire

- 57 L'établissement et la durée d'utilisation de cet ensemble funéraire sont datés par chronologie relative, grâce à quelques fragments de céramique présents dans certains comblements de fosses sépulcrales, et par quatre datations ¹⁴C. Ces éléments corrélés fixent l'utilisation de ce groupe funéraire entre la seconde moitié du VI^e siècle et les deux derniers tiers du VIII^e siècle⁸⁵.
- 58 Les inhumations accompagnent donc l'habitat dès son implantation aux VI^e-VII^e siècles et se situent à proximité immédiate de la maison d'habitation. Sur les dix-neuf inhumations dénombrées, réparties sur les deux phases d'utilisation de la zone sépulcrale, douze ont été intégralement fouillées ; trois tombes recouvertes par un mur parcellaire ont été observées en partie, trois n'ont pas été fouillées intégralement car la sépulture se poursuivait au-delà de l'emprise de fouille ; une tombe dont seules les dalles de couverture bouleversées ont été dégagées n'a pas été fouillée. L'extension de l'espace funéraire n'est pas connue. Par ailleurs, la construction d'une église à la fin du VIII^e-début du IX^e siècle est à l'origine de la destruction de certaines sépultures installées très vraisemblablement au nord de celles qui sont contemporaines de l'habitat.

8.1. La topographie de la zone funéraire

- 59 L'implantation initiale des tombes, à moins de 5 m au sud-est de la maison édifiée sur la terrasse occidentale (bâtiment n° 7), semble avoir été dictée par la présence d'une rupture de pente dans le substrat rocheux (fig. 23). Cette topographie a permis de dissocier l'habitat placé en hauteur, sur un replat, des tombes enfouies à ses pieds, en limite orientale d'un second replat. Les limites d'extension de ce groupe funéraire ont été cernées à l'est, au sud-est et à l'ouest. La limite septentrionale est restituée sous le sanctuaire édifié postérieurement. Au-delà de l'édifice, aucune sépulture médiévale n'a été mise au jour dans le sondage réalisé⁸⁶.

Fig. 23 Coupe sur le site : bâtiment 7 et sépultures.



DAO. A. Bergeret

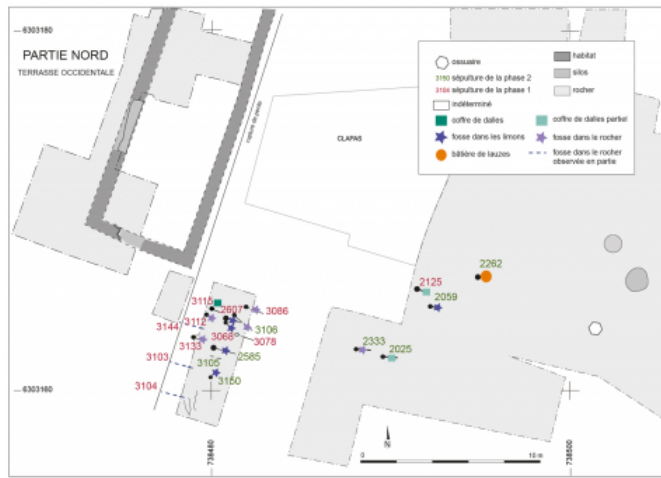
- 60 Les onze sépultures de la première phase, dégagées dans la partie occidentale de la zone funéraire, se répartissent en trois rangées alignées selon un axe SO-NE (fig. 7). Un seul recoupement est à noter⁸⁷.
- 61 Les huit sépultures de la seconde phase s'intercalent, pour une partie d'entre elles, entre les précédentes, au sud-est de la terrasse occidentale (fig. 8), les autres étant décalées plus à l'est, déplaçant alors la limite du secteur funéraire primitif. Une sépulture a été identifiée par la conservation des dalles de couverture⁸⁸. Faut de temps, elle n'a pas fait l'objet de fouille.

8.2. Les pratiques funéraires



- 62 Les premières tombes se rattachent à deux types : les sépultures en fosse et celles en coffre de dalles (fig. 24).

Fig. 24 La typologie des tombes des phases I et II.



Levè topographique M. Seguin, DAO A. Bergeret, A. Recolin

63 Les fosses sépulcrales sont soit creusées dans les limons (deux exemples), soit inscrites dans le rocher (un exemple) ou intégralement excavées dans le socle rocheux (six cas, dont trois fouillés) (fig. 25). Quelle que soit la nature du terrain dans lequel ils s'inscrivent, ces creusements présentent un contour ovale (fig. 26).

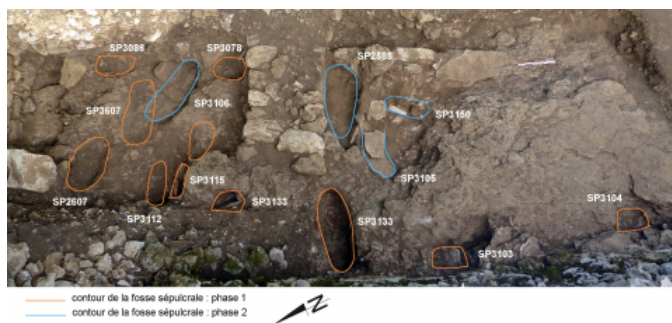
64 Dès la phase 1, la tombe en coffre de dalles est représentée par deux exemplaires ; son aménagement peut être partiel (fig. 27a). La tombe la plus complète⁸⁹ comporte une dalle disposée au niveau de la tête et des parois délimitées par des dalles ayant en partie glissé dans l'espace intérieur. Deux des éléments se rejoignent, au niveau des pieds, pour fermer la tombe. La seconde tombe⁹⁰ est aménagée avec un coffre partiel, uniquement réalisé au niveau des pieds. Il est constitué d'une dalle calée par deux blocs en retour au niveau des parois latérales, et une dalle au niveau de la tête. Cette dernière dalle a été retrouvée en position effondrée dans la tranchée de construction du sanctuaire postérieur. Le fond de la sépulture est soigneusement réalisé. Il est constitué aux deux tiers du substrat rocheux ; sur le tiers restant, de fins et petits fragments de lauzes rattrapent le dénivelé marqué par le rocher sous-jacent (fig. 27b). Quel que soit le type de tombe, les couvertures conservées sont composées de dalles brutes. L'exemple le plus soigné⁹¹ comporte deux niveaux superposés séparés par des limons d'infiltration (fig. 25).

Fig. 25 Sépulture à fosse rupestre et double couverture de dalles.



Cl. A. Bergeret, Y. Dubois, L. Lorenzini

Fig. 26 Fosses sépulcrales des tombes au sud-est de la terrasse occidentale, phases 1 et 2 en fin de fouille, vue depuis l'ouest.



Cl. G. Rougé, DAO A. Bergeret, V. Lelièvre

Fig. 27 Sépultures en coffres de dalles total (a) ou partiel (b).



Cl. A. Bergeret, C. Brossier, A. Corrochano



65 Aux types de tombes mises en œuvre dès la phase 1, s'ajoute, durant la phase 2, la tombe en bâtière de lauzes (fig. 24). Les fosses sépulcrales creusées dans les limons (trois exemples) dominent. Une fosse rupestre⁹² a été en partie fouillée, elle se prolonge au-delà de la limite de fouille.

66 L'aménagement du coffre partiel⁹³ (un exemple) témoigne de l'adaptation au rocher. Lors du creusement de la fosse sépulcrale, le rocher fissuré a été enlevé. La paroi droite du coffre est alors matérialisée par trois blocs alignés sur le côté. À l'opposé, le rocher a été retaillé pour former la paroi. Le fond n'est pas aménagé (fig. 28).

Fig. 28 Sépulture en coffre de dalles partiel.



Cl. A. Corrochano

67 L'unique exemple de tombe en bâtière de lauzes⁹⁴ présente un fond de fosse creusé dans le rocher. Le coffre, encastré contre les parois latérales du fond, se compose de deux grandes dalles de calcaire ; il est fermé au niveau des pieds et de la tête par un fragment de dalle (fig. 29). Le comblement de la fosse est constitué pour partie de blocs extraits du substrat rocheux mêlés à quelques fragments de dalles et pour partie de limons.

Fig. 29 Tombe en bâtière de lauzes : coffre de lauzes, vu du sud, et fond de la fosse sépulcrale creusée dans le rocher, vu de l'est.



Cl. A. Letailleur

68 Aucun dispositif de signalisation n'est repéré sur la durée de l'utilisation de l'espace funéraire, alors que la quasi-absence de recouvrements des tombes trahit l'existence de marquages des sépultures.

69 Les individus inhumés sont déposés sur le dos, avec la tête orientée vers le nord-ouest. Les caractéristiques taphonomiques des sépultures, dans lesquelles les corps ont évolué en espace vide (fig. 24), permettent de restituer certains dispositifs, comme la présence de support en matériau périssable (type planches) sur lequel reposait le corps du défunt (par exemple, SP2125, fig. 27b). Par ailleurs, certains squelettes présentent des phénomènes de compression évoquant l'enveloppement des corps dans un linceul. Aucun dépôt de mobilier n'a été retrouvé dans les tombes.

8.3. Le recrutement des défunts et les conditions de vie de la population

70 L'étude du groupe humain inhumé dans le site de Soulagès s'inscrit dans une volonté de retracer une partie de l'histoire des communautés rurales qui ont peuplé le causse du Larzac-Lodévois, au cours du haut Moyen Âge, histoire dont les acteurs restent mal connus, faute jusqu'alors de séries ostéo-archéologiques.

71 Des 19 sépultures attribuées aux VII^e-VIII^e siècles, 15 ont fait l'objet d'une fouille. Il s'agit de sépultures individuelles se rapportant à deux jeunes adultes, un homme (20 à 39 ans) et une femme (20 à 29 ans)⁹⁵, et 13 enfants âgés de moins de 10 ans qui constituent l'essentiel de l'échantillon de tombes considérées. Parmi ces derniers, ont été identifiés⁹⁶ 6 enfants de moins de 1 an (dont 4 enfants morts en période périnatale et nourrissons de moins de 3 mois), 5 autres décédés entre 1 et 4 ans et 2 individus appartenant aux classes d'âge 1-4 ou 5-9 ans ; il n'y a aucun grand enfant (10-14 ans) ni adolescent (15-19 ans).

72 L'échantillon de squelettes se compose donc d'une très large proportion d'enfants âgés de moins de 5 ans, qui représentent au moins 11 des 15 individus recensés. De prime abord, cette situation évoque le régime démographique propre aux populations humaines de l'ère pré-vaccinale et pré-antibiotique caractérisée par une forte mortalité infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans), en relation avec une forte natalité intervenant dans un contexte sanitaire défavorable (maladies infectieuses et parasitaires de l'enfance, dénutrition, mauvaises pratiques d'hygiène, etc.). Mais cette particularité du recrutement des défunts relève surtout de la sphère socio-culturelle. En effet, elle témoigne d'une évidente sélection des défunts sur des critères d'âges : les jeunes enfants aux dépens des enfants plus âgés (5-14 ans), des adolescents et des adultes qui ont été inhumés dans un autre lieu. L'installation de ces sépultures de jeunes enfants – qui sont le plus souvent exclus du lieu d'inhumation dévolu à la communauté⁹⁷ – à proximité de l'habitat n'est pas sans évoquer l'inhumation des enfants décédés en bas âge en contexte domestique durant l'Antiquité, mais dont des exemples plus tardifs sont aussi connus⁹⁸.

73 La plupart des squelettes présentent des signes de stress physiologiques en réponse à une agression de l'organisme par un agent infectieux, parasitaire, ou encore une malnutrition chronique ou épisodique. Ainsi, la moitié des individus dénombrés montrent des anomalies de l'émail dentaire, survenues au moment de la formation de la dent (au cours de l'enfance), se manifestant sous forme de puits circulaires, de plages étendues dépourvues d'émail ou encore de sillons plus ou moins larges se développant horizontalement, appelés hypoplasies de l'émail dentaire⁹⁹. D'étiologie multifactorielle, les hypoplasies de l'émail dentaire sont généralement dues à des stress physiologiques systémiques survenant en cas de déficiences nutritionnelles, d'hypovitaminoses (vitamines A, C et D), de carences en minéraux et de maladies infectieuses d'origine virale ou bactérienne telles que la rougeole, la rubéole, la scarlatine ou encore la tuberculose¹⁰⁰.



- 74 Par ailleurs, un individu adulte présente des lésions crâniennes (au niveau du toit de l'orbite osseuse) conférant à la corticale un aspect criblé, appelées *cribra orbitalia*. Les *cribra orbitalia* se développeraient dans un contexte de maladies infectieuses et de carences alimentaires, plus particulièrement de déficiences en vitamines C et B12¹⁰¹. Cependant, il convient d'insister sur l'étiologie multifactorielle de ce type de manifestation, qui offre, par ailleurs, différentes formes lésionnelles¹⁰². Le cas observé à Soulages correspondrait plutôt à un processus inflammatoire local, en relation avec une infection nasopharyngée, dentaire ou encore oculaire, qui sont dues à des micro-organismes bactériens, viraux ou parasitaires, et dont la fréquence parfois élevée dans les populations du passé serait à mettre en relation avec l'absence de thérapeutique adaptée et, notablement, d'antibiotique.
- 75 Enfin, chez deux enfants, l'examen des ossements a mis en évidence des traces d'infection osseuse. L'un, âgé de 4 à 8 ans, présente les séquelles d'un abcès de Brodie, en relation avec une ostéomyélite : une infection osseuse par voie hématogène (sanguine) due à une bactérie pyogène. L'autre squelette, attribuable à un enfant de 2 à 4 ans, présente des signes d'ostéogénèse réactionnelle (réactions périostées) au niveau du thorax et des membres inférieurs évoquant une maladie généralisée.
- 76 En résumé, l'approche des conditions de vie et de l'état sanitaire du groupe humain inhumé montre que la plupart des individus présentent des signes de stress physiologiques témoignant d'affections chroniques ou aiguës, d'origine infectieuse ou nutritionnelle, survenues au cours de la prime enfance, mais sans doute aussi à des épisodes de stress d'origine nutritionnelle. Cette situation trouve de nombreux échos parmi les populations médiévales du Midi de la France et de la péninsule Ibérique¹⁰³, pour ne citer que des contextes géographiquement proches de Soulages. Les individus indemnes de toute atteinte osseuse sont majoritairement des enfants morts en bas âge, décédés au cours de la première année de la vie, qui ont succombé à des maladies à évolution rapide ne laissant pas de stigmate sur le squelette. Dans un contexte dépourvu de traitements antibiotiques et de vaccinations, les principales causes de mortalité infanto-juvénile sont représentées par les maladies infectieuses et parasitaires, au premier rang desquelles figurent les maladies entériques (gastro-intestinales) et diarrhéiques infantiles (MDI), la pneumonie et les autres infections respiratoires basses (IRB) d'évolution aiguë, ainsi que des maladies d'origine virale ou bactérienne comme la rougeole, la coqueluche, la diphtérie ou le tétanos. La malnutrition protéino-énergétique, une hygiène insuffisante et l'insalubrité de l'eau et des aliments représentent les principaux facteurs de risque de survenue de ces affections.

9. Le mobilier

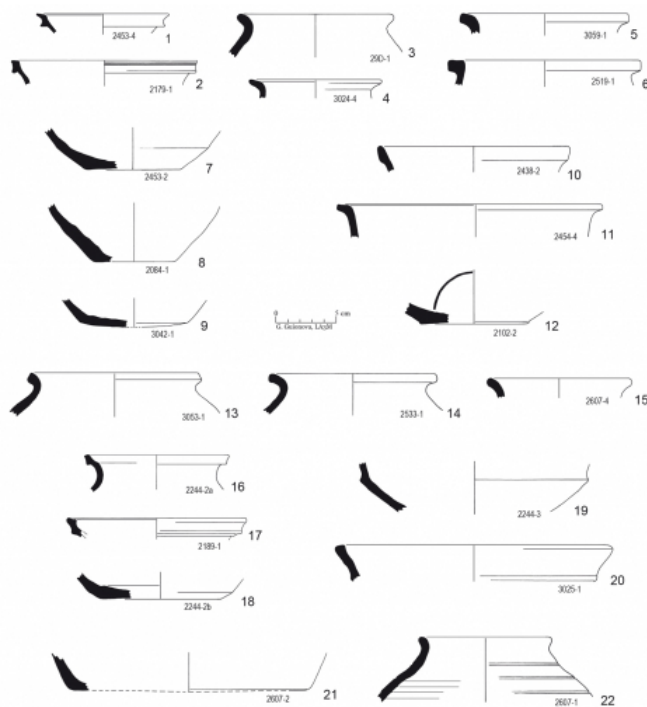
- 77 Outre sa valeur d'indicateur chronologique par le biais de la céramique, le mobilier découvert sur le site offre des indices sur les activités pratiquées et renseigne sur la nature de l'occupation. Les autres éléments sont peu nombreux : objets métalliques, en terre cuite, en pierre et fragments de verre.

9.1. Le mobilier céramique

- 78 Sur les 4 000 fragments de céramique recueillis sur le site, toutes périodes confondues, répartis entre 400 unités stratigraphiques environ, 300 fragments illustrent les temps d'occupation du haut Moyen Âge au Xe siècle. Les observations morphologiques de ces séries, souvent limitées à cause de la fragmentation importante du mobilier, ont été enrichies de la part importante du mobilier résiduel dans les contextes plus tardifs¹⁰⁴. Le choix des exemples présentés ici a toutefois été limité aux éléments identifiés comme synchrones à leur contexte de découverte.
- 79 Les niveaux datés des VI^e-VII^e siècles sont essentiellement concentrés dans la partie nord de la fouille. Leur mobilier est relativement pauvre et fragmentaire (une cinquantaine de fragments au total). Une autre série d'US de la même zone est plus largement datée des VI^e-VIII^e siècles et ces assemblages sont mieux fournis – 124 fragments. Une séquence cernée entre le VIII^e et le IX^e siècle livre une cinquantaine de fragments et celle attribuée au IX^e-Xe siècle en offre encore une centaine. La réoccupation du site et la remobilisation des remblais rendent parfois difficile la détermination du caractère résiduel du matériel et donc, de la datation basse de certaines catégories. Cette donnée est palliée dans la mesure du possible par les connaissances antérieures.
- 80 Le groupe le mieux représenté dans les niveaux attribués entre le VI^e-VII^e et le Xe siècle est rapproché ou associé au type nommé Maubert qui rassemble des formes en pâtes grises tournées¹⁰⁵. Ce groupe n'est pas homogène et offre une grande variété de pâtes, les plus caractéristiques étant celles, grises à noires, truffées de fines inclusions blanches de type calcaire (fig. 30/1-4, 6-7, 9, 12) et, en proportions variables, de grains de quartz arrondis, d'inclusions sombres et de vacuoles noires ; on observe également la présence, parfois soutenue, de mica (fig. 30/5, 8, 10-11). Les points communs restent le tournage, bien maîtrisé avec des finitions pas toujours soignées, la cuisson réductrice et les profils des bords bien marqués, souvent à bandeau ou en poulie. Pour le début de la période, ce groupe totalise entre 52 et 66 % des ensembles et cette proportion est réduite à 34 % au IX^e-Xe siècle. Au VI^e-VII^e siècle, la morphologie semble marquée par des bords à bandeau étroit, avec une gorge souvent plus creusée, qui varient entre les types 6 et 7 de la CATHMA¹⁰⁶ (fig. 30/1, 2). Dans la phase couvrant le VIII^e siècle apparaissent des bords souples évasés et des bords à section rectangulaire de type CATHMA 5 (fig. 30/3-6). Tout au long des VI^e-Xe siècles, les fonds principalement plats pourraient avoir plus rarement des formes légèrement bombées (fig. 30/7-9). Une rareté constante dans le temps caractérise les formes ouvertes qui ne semblent pas standardisées, avec des bords variables, à bandeau ou évasés (fig. 30/10-12). Dans toutes les séquences des VI^e-VII^e aux VIII^e-IX^e siècles, 1 % à 2 % du mobilier appartient à des fragments à cuisson oxydante très similaires en pâte et en morphologie aux formes grises du type Maubert.

Fig. 30 Mobilier céramique des niveaux des VI^e-VII^e aux IX^e-Xe siècles : type Maubert (1 à 11) ; grises à paillettes (14), sableuse (14) et à grains de schiste (15) ; kaolinifique (16 à 20) et oxydante (polie ?) (21 et 22).





81 L'identification des autres productions en pâtes grises tournées n'a pas été aisée compte tenu des variations de pâtes associées au type Maubert. Toutefois, trois séries de pâtes grises, parfois beiges ou noires, semblent se démarquer : celle en pâte sombre à paillettes et celles, visiblement locales, l'une sableuse et l'autre à grains de quartz roulés et de sable schisteux.

82 Les pâtes sombres à paillettes se distinguent par une couleur souvent noire et la présence marquée de paillettes de mica ou de quartz anguleux en plus des inclusions de grains de quartz blanc. Cette catégorie évolue de 2 % à 9 %, puis atteint 14 % des VII^e-VII^e aux IX^e-X^e siècles. Parmi les rares éléments morphologiques, quelques lèvres évasées à profil triangulaire ou rectangulaire et aux arêtes peu marquées sont enregistrées pour les VI^e-VIII^e siècles (fig. 30/13) ainsi que des fonds plats ou légèrement bombés. Dans certains assemblages héraultais, des pâtes micacées sont mentionnées dans des contextes allant du VII^e-IX^e à la première moitié du X^e siècle¹⁰⁷. Sur le site étudié, une datation par ¹⁴C liée à une sépulture offre une fourchette resserrée entre le milieu du VII^e siècle et la deuxième moitié du VIII^e siècle.

83 La réduction progressive du type Maubert et de ses variantes est proportionnelle à l'augmentation de la part des pâtes locales, persistantes sur le site et enregistrées également sur des sites voisins. À cuisson réductrice, la série en pâte sableuse est de couleur gris-beige (fig. 30/15), celle à grains schisteux est plutôt brun-noir (fig. 30/14). Les parois sont moins fines et moins régulières que les grises tournées décrites précédemment et laissent supposer une technique mixte de façonnage entre modelage et tournassage. Les variantes de pâtes livrent un faciès similaire, dominé par des bords évasés de profil souple et peu marqué, plus rarement à profils marqués, carré ou à bandeau. Les pâtes à sable schisteux ont une présence quasi constante dans les contextes du VII^e-VII^e au X^e siècle : 10 %, 19 % et puis 16 %. La production sableuse apparaît dans la seconde séquence identifiée sur le site, c'est-à-dire plutôt vers les VII^e-VIII^e siècles avec 7 % auxquels s'ajoutent 4 % supplémentaires en cuisson oxydante. Au IX^e-X^e siècle, sa part progresse nettement (16 %). Les pâtes à schiste sont enregistrées sur des sites proches, dans une large fourchette chronologique allant du IX^e au XIII^e siècle¹⁰⁸. La variante sableuse, commune à une zone de diffusion plus étendue, est attestée du VII^e-VII^e à la fin du IX^e siècle¹⁰⁹.

84 Le groupe constitué par les pâtes kaolinitiques est morphologiquement très proche du type de Maubert. Il marque une présence constante dans ces premières phases du site, entre 8 et 14 %. Deux variantes distinctes sont identifiées, de proportions comparables : la « craquelée-bleutée » ou catégorie 8 de la CATHMA (fig. 30/16-18) et des éléments d'apparence kaolinitique mais dont la surface reste grisée (fig. 30/19-20). Comme pour les grises tournées, les bords sont bien marqués, souvent en bandeau qui semble aussi plus étroit pour les formes les plus anciennes (fig. 30/16). Les fonds sont systématiquement plats (fig. 30/18). Des fragments de coupes à carène (fig. 30/19-20) et des bords simples évasés sont ponctuellement enregistrés pour toute la période, alors qu'un profil triangulaire de type 6a de la CATHMA semble appartenir aux VIII^e-IX^e siècles.

85 La catégorie 8 est mieux cernée en Languedoc à partir du VI^e siècle. Sa proportion dans des contextes voisins est plus importante pour les VI^e-VII^e siècles¹¹⁰ et semble régresser et disparaître vers les IX^e-X^e siècles, ce que les assemblages de Soulages confirment.

86 Dans la séquence des VII^e-VIII^e siècles, on voit apparaître des fragments en pâte rouge à brune comportant des inclusions blanchâtres de type calcaire, mais dont l'altération des surfaces constitue un réel handicap à l'identification. Pour cette période, ces restes totalisent 3 %, tandis qu'aux IX^e-X^e siècles, ils représentent 2 %. Les rares éléments attribués aux VIII^e-IX^e siècles ne sont pas sans rappeler la morphologie de l'« oxydante des garrigues » du type Mas-Viel, du milieu du XIII^e siècle¹¹¹. Si certaines analyses tendent à faire reculer l'apparition de cette catégorie au X^e, voire au VIII^e siècle¹¹², la ressemblance morphologique avec les exemples plus tardifs est troublante et invite à considérer la possibilité d'intrusion ou de pollution de la couche.

87 Deux groupes de céramique, celui rapproché du type Maubert et celui en pâtes kaolinitiques, regroupent plus de 65 % du mobilier de l'occupation du haut Moyen Âge du site de Soulages. Les bords en bandeau ou à poulie des types 6 ou 7 de la CATHMA dominent les deux groupes et marquent le faciès alto-médiéval. En Languedoc, ces bords sont associés à des contextes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge de plusieurs sites héraultais¹¹³. Souvent, ces profils apparaissent dans des faciès des VI^e-VII^e siècles, en pâte à pisolithe ou kaolinitique à Aniane et à Dassargues¹¹⁴ ou dès les VIII^e-IX^e siècles en pâte kaolinitique à Lunel-Viel¹¹⁵. Dans le sud du Rouergue, en Aveyron, les mêmes profils en pâte sableuse à dégraissant blanc (avec une grande variété de pâtes) sont associés à la production du site proche de Maubert et rattachés aux VI^e-VII^e siècles¹¹⁶. Souvent, comme à Maguelone, la céramique dite de « Maubert » ou « Bapiran », minoritaire dans des contextes de la fin du VI^e-début VII^e siècle, est associée aux pâtes bistres, à la DSP et aux importations méditerranéennes¹¹⁷. Sur le site de Soulages, mis à part un éclat de sigillée sud-gauloise et quelques fragments d'amphore d'Afrique du nord provenant des alentours du chevet de l'église, ces produits sont quasiment absents. Les causes probables de cette absence sont la position du site en retrait dans les terres mais aussi un début d'occupation régulière qui n'est pas antérieure aux VI^e-VII^e siècles.

88 On note une présence plus soutenue des autres pâtes grises tournées à partir des IX^e-X^e siècles. La permanence de la pâte à sable schisteux est visiblement due à son origine locale et il est difficile de fixer les limites chronologiques de sa production et diffusion puisque à peine 9 % de ce groupe proviennent de niveaux établis entre les VI^e-VII^e siècles et le X^e siècle.



89 Les pâtes grises tournées de type Maubert et les pâtes kaolinitiques illustrent de façon attendue les premiers temps d'occupation de Soulages. Les autres pâtes grises sableuses ou à schiste, ou encore la céramique sombre à paillettes constituent une particularité avec les profils simples évasés, souples ou peu marqués et ceci dès les vie-viie siècles. Minoritaires dans les phases évoquées, ces formes peuvent malgré tout être rattachées à des productions secondaires, probablement proches et moins standardisées.

9.2. Le mobilier en verre

90 La fouille a livré un total de 137 fragments de verre, dont le NMI (nombre minimum d'individus) n'a pas pu être estimé. Ces éléments sont disséminés sur 73 séquences stratigraphiques correspondant aux niveaux d'occupation et d'abandon du site entre le début du Moyen Âge et la fin de l'époque moderne. Ils sont presque systématiquement isolés, à l'exception de rares ensembles un peu plus importants, comportant jusqu'à 9 fragments. Pour le haut Moyen Âge, la palette chromatique de ces verres paraît relativement typique et peu variée, avec de nombreux fragments de teinte vert-bleuté ou incolore et d'autres vert olive ou encore jaunâtre¹¹⁸. L'état de conservation général est médiocre, très fragmentaire – aucun recollage n'a pu être réalisé –, avec de nombreuses dégradations de surface. L'essentiel des artefacts se rapporte à de la vaisselle et le verre architectural (vitrage) semble quasiment absent. L'extrême fragmentation du matériel ainsi que l'état encore très lacunaire des référentiels disponibles pour le début du Moyen Âge ont rendu délicat l'établissement de typo-chronologies. Toutefois, associées avec des analyses physico-chimiques, elles permettent notamment de mieux documenter certaines occupations du haut Moyen Âge pour les vie-viie siècles.

91 Les analyses physico-chimiques ont été réalisées sur plusieurs échantillons par spectrométrie de masse, couplée à un plasma inductif avec prélèvement par ablation laser (LA-ICP-MS)¹¹⁹. Six échantillons forment un ensemble qui comprend les verres de tradition antique fabriqués à partir d'un fondant sodique d'origine minérale (fig. 31)¹²⁰. Quatre fragments se rattachent au groupe Foy-2 et ses variantes, également appelé « light HMT », qui rassemblent les verres à teneur élevée en titane (Ti) et en zirconium (Zr)¹²¹. Toutefois, la présence de nombreux éléments mineurs et traces atteste de mélanges (notamment le manganèse, Mn, et l'antimoine, Sb) et de recyclages (principalement le cuivre, Cu, l'étain, Sn, et le plomb, Pb). Présents aussi bien en Orient qu'en Occident, ces verres sont caractéristiques des vie-ixe siècles, voire au-delà. L'origine de ce groupe n'a pas encore été établie avec certitude, mais l'hypothèse d'une production égyptienne semble toutefois pouvoir être proposée, la teneur élevée en titane et zirconium des sables d'Égypte constituant une indication intéressante¹²². Plusieurs ateliers secondaires datés du haut Moyen Âge et localisés sur le littoral méditerranéen témoignent du retraitement de ce type de matière vitreuse. C'est notamment le cas du proche établissement verrier de Maguelone, directement placé dans l'orbite du centre religieux, qui a fonctionné à la fin du vie siècle¹²³.

Fig. 31 Composition des verres de tradition antique (soudé minérale) du site de Soulages, déterminée par LA-ICP-MS. Principaux oxydes (majeurs et mineurs) en % massique, autres oxydes (colorants et éléments traces) en parties par million (1 ppm = 0,0001 %).

	% oxydes	Na ₂ O	MgO	Al ₂ O ₃	SiO ₂	P ₂ O ₅	Cl	K ₂ O	CaO	TiO ₂	MnO	Fe ₂ O ₃
FOY 2 recyclage?	SVS 2100	17,4%	1,47%	2,81%	63,2%	0,27%	0,76%	1,16%	7,65%	0,17%	1,33%	3,50%
FOY 2 recyclage?	SVS 2102	16,1%	1,34%	2,58%	66,1%	0,25%	0,64%	1,28%	9,18%	0,13%	1,00%	1,12%
FOY 2 recyclage?	SVS 2237	16,9%	1,24%	2,68%	66,4%	0,18%	0,83%	0,95%	7,88%	0,15%	1,67%	0,92%
FOY 2 recyclage?	SVS 3007	16,2%	1,49%	2,65%	65,7%	0,29%	0,68%	1,25%	9,21%	0,14%	0,94%	1,26%
Levantine recyclage?	SVS 2554	16,0%	0,92%	2,96%	68,6%	0,11%	0,83%	0,77%	8,25%	0,11%	0,41%	0,80%
mélange décoloré Sb et Mn	SVS 3063	18,6%	0,57%	2,14%	69,5%	0,058%	1,16%	0,50%	5,95%	0,086%	0,18%	0,49%

ppm oxydes	B ₂ O ₃	V ₂ O ₅	CoO	NiO	CuO	ZnO	SrO	ZrO ₂	SnO ₂	Sb ₂ O ₃	BaO	PbO
SVS 2100	629	153	28,8	42,7	133	69,2	780	114	8,9	50,6	260	92,3
SVS 2102	395	53,2	40,6	29,9	69,1	51,7	783	85,4	35,2	59,5	411	93,0
SVS 2237	499	57,1	9,97	21,6	63,7	41,7	812	115	24,5	106	327	86,7
SVS 3007	461	51,4	34,9	29,6	55,3	45,1	775	94,6	4,0	45,6	359	65,7
SVS 2554	352	29,3	11,8	12,7	187	33,6	554	68,6	37,5	477	352	198
SVS 3063	707	19,2	2,75	5,53	17,0	26,3	448	71,7	5,0	6026	177	90,3

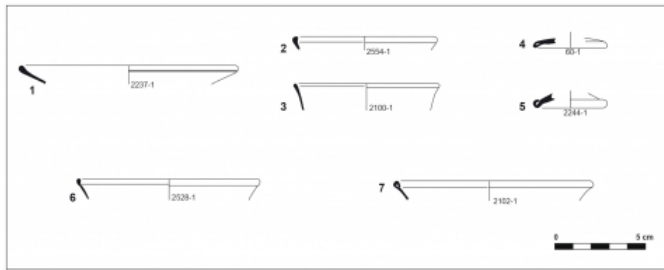
B. Gratuze et I. Commandré

92 Moins caractéristiques, les deux autres fragments de verre occupent des positions intermédiaires dans les classifications établies. Le premier, SVS 3063, présente un taux d'antimoine assez élevé, indice d'un mélange probable entre verres décolorés à l'antimoine et verres décolorés au manganèse. Ses plus faibles teneurs en éléments métalliques (Cu, Sn) soulignent un taux de recyclage nettement moins prégnant que sur les autres échantillons. Sans doute s'agit-il là d'un élément plus ancien dont l'origine ne peut être précisément attribuée. Le second échantillon, SVS 2554, est lui aussi probablement issu de mélanges et de recyclages de différents types de verres comme l'indiquent ses teneurs en éléments traces métalliques.

93 L'importante fragmentation du lot ainsi que la quasi-absence de décors ont limité les possibilités d'identification morphologiques. Une dizaine d'éléments caractéristiques permettent toutefois d'amorcer l'ébauche d'une typo-chronologie. La majorité des profils reconnus se rattachent aux vie-viie siècles, comme en témoigne notamment le bord évasé et épaissi d'une coupelle de teinte vert d'eau (fig. 32, n° 1). Avec un diamètre de 120 mm, l'aspérité de son rebord suggère qu'il était probablement équipé d'un filet blanc opaque rapporté à chaud. Cette technique ainsi que le profil se rattachent à la forme 21a définie par Danièle Foy¹²⁴. Un petit fragment de gobelet ou de cornet à bord rentrant et épaissi, élaboré à partir de la même matière de teinte vert d'eau et présentant une composition identique, pourrait se rattacher à la variante 21 b de ce grand type de verres ornés (fig. 32, n° 2). Il s'agit là des marqueurs les plus anciens, dont la datation oscille entre la fin du ve et le premier tiers du vie siècle. Plusieurs modèles de verres à tige ont également pu être identifiés, notamment par la présence d'un bord légèrement évasé de coupe tronconique (fig. 32, n° 3) et de deux pieds de 40 mm de diamètre. Tous deux équipés d'un ourlet creux, ils attestent de techniques de mise en œuvre bien distinctes. Le premier est formé d'une double épaisseur de verre qui permet de le rattacher à la forme 23a (fig. 32, n° 4), alors que le second est élaboré à partir d'une seule épaisseur de verre repliée vers l'extérieur qui permet de l'associer à la forme 23 b, plus rare (fig. 32, n° 5). Les verres à tige constituent la forme de vaisselle dominante dans le Midi méditerranéen entre la seconde moitié du vie siècle et le viie siècle. Les profils qui se dégagent ici ne sont pas sans rappeler les productions de l'officine de Maguelone¹²⁵. Enfin, deux éléments plus tardifs pourraient être attribués à la fin du viie ou au viie siècle. Il s'agit de deux bords de bols à fond convexe, l'un épaissi et légèrement rentrant (fig. 32, n° 6) et l'autre ourlé vers l'intérieur (fig. 32, n° 7). Tous deux rattachés à la forme 28 b, ces verres campaniformes au profil élancé (*bell beaker*) ont été retrouvés sur plusieurs sites du Midi méditerranéen tels que la fouille marseillaise de Jules Verne ou encore l'habitat de Dassargues à Lunel¹²⁶.

Fig. 32 Mobilier en verre des vie-viie siècles de Soulages.





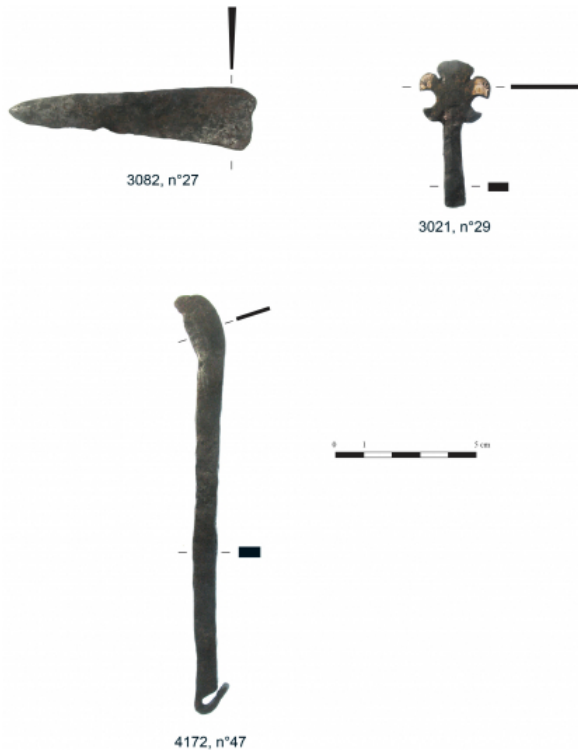
I. Commandré

94 Le mobilier en verre étudié sur le site constitue donc un lot modeste, dont la fragmentation a par ailleurs largement favorisé les phénomènes de percolation ou de brassage. Aussi les données stratigraphiques soulignent-elles le plus souvent la position secondaire de ces artefacts. Toutefois, leur étude pointe des chronologies assez précises, essentiellement centrées sur les *vie-viie* siècles, et la répartition des fragments livre quant à elle une focale d'occupation localisée en contrebas de la terrasse qui accueille la maison d'habitation. Ces coupelles, gobelets ou luminaires, verres à tige et bols constituent un ensemble de vaisselle non spécifique, qui pouvait être associé à l'habitat comme aux premières sépultures inhumées sur le site. Les éléments les plus précoces et les plus tardifs témoignent de contacts, sinon d'une certaine influence, des centres de productions plus septentrionaux, mérovingiens puis carolingiens¹²⁷. À l'inverse, d'autres artefacts, tels que les verres à tige, soulignent les spécificités méditerranéennes et permettent ainsi d'étoffer une documentation matérielle alto-médiévale encore peu connue dans ce secteur du Languedoc.

9.3. Le mobilier métallique

95 Parmi les sept éléments métalliques associés à l'occupation, quatre sont identifiables. L'ensemble couvre les différents aspects du quotidien d'un habitat rural. Parmi ces objets figure un couteau en fer¹²⁸, d'usage polyvalent, représenté par la partie distale d'un exemplaire à dos droit ; la soie n'est pas conservée (fig. 33, 3082, n° 27). Il est daté des débuts de l'occupation. Le mobilier d'ameublement est illustré par une peinture de coffre en fer¹²⁹, attribuée à la seconde phase de l'occupation. Cet élément décoratif est constitué d'une tige plate sur laquelle est greffé un motif trilobé à échancrures latérales. Ces dernières présentent, sur leur face supérieure, des traces d'un placage argenté (fig. 33, 3021, n° 29). Vient s'ajouter l'outillage nécessaire aux travaux agricoles avec une serpette en fer¹³⁰. La soie étroite est terminée par un crochet associé à l'amorce d'une lame courbe (fig. 33, 4172, n° 47). Des exemplaires approchant de cet outil, et qui se caractérisent par un long manche, sont attestés dès l'Antiquité¹³¹, mais ils présentent généralement une soie torsadée¹³². Les serpettes médiévales sont à soie plate et elles sont terminées par une boucle ou, comme ici, par un crochet de fixation¹³³.

Fig. 33 Objets métalliques : mobilier et accessoires domestiques.



Y. Manniez

96 Au sein des objets d'interprétation incertaine (lame, lamelle, tige ou plaque en fer), deux éléments se distinguent. Le premier, issu du contexte des *vie-viie* siècles est une plaque qui présente une face externe convexe lisse et une face interne concave portant des traces de façonnage¹³⁴. L'une des extrémités se termine en oblique, tandis que l'autre est marquée par le départ d'une courbure interrompue par une fracture. Trois perforations circulaires ont été réalisées au centre, sur la partie supérieure, à 3,5 cm du bord oblique et avec des espacements de 0,3 cm et 0,4 cm. Les étampures, réalisées depuis la face convexe, sont légèrement tronconiques : diamètres extérieurs de 0,7 cm pour les deux du bas et de 0,6 cm pour celui du haut (fig. 34, 4172, n° 245). Le second objet remarquable, qui est issu d'un contexte daté entre la fin du *viii*e et le début du *ix*e siècle, est une pièce presque rectangulaire¹³⁵, cassée aux deux extrémités. Elle peut correspondre à un renfort de malle ou de coffre (fig. 34, 2454, n° 7).

Fig. 34 Objets métalliques : fonction indéterminée.





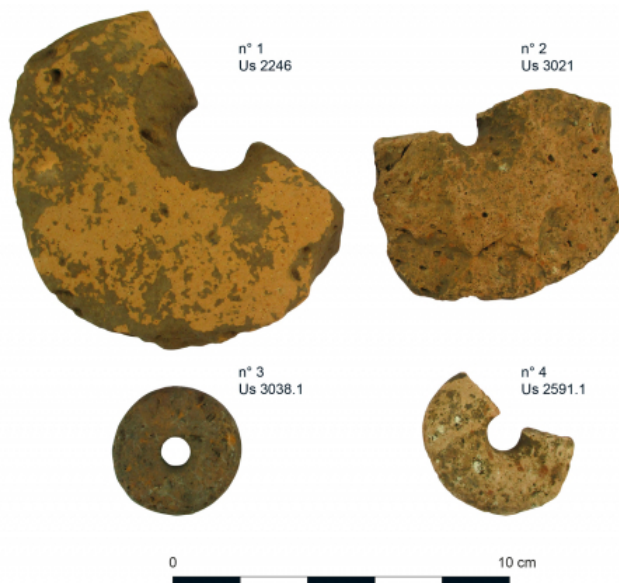
F. Chandevau, F. Raynaud

97 Une probable pierre à aiguiser en grès, entière, a été retrouvée dans le comblement d'un silo. De forme oblongue et de petites dimensions¹³⁶, elle est peu érodée par les séances d'affûtage. Sa petite taille l'associe à l'entretien de petits objets tels que des lames de couteau ou tout autre élément doté d'un tranchant.

9.4. Le travail du textile

98 Le travail du textile est représenté à plusieurs étapes de son déroulement. Ainsi, le filage de la matière première est documenté par quelques fusaïoles en terre cuite (trois exemplaires dans la partie nord : une dans la maison d'habitation, les deux autres dans le secteur funéraire) (fig. 35, n° 3 et 4)¹³⁷. L'étape du tissage est représentée par deux pesons, un fragment de peson en pierre retrouvé dans le secteur des annexes, à proximité du bâtiment 4¹³⁸, et la partie supérieure d'un fragment de poids en terre cuite¹³⁹ conservé sur la terrasse occidentale (fig. 35, n° 2). Cet inventaire est complété par un demi-disque en terre cuite, creusé d'un trou aux bords biseautés (fig. 35, n° 1). La fonction de cet objet incomplet découpé dans une *tegula*, bien qu'indéterminée, est associée, sans certitude, à un poids dont une partie est manquante¹⁴⁰. À ces éléments s'ajoute le possible métier à tisser à deux traverses dans le bâtiment 8. La coexistence des deux types de métiers à tisser sur le site, le métier à poids et le métier à traverses, n'est pas incohérente : elle a été observée sur l'habitat des VII^e et VIII^e siècles du Chemin aux Errants à Val-de-Reuil (Eure), aux dimensions certes plus importantes que celui de Soulanges¹⁴¹.

Fig. 35 Fusaïoles et poids en terre cuite.



Cl. A. Bergeret, V. Lelièvre

10. L'alimentation et l'environnement

10.1. L'élevage et la chasse

99 Les vestiges fauniques de la période allant du VI^e siècle au VII^e siècle ont été mis au jour dans 27 unités stratigraphiques antérieures au VIII^e siècle toutes établies dans la partie nord du site, et dans sept US de la fin du VIII^e siècle au début du IX^e siècle. Un total de 210 ostéorestes déterminés taxonomiquement a été obtenu, 170 pour la première période et 39 pour la seconde (fig. 36). S'ajoutent huit conchyliorestes¹⁴² (fig. 37).

Fig. 36 Ostéorestes : nombres de restes (NR) par période, par secteur et par taxon.

t.p.q.	t.a.q.	Nombre d'Us														total NR	indéterminés	triade domestique		
		ovicaprins	porcins	bovins	équidés	chien	renard	canins	chat domestique	lièvre	lapin	petits mammifères	rats	taupes	poule	perdrix	passériformes			
500	625	1						1										1	1	2
500	80	15	46		4					6	1	1		5	1	1		64	32	96
600	800	11	22	11	7	6	2	1	1	5		1	2	3	1	1		61	120	181
...	800	1	17	4	6	1	1			4			2	9				44	3	47
total Vie-Ville s.		28	85	13	5	7	2	1	1	15	1	4		17	1	2		170	156	326
775	925	7	18	6	1	1				5				1	7			39	74	113

V. Forest

Fig. 37 Conchyliostres : nombre minimum de valves (NMV) par taxon et par US.

période	taxon	t.p.q.	t.a.q.	présence de céramiques Ve Ville s.	zone	Us	Nombre Minimum de Valves (NMV)				
							gauche	droite	?	total	
Ville-Xe s.	huître plate	500	800		2,1	2125		1		1	5
		500	925	1	2,1	2102	2			2	
		775	925		3	2100		1		1	
				2,1	2534	1				1	
	peigne glabre	500	925	1	2,1	2102	1			1	2
		600	800			2043			1	1	
verniss fauve	775	800	1	2,1	2554		1		1	1	

V. Forest

100 Quinze taxons ont été identifiés à partir des restes osseux et trois à partir des coquilles. Parmi les premiers, certains sont fort probablement intrusifs comme les taupes *Talpa* sp., le rat noir *Rattus rattus* ou les batraciens. Certains des restes de lapin de garenne *Oryctolagus cuniculus*, en particulier les plus jeunes, pourraient témoigner d'une occupation des terrains après abandon. Il n'est pas exclu non plus que le renard *Vulpes vulpes* ait pu venir mourir sur le site sans intervention humaine. Une grande abondance de dents isolées des principaux taxons¹⁴³ (supérieures et inférieures, bien que les secondes soient mieux enchâssées dans un os plus résistant) suggère que ces organes squelettiques ont subi des dégradations mécaniques. Toutefois, il est difficile de dire à quel moment elles sont survenues. Cet éventuel phénomène étant peu flagrant sur les vestiges des autres organes, seraient alors uniquement demeurés sur l'aire fouillée des ossements de faible encombrement, qui ont pu subsister et résister aux occupations successives en étant partiellement remobilisés. Les maxillaires et les mandibules auraient ainsi éclaté en libérant les dents avant l'abandon définitif du site¹⁴⁴.

101 Les restes des taxons autres que les espèces intrusives et ceux de mollusques ont été produits par des activités humaines. Les marques de découpe, les organes conservés et les taxons présents orientent vers l'identification d'une majorité d'entre eux comme des déchets alimentaires d'après les connaissances que nous avons acquises sur le Languedoc méditerranéen¹⁴⁵. La documentation réunie ne permet pas de séparer ce qui relève des premiers stades de préparation des cadavres ou des déchets d'assiette. Cependant, certains vestiges ne se rapportent pas à cette filière. Ainsi, une moitié sommitale de valve droite de vernis fauve *Callista chione*, mollusque bivalve marin, a été utilisée comme objet¹⁴⁶. Comme c'est très souvent le cas durant la période médiévale, le statut des restes d'équidés, de chien, de chat, ou de renard même, est délicat à déterminer en l'absence de toute marque de découpe les affectant. Celui des équidés oscille entre l'alimentation ou l'équarrissage. Ils peuvent aussi être erratiques comme ceux de canins et de chat, venant de carcasses démantelées dont les composants migrent individuellement au rythme des mouvements sédimentaires.

102 L'alimentation carnée, telle qu'elle peut être restituée par l'assemblage de Soulages, repose sur la triade domestique, la poule et quelques espèces sauvages. La liste de ces dernières réunit uniquement le petit gibier à poils (lapin, lièvre brun *Lepus europaeus*) ou à plumes dans une gamme plutôt étroite d'oiseaux, perdrix rouge *Alectoris rufa*¹⁴⁷, passériformes¹⁴⁸ (pie *Pica pica* ou geai *Garrulus glandarius*, étourneau/grive *Sturnus/Turdus*, peut-être pinsons du genre *Fringilla*) dont certains os pourraient aussi être erratiques ou intrusifs. Une première analyse quantitative par la comparaison des dénombrements bruts indiquerait que les animaux sauvages jouent un rôle discret par rapport à la triade domestique et à la poule, à l'instar d'une image désormais assurée pour la France méridionale médiévale¹⁴⁹. Cette interprétation reste conditionnée par le postulat selon lequel les ossements de ces espèces sauvages suivent le même cheminement pré-dépositionnel que ceux des espèces domestiques. Le spectre réduit d'espèces sauvages et la faiblesse du nombre d'individus infantiles ou juvéniles chez les ovicaprins et les porcins¹⁵⁰ plaident pour un régime carné d'une population socialement simple¹⁵¹.

103 Les valves de deux taxons de mollusques bivalves marins (l'huître plate d'Europe *Ostrea edulis* et le peigne glabre *Flexopecten glaber*) peuvent résulter d'un acte de consommation alimentaire. Cinq valves d'huître plate d'Europe *Ostrea edulis*, trois valves gauches et deux droites, ont été collectées dans quatre US. Deux fragments de valves de peigne glabre *Flexopecten glaber* ont été mis au jour dans deux US antérieures au IXe siècle.

104 Une approche plus quantitative de l'alimentation carnée à partir des vestiges recueillis repose sur l'estimation des masses de viande consommées de la triade domestique et des équidés¹⁵² (fig. 38). Les masses de viande totales produites par les carcasses à la suite de l'abattage du nombre minimum d'individus à l'origine des ossements sont majoritairement bovines à 58 %. Au contraire, les masses de restes qui refléteraient davantage les seules viandes attachées aux restes osseux mis au jour valorisent davantage la viande ovicaprine qui est majoritaire à 52 %. La régression de la part des bovins entre les deux calculs peut être partiellement imputée à la disparition des ossements bovins plus encombrants. Dans l'hypothèse d'une consommation des équidés, leur rôle par rapport à la triade domestique est loin d'être négligeable, autour de 20 % dans les deux estimations.

Fig. 38 Estimations des masses de viande consommées par taxon.

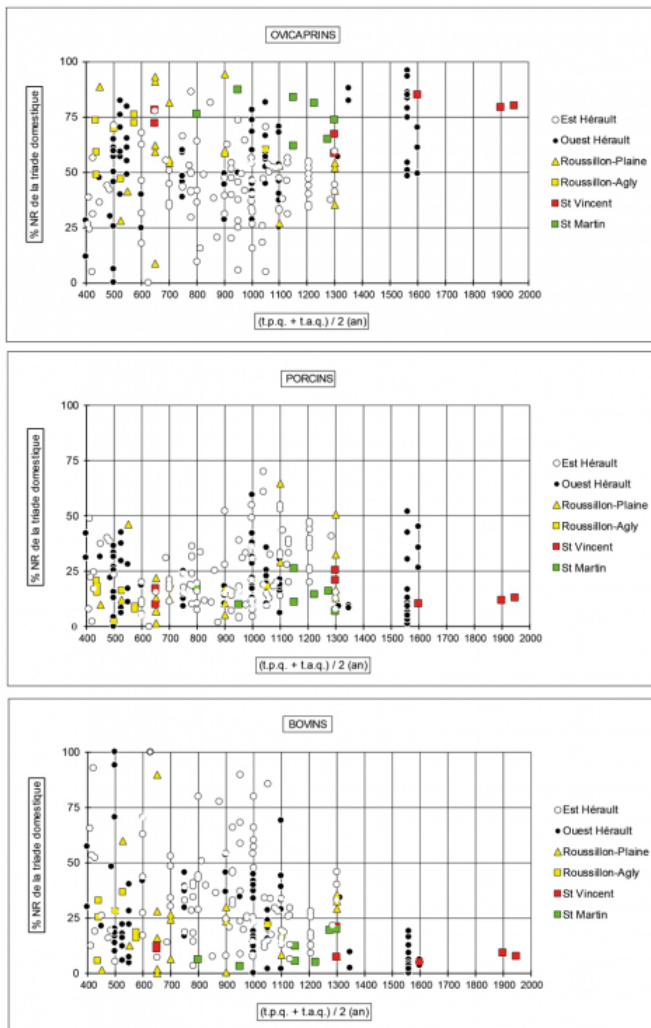
Masses de Viande (MV)	en kg	%
d'après les Nombres minimum d'Individus (Columeau 1991)		
ovicaprins	563,5	17
porcins	818	25
bovins	1910	58
total (kg)	3291,5	100
équidés	900	21
d'après les Masses de Restes (MV = MR*5)		
ovicaprins	1,4	52
porcins	0,4	16
bovins	0,9	33
total (kg)	2,6	101
équidés	0,6	18

V. Forest

105 L'extraction de sept lots chrono-stratigraphiques de la totalité de l'assemblage¹⁵³, dont deux regroupent les US datées entre 500 et 800, permet de replacer la composition de la triade domestique du site de Soulages dans le contexte régional afin de mieux saisir une éventuelle singularité du site et d'en déduire des interprétations d'ordres divers (fig. 39).

Fig. 39 Triade domestique : Variation de la composition par lot chrono-stratigraphique dans le contexte des sites ruraux du Languedoc méditerranéen.





V. Forest

- 106 Les deux lots constitués pour la phase VI-VIII siècles sont marqués par une forte concentration de vestiges ovicaprin. En valeurs absolues, les deux pourcentages, proches l'un de l'autre autour de 75 %, dépassent la plupart des valeurs connues sur les sites de l'Hérault, qui sont globalement établis en plaine ou sur les premières pentes. Comme les valeurs des restes porcins sont constamment assez basses, les pourcentages de restes bovins s'inscrivent en négatif de ceux des ovicaprin. Nous pouvons donc conclure que le site suit l'augmentation des restes ovicaprin au sein de la triade domestique observée dans tout le Languedoc-Roussillon à partir du III^e siècle¹⁵⁴. Ils se placent parmi les valeurs hautes d'un pic qui s'étend approximativement entre le V^e et le VII^e siècle¹⁵⁵. Mais au lieu de connaître une légère décroissance au profit des bovins et, à un degré moindre, des porcins par la suite, les ovicaprin se maintiennent en singularisant le site de Soulages.
- 107 L'explication peut résider dans la topographie particulière de la région, le causse du Larzac. Pour ceci, il faut supposer que la tendance alimentaire régionale se dessine sur un fond de consommation très majoritaire des animaux élevés localement. Les variations des pourcentages de restes de chaque taxon représentent alors l'évolution relative de la part de chaque taxon au sein du cheptel domestique global de la triade domestique. Le modèle d'exploitation pastorale du Larzac mis en place durant la période VI-VIII^e siècle, caractérisé d'emblée par une préférence accordée aux ovicaprin par rapport aux sites de l'Hérault, s'est imposé comme celui le plus adapté pour continuer à vivre sur le causse dans l'état où il a été trouvé ou aménagé au cours de ces siècles.
- 108 Par ailleurs et de manière anecdotique, le reste de chat domestique des VI-IX^e siècles confirme la diffusion de cette espèce dans les milieux ruraux à partir de la fin de la période romaine¹⁵⁶. De même, les quelques restes d'équidés, qui sont de faible corpulence, vers 1,10-1,20 m de hauteur au garrot, pourraient correspondre à la diffusion de l'âne de petite taille dans le Languedoc à partir de la fin de l'Antiquité tardive¹⁵⁷ comme nouvel animal à tout faire, pour la monte, la somme, le trait et la production d'hybrides de type mulet ou bardot, etc.
- 109 Les bivalves marins sont les témoins d'un approvisionnement à longue distance que nous savons possible avec régularité probablement jusqu'au VII^e siècle en Bas-Languedoc et qui serait exceptionnel par la suite¹⁵⁸. Mais la rareté des découvertes, malgré l'effet de délabrement taphonomique, laisse supposer que cet approvisionnement a été éphémère, peut-être dans les premiers temps de l'occupation, voire avant. Il disparaît probablement ensuite car les quelques coquilles trouvées dans les couches ultérieures sont en majorité liées à un mobilier céramique résiduel des deux premiers siècles de l'occupation (fig. 37).

10.2. L'environnement

- 110 Les charbons offrent des indications sur le couvert végétal local au haut Moyen Âge. Le spectre taxonomique très limité est écologiquement cohérent avec des essences qui évoquent la dualité du couvert végétal dans cette bordure méridionale du Larzac : les lambeaux boisés avec chêne à feuillage caduc, accompagné des érables¹⁵⁹, du cornouiller et des rosacées, et les zones à couvert végétal clairsemé, principalement caractérisé par le buis et par le nerprun ; à l'heure actuelle, plusieurs de ces essences (chêne à feuillage caduc, érable de Montpellier et buis) sont très présentes localement. La récurrence du buis attire notre attention tout particulièrement en raison du rôle primordial joué jadis par cette plante dans le mode de vie traditionnel du Larzac. L'étude de référence effectuée par Adrienne Durand-Tullou¹⁶⁰ mentionne son utilisation dans les haies le long des drainilles (en raison de la quasi-impénétrabilité de son feuillage), dans le potager (engrais vert ou pour protéger les cultures de la chaleur et de la sécheresse), comme litière pour les bovins et équidés et en tant que bois d'œuvre et de chauffage/éclairage.



111 Nos résultats apportent de premières observations sur le haut Moyen Âge dans la région Caussenarde mais notre perception du milieu végétal reste trop limitée et nécessite donc d'être replacée dans un contexte régional élargi. Le haut Moyen Âge est une période cruciale dans l'histoire agricole des zones de moyenne montagne¹⁶¹. La croissance démographique et agropastorale enregistrée à l'époque aurait entraîné la transformation des paysages, avec un rétrécissement des espaces forestiers, tout particulièrement de la hêtraie, et l'augmentation des céréales et des apophytes¹⁶². Dans les Cévennes, par exemple, la régression du hêtre est accompagnée de celle du pin de type sylvestre, du noisetier et de l'aulne¹⁶³. Des changements sont perceptibles à partir du Moyen Âge central, avec tout d'abord une reprise forestière interprétée comme une conséquence de la réorganisation du territoire plutôt que comme un indicateur de repli du peuplement¹⁶⁴. Cette reprise de courte durée est suivie par des changements paysagers importants, visibles dans les diagrammes polliniques par la diminution des pollens arborés et l'augmentation des indicateurs pastoraux et culturaux.

112 Les données anthracologiques disponibles pour le haut Moyen Âge concernent plutôt des sites de basse altitude, proches du littoral ; dans les Causses, nous devons nous contenter des résultats fournis par des sites occupés avant cette période. Ils offrent un aperçu des antécédents écologiques/anthropiques. Le diagramme le plus significatif est celui du Rajal del Gorp (Millau) situé un peu plus en altitude (785 m) avec des occupations discontinues entre le Mésolithique et la période romaine¹⁶⁵. Les pineraies (Pin type sylvestre) dominantes au début de la séquence sont graduellement investies par le chêne à feuillage caduc, lequel se développe à partir du Néolithique ancien pour devenir rapidement prédominant ; le pin persiste cependant jusqu'à la fin de la séquence. La présence du hêtre au sein d'une futaie de chêne mature est signalée dès le Néolithique moyen/final aussi bien que des marqueurs très discrets d'ouverture du milieu, témoignant d'une pression anthropique modérée jusqu'à la fin de la séquence. Dans le cas de Soulages, pour le moment, nous ne pouvons pas établir de comparaisons directes, ni évaluer l'impact anthropique ou les adaptations aux contraintes locales ; d'autres données sont nécessaires pour restituer le cadre de vie de ces populations.

10.3. Les cultures

113 Les restes carpologiques ont mis en évidence la diversité des céréales (l'orge, le seigle ou le blé, et éventuellement l'avoine) et leur association avec des légumineuses et des fruits (le noyer) (fig. 20 et 21). Ces restes sont toutefois en nombre trop insignifiant pour être davantage exploitables et permettre de déterminer la prédominance d'une culture sur une autre. La présence des silos pour stocker les graines ne signifie pas que l'ensemble des éléments ainsi conservés provenaient directement de la récolte sur les terrains exploités par les habitants de Soulages. Aucune aire de battage ou de piquage n'ayant été repérée, le mode de traitement des produits de la récolte n'est pas documenté. Rappelons toutefois l'existence d'un four qui a pu servir au grillage des grains.

11. L'apport de la fouille de Soulages à la connaissance des habitats du haut Moyen Âge

114 L'habitat de Soulages, par la nature des vestiges conservés et l'absence de marqueurs d'activités spécifiques significatifs, peut être considéré comme un habitat modeste tourné vers l'autosuffisance, pour la nourriture et certains produits de première nécessité (vêtements). L'élevage de brebis fournit aux paysans la base de leur alimentation, selon un schéma propre aux milieux ruraux. La céramique utilisée est issue en grande majorité de circuits d'approvisionnement courts, mettant l'habitat en relation avec les marchés locaux. La verrerie reste classique, dominée par le verre destiné à la boisson ou à l'alimentation ; les possibles éléments de luminaire, associés à la maison en pierre, évoquent un relatif confort. Ce vaisselier de verre, provenant de certains centres de production encore indéterminés, témoigne de circuits d'échanges qui, comme pour le mobilier céramique, mettent en contact l'habitat rural avec la plaine par l'intermédiaire de marchés locaux.

115 À l'échelle réduite de son territoire immédiat, cet habitat semble s'installer sans contrainte parcellaire antérieure. Si la présence d'un site occupé durant l'Antiquité a été observée plus au sud, il semblerait cependant que ce soit surtout l'existence d'un axe de communication, dont l'origine n'est pas connue, qui a été déterminante dans le choix de l'implantation. En cela, l'établissement paraît différer de certains sites du haut Moyen Âge qui, en plaine, se fondent dès leur création dans un territoire structuré durant l'Antiquité, sans qu'il soit toujours possible de déterminer l'influence du réseau parcellaire ancien sur les orientations nouvelles. À Dassargues, sur la commune de Lunel (Hérault), l'influence du parcellaire antique reste marquée durant toute la durée de l'occupation, de l'édification de la ferme au VI^e siècle à la construction de l'église aux XI^e-XII^e siècles¹⁶⁶. À la fin du VII^e siècle, le site de Lallemand à Mauguio (Hérault) illustre avec plus de nuances ce phénomène. Il se développe au sein de parcelles délimitées par des fossés qui englobent des pâturages et des bâtiments. Si l'ensemble de cet établissement semble dès l'origine très structuré, il n'a pas été possible de déterminer l'influence des axes hérités de l'Antiquité ou de l'Antiquité tardive sur ceux apparus plus récemment¹⁶⁷. Soulages s'apparenterait davantage à l'établissement rural installé aux Termes de Plaissan (Hérault). Sur ce site, dans un territoire vraisemblablement cultivé durant l'Antiquité, l'établissement rural se développe, aux VI^e-VII^e siècles, au bord d'un chemin et l'occupation médiévale ne se dilate au-delà de cet élément fixateur qu'aux IX^e-X^e siècles¹⁶⁸.

116 La nature des vestiges (bâtiments sur poteaux porteurs, bâtiments à fond excavé, four, silos) apparente l'habitat à d'autres sites alto-médiévaux. Dès le début de l'occupation, des bâtiments sont concentrés dans des enclos, mitoyens d'espaces à vocation distincte. Ainsi, si les bâtiments, toutes fonctions confondues, côtoient les zones d'ensilage de façon classique, la proximité de ces zones avec l'espace réservé aux défunts est remarquable¹⁶⁹.

117 Les bâtiments se répartissent principalement dans la partie nord, sur une bande orientée ouest-est. Parmi eux, trois ensembles se distinguent. Le premier, en position dominante, est dévolu à l'unique maison en pierre, la « maison-famille » qui devait abriter le ménage paysan au sens de la « famille formée autour du couple et de ses enfants »¹⁷⁰. Installée en bordure d'une terrasse calcaire, elle domine de près de 4 m les deux autres secteurs. Ces derniers regroupent des bâtiments dont le développement est délimité par des palissades. Le secteur nord, qui accueille *a minima* trois structures, est le mieux documenté avec un enclos matérialisé par des alignements de trous de poteau espacés régulièrement. Au voisinage des constructions s'intègrent de petites aires d'ensilage, mal conservées ou observées sur des portions réduites. Ainsi, au nord, une première aire se développe, encadrée sur deux côtés par les bâtiments enclos. Au sud, une seconde aire est située à moins de dix mètres de l'unique bâtiment observé. En association avec l'habitat, un emplacement est dévolu à un groupe de tombes installées au nord du site, au pied de la maison d'habitation en pierre. À la fin du VIII^e siècle-début du IX^e siècle, le changement le plus notable concerne l'affectation du secteur sud-est de la partie nord à une petite aire d'ensilage aménagée au détriment de bâtiments antérieurs. L'emprise de l'espace funéraire s'étend en direction de l'est. Au sud des terrains, l'ouverture de nombreuses tranchées a mis en évidence une zone peu construite où seul un bâtiment est présent.

118 Sur le site des Termes à Plaissan, des VI^e-VII^e siècles jusqu'aux IX^e-X^e siècles, la zone d'habitat reste dissociée de la zone d'ensilage et cette séparation est marquée physiquement par le creusement d'un fossé. Aucune inhumation contemporaine de l'habitat n'a été observée¹⁷¹. À Lallemand, les lieux de vie et de subsistance sont organisés dans des parcelles fossoyées, certaines contiennent des pâtures et d'autres des structures d'habitat et leurs annexes avec puits. Les sépultures en lien avec l'occupation primitive de la fin du VII^e siècle à la fin du IX^e siècle sont isolées des bâtiments et se fixent près des fossés¹⁷². À



Dassargues, au ^v^e siècle, la ferme et ses composantes sont édifiées à plusieurs mètres au sud-est de l'aire d'ensilage, et à une trentaine de mètres de l'aire funéraire placée au carrefour de deux chemins¹⁷³.

119 Au sein de ces espaces clos, les bâtiments sur poteaux porteurs attestés ou restitués à Soulagues sont comparables à des découvertes réalisées sur des sites contemporains et cette confrontation vient à l'appui de l'identification fonctionnelle des constructions et, au-delà, de la caractérisation de l'habitat. Dans la partie nord, au centre et à l'est, et dans la partie sud, les plans présentent des formes rectangulaires dont la superficie hors œuvre varie¹⁷⁴ entre 5,90 m² et 8,25 m². L'absence d'indices pour restituer l'épaisseur des murs en élévation ne permet pas de renseigner les surfaces utiles (dans l'œuvre) des constructions. Ces dernières s'appuient sur des structures sur poteaux porteurs ou à fondation sur sablière enterrée, et des élévations de terre et bois ou des élévations en terre massive.

120 C'est le bâtiment de plain-pied à ossature de bois qui fournit le plus d'indices et offre la plus grande emprise avec le bâtiment 13 (à deux nefs, 8 m²). Il ne semble pas trouver d'éléments de comparaison en Languedoc¹⁷⁵ contrairement au corpus présent plus au nord¹⁷⁶ (nombreux exemples au Recourbe à Château-Gaillard dans l'Ain, ^{ix}^e-^x^e siècles¹⁷⁷ ; site du Lotissement des Fleurs à Munwiller, dans le Haut-Rhin, où il s'intègre dans les structures d'habitat au voisinage d'annexes à fond excavé pour une période couvrant les ^{vii}^e-^x^e siècles¹⁷⁸), où ce type de construction est assimilé à de grandes habitations divisées en plusieurs nefs¹⁷⁹. Le bâtiment à deux nefs de Soulagues pourrait donc correspondre à une habitation.

121 Structurellement, la typologie des différentes constructions place Soulagues en position intermédiaire entre les habitats de plaine (Dassargues, Plaissan, Lallemand) et de hauteur (Le Camps des Armes, Pampelune). La question du choix des matériaux et de la priorité qui semble être accordée à l'usage de la terre interroge. En effet, l'emploi de la pierre semble restreint dans ce secteur pourtant bien pourvu en bancs calcaires. Elle n'est attestée à Soulagues que sur la terrasse occidentale pour la mise en œuvre du bâtiment 7. L'utilisation du bois semble induire un couvert forestier suffisamment dense pour servir tout à la fois de matériau de construction et de combustible. La terre, précieuse dans ce contexte de cause, peut provenir de secteurs éloignés, non cultivés et non pâturés.

122 Le bâtiment à ossature de bois et fond excavé est bien attesté dans le Languedoc pour les ^v^e-^{vi}^e siècles¹⁸⁰. Son utilisation perdure durant le haut Moyen Âge, à Maguelone (Hérault) notamment, durant le ^{vi}^e et le début du ^{vii}^e siècle¹⁸¹. À Dassargues, il est associé à des annexes ou à une petite unité d'habitation ayant accueilli un saisonnier « chargé de l'entretien et de la garde des silos situés alentour »¹⁸². Dans le nord de la France, la fonction de ces constructions, appelées « fonds de cabane », est restreinte à une activité artisanale ou domestique (tissage, travail du cuir), à du stockage (pour le fourrage) ou à une fonction de bergerie¹⁸³.

123 A *contrario*, la mise en évidence de fonds excavés ou semi-excavés localisés sous une partie seulement du bâtiment relève de découvertes relativement récentes dans le Languedoc¹⁸⁴. Pour les ^{vi}^e-^{vii}^e siècles, il est attesté pour la première fois à Roquemaure (Gard), lors d'une fouille réalisée en 1995¹⁸⁵. Dans la plaine languedocienne, ce sont des analyses micromorphologiques qui l'ont mis en évidence, sur le site de Lallemand¹⁸⁶. Sur ce site, le bâtiment à fond semi-excavé succède au premier type aménagé sur l'emprise des constructions. Ainsi, dès le début de l'occupation (de la fin du ^{vii}^e siècle à la fin du ^{ix}^e siècle), de vastes fosses témoignent de la construction de bâtiments sur fond excavé dont la relation avec la superstructure est mal cernée. Ce n'est que durant la période suivante, qui va de la fin du ^{ix}^e siècle au dernier quart du ^x^e siècle, que plusieurs bâtiments sur cave ou vide sanitaire sous plancher aménagé sous une partie de l'emprise de la construction ont été vraiment reconnus¹⁸⁷. À Roquemaure, le bâtiment à sol excavé est ajouté contre le bâtiment principal d'habitation ; il est associé à une cave. À Lallemand, les bâtiments de la première phase sont assimilés à des annexes agricoles. Ils seraient les seules constructions visibles d'un ensemble plus vaste qui se développerait au-delà de l'emprise de fouille, l'habitat n'ayant pas été observé¹⁸⁸. À la phase suivante, les édifices en terre et bois, à fond excavé ou non, sont reconnus comme des maisons.

124 Lors de son installation, l'habitat de Soulagues semble mixer les modes de construction adoptés au haut Moyen Âge pour organiser les secteurs. Au nord, sur la terrasse occidentale, la maison d'habitation, construite en pierre, domine les espaces qui se développent à ses pieds ; les deux principaux au nord et au nord-est sont enclos par des palissades. Dans l'espace nord, le premier ensemble regroupe une annexe au fond semi-excavé (annexe ou maison de « travailleurs de la terre »¹⁸⁹, bât. 1), jouté par un petit édifice (possible remise, grenier ou poulailler ?, str. 12), au nord desquels la structure 11 a pu délimiter un jardin ou un parc à brebis. Le secteur nord-est rassemble de petits volumes dont la fonction pourrait être celle de remises ou de structures de stockage de denrées alimentaires avant transformation et/ou de fourrage pour les animaux. Un bâtiment à double nef s'y installe tardivement : il pourrait correspondre à une maison d'habitation destinée à un groupe familial particulier, un autre « foyer paysan »¹⁹⁰ en comparaison avec des bâtiments de plan identique du nord de la France¹⁹¹.

Conclusion

125 L'étude de l'occupation de Soulagues apporte des éléments inédits à la connaissance du peuplement du plateau du Larzac, durant le haut Moyen Âge et au-delà. Dans ce secteur, les sources écrites mettent en évidence une indéniable densité de l'occupation, au travers d'actes dont les premières mentions datent de la toute fin du ^x^e siècle, soit plus d'un siècle après l'abandon de l'habitat de Soulagues. Ce site livre les traces d'une occupation qui a évolué sans hiatus en deux phases principales sur près de quatre siècles, du ^{vi}^e au début du ^{ix}^e siècle, donnant corps à un habitat rural inédit. Un établissement parfaitement intégré dans son environnement dont les habitants ont su tirer les moyens de subsistance et les éléments indispensables à la mise en œuvre des composantes de l'établissement.

126 Dès le début de l'occupation, du ^{vi}^e-^{vii}^e au ^{viii}^e siècle, les matériaux de construction distinguent les différents édifices : la pierre pour la maison d'habitation, le bois et la terre pour les annexes. La pierre fixe l'habitation dans le temps, tandis que le bois et la terre autorisent des réfections multiples, voire des déplacements de structures, offrant une plus grande souplesse dans la gestion de ces volumes édifiés dans des espaces contraints par des palissades aux limites pérennes. Mais c'est bien l'organisation interne du site, avec la distinction des espaces (habitation, espaces économiques et sépultures), qui caractérise cet habitat sur la durée de son évolution. En effet, la volonté de maintenir une proximité entre les vivants et les morts semble déterminante. Durant les ^{vi}^e-^{vii}^e siècles et jusqu'au ^{viii}^e siècle, au pied de la maison d'habitation, les annexes sont nombreuses et occupent une superficie importante. L'espace affecté aux défunts est situé au plus près de l'habitation. De la fin du ^{viii}^e siècle au début du ^{ix}^e siècle, le secteur dévolu aux annexes se concentre dans une seule zone, la maison d'habitation est agrandie et l'espace funéraire se développe en direction de l'est et du nord. Entre ces deux lieux, l'espace semble libre, potentiellement en attente d'autres sépultures.

127 L'étude de Soulagues, le seul site du haut Moyen Âge à ce jour bien documenté dans ce secteur de moyenne montagne, fournit l'exemple d'un lieu, d'un possible manse, qui semble habité par une famille, deux peut-être¹⁹². Il est impossible de préciser si c'est la volonté de fonder un sanctuaire privé qui condamne la maison d'habitation et motive le départ des habitants ou si, à l'inverse, c'est leur départ qui justifie cette fondation. Dans le second cas, les raisons de l'abandon de l'habitat seraient multiples : extension de la cellule familiale, déplacement et réimplantation de cet habitat isolé dans un secteur encore inexploré, regroupement de plusieurs habitats dans un secteur déjà occupé, à quelques centaines de mètres, dans la plaine de Saint-Maurice.



ADRIAN Y.-M.

2015, *Haute-Normandie, Eure (27), Val-de-Reuil, Le Chemin aux Errants – Zone C*, Rapport final d'opération, Inrap-SRA Normandie, 5 vol.

BARDOT A., FOREST V.

2009, « L'exploitation des coquillages marins en Bas-Languedoc durant la période romaine », dans *El territori i els seus recursos. Estudis sobre el món rural d'època romana - 4, Girona, 7 novembre 2008*, Girona, Institut de Recerca Històrica, Universitat de Girona, Grup de Recerca Arqueològica del Pla de l'Estany, p. 45-60.

BARDOT-CAMBOT A.

2013, *Les coquillages marins en Gaule romaine. Approche socio-économique et socio-culturelle*, Oxford, Archaeopress, BAR International Series 2481.

BARDOT-CAMBOT A., FOREST V.

2014, « Une histoire languedocienne des coquillages marins consommés, du Mésolithique à nos jours », dans COSTAMAGNO S. (dir.), *Histoire de l'alimentation humaine : entre choix et contraintes*, Actes du VIII^e Congrès national des sociétés historiques (Rennes, 2013), Édition électronique, Paris, Éditions du CTHS, p. 88-104.

BERGERET A. (dir.)

2008, *Saint-Martin-de-Castries (Hérault), de l'habitat rural à l'ensemble ecclésial (VIII^e-XVIII^e siècles)*, Lodève, Chartes Lodévois-Larzac, Les cahiers du Lodévois-Larzac, n° 30.

2009, *L'église Saint-Vincent-de-Soulaiges : ensemble ecclésial et habitat rural médiévaux, Saint-Maurice-Navacelles (Hérault)*, Rapport d'opération de fouille programmée, Inrap-SRA Occitanie.

2011, *Saint-Maurice-Navacelles, 34 - L'église Saint-Vincent-de-Soulaiges : le cimetière au nord-est et au sud de l'édifice*, Rapport d'opération de fouille programmée, Inrap-SRA Occitanie.

2012, *Saint-Maurice-Navacelles, 34 - L'église Saint-Vincent-de-Soulaiges : le cimetière au nord-est et au sud de l'édifice*, Rapport d'opération de fouille programmée, Inrap-SRA Occitanie.

2018, *L'habitat rural de Saint-Vincent-de-Soulaiges (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault) : mise en place, abandon et reprise (des VI^e-VII^e siècles aux XIII^e-XVII^e siècles)*, Rapport d'opération de fouille programmée, Inrap-SRA Occitanie.

BERGERET A., CORROCHANO A., GUIONOVA G., coll. VASSAL V.

2011, « L'église Saint-Vincent-de-Soulaiges (Hérault) : les débuts d'un programme triennal de recherche », *Études héraultaises*, 41, p. 33-45.

BERGERET A., DONAT R., coll. BEC-DRELON N., PÊCHE-QUILICHINI K., FARGE A., BARBEY S.

2014, *Le tumulus du Camp des Armes, Hérault (34), Saint-Maurice-Navacelles*. Rapport final d'opération de sondage, Inrap-SRA Occitanie.

BERGERET A., DONAT R.

À paraître, « L'église et le cimetière de Saint-Vincent-de-Soulaiges, de la fin du VIII^e-début du IX^e siècle à la première moitié du IX^e siècle (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault) ».

BLAIZOT F.

2017, *Les espaces funéraires de l'habitat groupé des Ruelles à Serris (Seine-et-Marne) du VII^e au XI^e siècle*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine / Ausonius, Thanat'Os.

BONNET E.

1930, *Répertoire archéologique du département de l'Hérault. Période gallo-romaine*, Montpellier, Laffite-Lauriol.

BOTTOLIER-CURTET M., MULLER S.

2009, « Dynamique et contexte passés du développement d'une tourbière méditerranéenne (Massif de l'Aigoual, France) », *Comptes Rendus Biologies*, vol. 332/1, p. 69-82. <https://doi.org/10.1016/j.crvi.2008.09.008>
DOI : 10.1016/j.crvi.2008.09.008

BOUDARTCHOUK J.-L.

1999, « Premier bilan sur la céramique de la fin de l'Antiquité et du début du haut Moyen Âge du ruiforme de Montpellier-le-Vieux, La Roque-Sainte-Marguerite (fouilles Poujol J., 1995, 1996, 1997) », *Cahier d'Archéologie Aveyronnaise*, n° 13, p. 111-120.

2000, « Lapanouse-de-Cernon / A 75 : "Le Camp des Armes", une villa d'époque mérovingienne », *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 14, p. 172-173.

BOURIN-DERRUAU M.

1987, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (IX^e-XIV^e siècles)*, t. 1, *Du château au village*, t. 2, *La démocratie au village (XIII^e-XIV^e siècles)*, Paris, l'Harmattan.

BREICHNER H., CHABAL L., LECUYER N., SCHNEIDER L.

2002, « Artisanat potier et exploitation du bois dans les chênaies du nord de Montpellier au XIII^e siècle (Hérault, Argelliers, Mas-Viel) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 20, p. 57-106. <https://doi.org/10.3406/amime.2002.977>
DOI : 10.3406/amime.2002.977

BRUXELLES L.

2011, « Géochronologie du site de Saint-Vincent-de-Soulaiges », dans BERGERET 2011, p. 114-120.

BUFFAT L., coll. GUERRE J.

2005, « De la villa antique à la villa médiévale. L'évolution des centres domaniaux dans l'ancienne cité de Nîmes aux premiers siècles du Moyen Âge », dans DELESTRE X., PÉRIN P., KAZANSKI M., GUILCHER A., *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins d'archéologie*, Actes des XXIII^es journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles 11-13 octobre 2002. *Bulletin archéologique de Provence*, suppl. 3, p. 161-176.

CARME R., PÉDOUSSAUT L.

2003, « Le mobilier céramique du sud de Rouergue, quelques ensembles (VI^e-VII^e siècle) », dans BOUDARTCHOUK J.-L. (dir.), *L'époque mérovingienne en Midi-Pyrénées. État de la question et perspectives*. PCR, UMR 5608-UTAH, Rapport intermédiaire annuel d'activité, année 2002, SRA Occitanie, p. 273-322.

CATHMA

1993, CATHMA, LEENHARDT M., RAYNAUD C., SCHNEIDER L. (dir.), « Céramiques languedociennes du haut Moyen Âge (VII^e-XI^e siècles). Études micro-régionales et essai de synthèse », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 11, p. 111-128. <https://doi.org/10.3406/amime.1993.1246>
DOI : 10.3406/amime.1993.1246

CASSAN L., ALAUS P., MEYNIAL E.

1898-1905, *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone, publiés d'après les manuscrits originaux : Cartulaire de Gellone*, Montpellier, J. Martel aîné.

CHABAL L., FABRE L., TERRAL J.-F., THÉRY-PARISOT I.

1999, « L'antracologie », dans FERDIÈRE A. (dir.), *La Botanique*, Paris, Errance, « Archéologiques », p. 43-104.

CHAPELOT J.

1980, « Le fond de cabane dans l'habitat rural Ouest-Européen : État des questions », *Archéologie médiévale*, t. 10, p. 5-57.

CHÂTELET M.

1999, « L'habitat du haut Moyen Âge en Alsace. Une nouvelle approche à partir des découvertes récentes », dans *Archäologie als Sozialgeschichte. Studien zu Siedlung, Wirtschaft und Gesellschaft im frühgeschichtlichen Mitteleuropa, Festschrift für Heiko Steuer zum 60. Geburtstag*, herausgegeben von Sebastian Brather, Christel Bückler und Michael Hoepfer, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., (Internationale Archäologie ; Bd. 9 : Studia honoraria), p. 57-66.

COLUMEAU P.



1991, « L'animal pour l'homme, recherches sur l'alimentation carnée dans le Sud de la France du Néolithique au Moyen Âge d'après les vestiges osseux. I : le monde rural », Travaux du Centre C. Julian, 9, Université de Provence, Presses de l'université de Provence.

COMMANDRÉ I.

2005, *La Voie Domitienne : approche historique et archéologique de l'évolution d'un axe antique aux périodes médiévales et modernes dans la région de Montpellier*, Mémoire de DEA Archéologie, sous la dir. FIXOT M. et SCHNEIDER L., Aix-en-Provence, Université de Provence (Aix-Marseille I).

CRUBÉZY E. (dir.)

1998, *Le paysan médiéval en Rouergue : étude du cimetière et de la population de Canac (Aveyron)*, Montrozier, Musée archéologique de Montrozier, Guide d'Archéologie n° 5.

DESCHAMP M.

2009, « Le fond de cabane dans l'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France », dans GENTILI F., LEFÈVRE A. (dir.), « L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France », 2^e supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*, p. 61-71.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G.

1980, *Les fouilles de Rougiers (Var) : contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, CNRS.

DEVROEY J.-P.

2006, *Puissants et misérables : système social et monde paysan dans l'Europe des Francs VI^e-IX^e siècles*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.

DURAND-TULLOU A.

1972, « Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnelle (Étude ethnobotanique sur le Causse de Blandas, Gard) », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, vol. 19, n° 6-7, Juin-juillet, p. 222-248.
<https://doi.org/10.3406/jatba.1972.3114>
DOI : 10.3406/jatba.1972.3114

FAURE É.

2012, « Hautes terres » : l'anthropisation des monts d'Aubrac et du Lézou (Massif Central, France) durant l'holocène : approche palynologique des dynamiques socio-environnementales en moyenne montagne, Thèse, univ. Toulouse le Mirail, Toulouse II, NNT : <2012TOU20087>. <tel-00921259>

FAZEKAS I. G., KÖSA F.

1978, *Forensic fetal osteology*, Budapest, Akadémiai Kiadó.

FOREST V.

1997-1998, « Alimentation carnée dans le Languedoc médiéval : les témoignages archéozoologiques des Vertébrés supérieurs », dans *Usages et goûts culinaires au Moyen Âge en Languedoc et Aquitaine*, Actes du colloque de juin 1996, *Archéologie du Midi médiéval*, 15-16, p. 141-160.

2008, « Équidés de La Tène finale et de la période romaine en Gaule : approche ostéométrique », dans BLANCHARD J.-L., IZAC-IMBERT L. (dir.), *L'exploitation agricole dans son environnement à la fin de l'âge du fer : Nouvelles approches méthodologiques*, Actes de la table-ronde, rencontre de Saint-Julien, 18-19 novembre 2004, Archives d'écologie préhistorique, p. 61-71.

2009, « Indices archéozoologiques de ruralité en Gaule Narbonnaise : l'exemple de la triade domestique en Bas-Languedoc », dans LEVEAU P. et al. (dir.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Colloque AGER VIII, 22-24 mars 2007, Aquitania, suppl. 17, p. 25-45.

2017, « Le chat domestique en Languedoc », dans JUNG C., BEL V. (dir.), *Un espace rural antique dans le territoire de la cité de Béziers*, Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 45, p. 256-257.

2019, « Les paysans consommateurs et les vestiges fauniques archéologiques : une fausse évidence », dans FERRAND G., PETROWISTE J. (dir.), *Le nécessaire et le superflu. Le paysan consommateur*, Actes des XXXVI^{es} Journées internationales d'histoire de l'Abbaye de Flaran, 17 et 18 octobre 2014, Toulouse, Presses universitaires du Midi, p. 69-78.

FOREST V., RODET-BELARBI I.

2011, « Viandes animales dans le Languedoc-Roussillon rural médiéval : bilan 2010 », dans *Processing, Storage, Distribution of Food – Food in the Medieval Rural Environment*, Actes du congrès international Ruralia VIII (7-12 septembre 2009, Lorca, Espagne), série Ruralia, Turnhout, Brepols, p. 91-112.

FOY D.

1995, « Le verre de la fin du IV^e au VIII^e siècles en France méditerranéenne : premier essai de typo-chronologie », actes du colloque de l'AFAV, *Le verre de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen Âge (IV^e-VIII^e siècles) : Typologie-Chronologie-Diffusion*, (Guiry-en-Vexin, 18-19 novembre 1993), Guiry-en-Vexin, Musée départemental du Val-d'Oise, p. 187-244.

FOY D., VALLAURI L.

1985, « Témoins d'une verrerie du haut Moyen Âge à Maguelone (Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, n° 3, p. 13-18.
<https://doi.org/10.3406/amime.1985.1024>
DOI : 10.3406/amime.1985.1024

FOY D., PICON M., VICHY M., THIRION-MERLE V.

2003, « Caractérisation des verres de la fin de l'Antiquité en Méditerranée occidentale : l'émergence de nouveaux courants commerciaux », dans Foy D., NENNA A. (dir.), *Échange et commerce du verre dans le monde antique*, actes du colloque AFAV tenu à Aix-en-Provence et Marseille le 7-9 juin 2001, Montagnac, éd. Monique Mergoïl, p. 41-85.

FRANGIN E., KOENIG M.-P., NATON H.-G., PROUTEAU R., GALLAND S., DECANTER F., WIETHOLD J.

2014, « Une succession d'habitats ruraux médiévaux (VI^e-XII^e siècle) sur la commune de Les Trois-Domains (Lorraine, Meuse) », *Revue archéologique de l'Est*, t. 63, n° 186, [En ligne], <http://rae.revues.org/8121>

GARCIA D.

1993, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Paris, Éditions du CNRS.

GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C., RAYNAUD C.

1995, « De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 13, p. 1-78.
<https://doi.org/10.3406/amime.1995.1271>
DOI : 10.3406/amime.1995.1271

GARNOTEL A., FABRE V.

1997, « La place de l'enfant médiéval dans l'espace des morts, apports des fouilles du Lunellois », dans BUCHET L. (éd.), *L'enfant, son corps, son histoire*, Sophia Antipolis, APDCA, p. 9-24.

GARNOTEL A., RAYNAUD C.

2016, « Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) : Maguelone », dans RAYNAUD 2016b, p. 52-57.

GENTILI F., LEFÈVRE A. (dir.)

2009, *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Guiry-en-Vexin, CRAVF, 2^e supplément au *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*.

GINOUVEZ O., coll. COMPAN M.

2016, « Saint-André-de-Sangonis : Les Causses », dans RAYNAUD 2016b, p. 45-49.

GIRY J.

1983, *Les vieilles églises à chevet carré de l'Hérault*, Rodez, Imprimerie Coopim.

GOODMAN A.H., ARMELAGOS G.J.

1985, « The chronological distribution of enamel hypoplasia in human permanent incisor and canine teeth », *Archives of Oral Biology*, vol. 30, p. 503-507.



GRATUZE B.

2013, « Glass Characterisation Using Laser Ablation Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry Methods », dans KOEN H., JANSSENS K. (éd.), *Modern Methods for Analysing Archaeological and Historical Glass*, New Delhi India, Wiley, p. 201-232.

2014, « Application de la spectrométrie de masse à plasma avec prélèvement par ablation laser (LA-ICP-MS) à l'étude des recettes de fabrication et de la circulation des verres anciens », dans DILLMANN P., BELLOT-GURLET L. (éd.), *Circulation des matériaux et des objets dans les sociétés anciennes*, Paris, Éditions des archives contemporaines, Sciences Archéologiques, p. 259-291.

GUATELLI-STEINBERG D., LUKACS J.R.

1999, « Interpreting sex differences in enamel hypoplasia in human and non-human primates: developmental, environmental, and cultural considerations », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 42, p. 73-126.

GUIONOVA G.

2005, « La céramique de l'église Saint-Clément de Man (Soubès, Hérault) », dans BERGERET A. et al., *L'église Saint-Clément de Man, Soubès (Hérault)*. Rapport d'opération, Inrap-SRA Occitanie, p. 26-33.

2008, « L'étude du mobilier céramique », dans BERGERET 2008, p. 91-104.

2011, « Le dépôt de céramique isolé », dans BERGERET 2011, p. 107.

GUY H.

1995, « Principes méthodologiques appliqués à la paléodémographie d'un cimetière du haut Moyen Âge (Serris, les Ruelles, Seine-et-Marne) », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 59, p. 39-45.

HAMLIN F.R., CABROL A.

2000, *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire Topographique et Étymologique*, Millau-Montpellier, Éd. du Boffroy, Études héraultaises-Archives départementales de l'Hérault.

HILLSON S., BOND S.

1997, « Relationship of enamel hypoplasia to the pattern of tooth crown growth: a discussion », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 104, p. 89-103.

KOTARBA J., CASTELLI G., MAZIÈRE F.

2007, *Les Pyrénées-Orientales*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Carte Archéologique de la Gaule, 66.

LAMBERT F.

1993, *Répertoire chronologique et inventaire général de toutes les Chartes, titres, documents, registres et papiers... de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert... 1783*, Cahiers d'arts et traditions rurales n° 5/6, Montpellier, [s.n.], 1993.

LEWIS M.E.

2007, *The Bioarchaeology of Children. Perspectives from Biological and Forensic Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press.

LIOTTIER L., CHABAL L., DEMIERRE M.

2017, « Dynamique des végétations sur le causse du Larzac au cours des 8 000 dernières années : contribution de l'étude anthracologique du Rajal del Gorp (Millau, Aveyron) », *Quaternaire*, t. 28 (3), p. 337-352. <https://doi.org/10.4000/quaternaire.8283>
DOI : 10.4000/quaternaire.8283

LOPPE F., MARTY R., ZANCA J.

2006, « Le castrum déserté de Ventajou et son terroir (Félines-Minervois, Hérault) : première approche (ve-xiv^e siècles) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 23-24, p. 293-355. <https://doi.org/10.3406/amime.2005.1837>
DOI : 10.3406/amime.2005.1837

MARTIN F., COMMANDRÉ I.

2009, « La céramique du haut Moyen Âge dans le sud-ouest de l'Aveyron (12) : apports et limites du mobilier tardo-antique issu de fouilles anciennes », dans MARTIN F. (dir.), *PCR : Société, habitat et culture matérielle du ve au xie siècles sur les abords méridionaux du Massif central*, GRAL, p. 30-40.

MAUFRAS O., POMARÈDES H.

2016, « Roquemaure (Gard) : la Ramière », dans RAYNAUD 2016b, p. 63-74.

MAUFRAS O., HERNANDEZ J., ROCHETTE M., THOMAS B.

2018, *LGV, contournement de Nîmes et de Montpellier, Aimargues, Madame - Saint-Gilles le Vieux : Missignac, villa médiévale et ses abords (v^e-xiii^e siècles)*, Rapport d'opération de fouille, Inrap-SRA Occitanie.

MIRAS Y. A.

2004, *L'analyse pollinique du plateau de Millevaches (Massif Central, France) et de sites périphériques limousins et auvergnats : approche des paléoenvironnements, des systèmes agro-pastoraux et évolution des territoires ruraux*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.

1963a, « Formation and resorption of three deciduous teeth in children », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 21, p. 99-108.

1963b, « Age variation of formation for ten permanent teeth », *Journal of Dental Research*, vol. 42, p. 1490-1502.

MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E.

2005, « DSP : un outil de diagnose sexuelle probabiliste à partir des données métriques de l'os coxal », *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, t. 17, p. 167-176.

PALOQUE E.

1964, « Une église préromane récemment découverte sur le Causse du Larzac », *Revue du Rouergue*, 71, p. 348-350.

PASSARRIUS O., DONAT R., CATAFAU A.

2008, *Vilarnau. Un village du Moyen Âge en Roussillon*, Perpignan, éd. Trabucaire.

PELLECUER C.

1993, « Loupian : Sainte-Cécile (Hérault) », dans CATHMA 1993, p. 171-174.

PELLECUER C., POMARÈDES H.

2001, « Crise, survie ou adaptation de la villa romaine en Narbonnaise Première. Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc-Roussillon », dans OUZOULIAS P. et al., *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Colloque international AGER, IV, Montpellier, Antibes, APDCA, p. 503-532.

PEYTREMANN É.

2003, *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du iv^e au xii^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM, Mémoires, t. XIII.

PRÊT S.

1993, *Contribution à l'établissement et à la révision de la carte archéologique du canton du Caylar*, Rapport de prospection, SRA Occitanie.

PULIDO M.

2006, *Conséquences de l'anthropisation sur la dynamique postglaciaire de la végétation dans le sud du Massif Central (France)*, Thèse de doctorat, Faculté des Sciences et Techniques, Université de Paul Cézanne

RAYNAUD C.

1982, « Un atelier de potier du iv^e siècle après J.-C. à Générac », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 15, p. 325-350. <https://doi.org/10.3406/ran.1982.1213>
DOI : 10.3406/ran.1982.1213

1993, « Lunel-Viel (Hérault) », dans CATHMA 1993, p. 177-183.



- 2000-2001, « Les campagnes en Gaule du sud-est dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge », *Zephyrus, Revista de prehistoria y arqueologia*, n° 53-54, p. 473-507.
- 2007 (dir.), *Archéologie d'un village languedocien. Lunel-Viel (Hérault) du 1^{er} au XVIII^e siècle*, Lattes, Éd. de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Monographies d'archéologie méditerranéenne, 22.
- 2016a, « Lunel (Hérault). Dassargues, de la cabane à la ferme : les constructions rurales ve-xe siècles », dans RAYNAUD 2016b, p. 75-90.
- 2016 b (coord.), « Dossier spécial : Le "fond de cabane" du haut Moyen Âge méridional : regards croisés Nord-Sud », Actes du séminaire d'archéologie médiévale Métropole méditerranéenne (SA3M), 16 mai 2007 à Montpellier, *Archéologie du Midi médiéval*, t. 32, p. 5-91.
- RODET-BELARBI, FOREST V.
- 2010, « Les activités quotidiennes d'après les vestiges osseux », dans CHAPELOT J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, Actes du congrès de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006, Caen, Publications du Crahm, p. 89-104.
- SANCHEZ G. et al.
- 2020, *Combaillaux (34), Route des Combes - les Érables - Cauquilloux - Eurêka 2, un atelier de réduction du fer protohistorique, une occupation gallo-romaine et un four de potier du haut Moyen Âge*, Rapport d'opération de fouille, Inrap-SRA Occitanie.
- SCHMITT A.
- 2005, « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, t. 17, p. 89-101. <http://journals.openedition.org/bmsap/943>
- SCHNEIDER L.
- 1996, *Monastères, villages et peuplement en Languedoc central : les exemples d'Aniane et de Gellone (VIII^e-XII^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille.
- 2005, « Du pagus aux finages castraux, les mots des territoires dans l'espace oriental de l'ancienne Septimanie (IX^e-XII^e siècle) », dans CURSENTE B., MOUSNIER M. (dir.), *Les territoires du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 109-1208.
- 2007, « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV^e-VIII^e s.) : essai de synthèse », *Gallia*, t. 64, p. 11-56. <https://doi.org/10.3406/galia.2007.3305>
DOI : 10.3406/galia.2007.3305
- 2010, « De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Âge en France méridionale (ve-xe siècles) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations », dans CHAPELOT J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir*, Actes du congrès de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006, Caen, Publications du Crahm, p. 133-161.
- SCHNEIDER L., PAYA D., coll. FABRE V.
- 1995, « Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane (ve-xiii^e siècle) », *Archéologie médiévale*, t. 25, p. 133-188. <https://doi.org/10.3406/arcme.1995.871>
DOI : 10.3406/arcme.1995.871
- SCHNEIDER L., GARCIA D.
- 1998, *Le Lodévois. Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Peret*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Carte archéologique de la Gaule, 34-1.
- SCHNEIDER L. coll. RASCALOU P., COLOMER G., BERGERET A.
- 2014, « Genèse d'une villa carolingienne de l'arrière-pays biterrois (VI^e-xe siècles). La villa plaxano du cartulaire d'Aniane et la fouille des Termes à Plaissan (Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 32, p. 93-121.
- SELLIER P.
- 1993, « L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kósa (1978) », communication inédite au colloque *Croissance et vieillissement* (21^e colloque du Groupement des anthropologistes de langue française, Bordeaux, 13-15 mai 1993).
- SOUTOU A.
- 1997, « L'église "préromane" Saint-Vincent-de-Soulaiges (commune de Saint-Maurice-Navacelles, Hérault) près du lac Français, au XI^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, t. 20, p. 53-58.
- SURMELY F., GUENET P., NICOLAS V., SAVIGNAT A., VANNIÈRE B., WALTER-SIMONNET A.-V., SERVERA G., TZORTIS S.
- 2009, « Occupation and land use history of a medium mountain from the Mid-Holocene: A multidisciplinary study performed in the south Cantal (French Massif Central) », *Comptes Rendus Palevol. Human paleontology and prehistory*, vol. 8, p. 737-748.
- THILLAUD P.L.
- 2008, « Pour une nouvelle approche de l'identification et de l'interprétation des différentes formes de *cribra orbitalia* », *Histoire des Sciences Médicales*, t. XLII, p. 49-62.
- TARROU L.
- 2017, *Mauguio, le site de Lallemand du Chasséen à l'établissement rural du haut Moyen Âge. Ligne Grande Vitesse-Contournement de Nîmes-Montpellier. Secteur 6*, Rapport d'opération, Inrap-SRA Occitanie.
- TISSET P.
- 1933, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève : des origines au XIII^e siècle*, Paris, Sirey.
- VASSAL V.
- 2010, « Étude historique », dans BERGERET A., *L'église Saint-Vincent-de-Soulaiges : le cimetière au nord-est de l'édifice (Saint-Maurice-Navacelles, 34)*, Rapport final d'opération de fouille programmée annuelle, Inrap-SRA Occitanie, p. 14-24.
- VICHERD G., DUVERTE C., FAURE-BOUCHARLAT É., PAULIN M.
- 2001, « Château-Gaillard, Le Recourbe (Ain) », dans FAURE-BOUCHARLAT É. (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge : l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné)*, Lyon, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, DARA, 21, p. 177-224.
- WALKER P.L., BATHURTS R.R., RICHMAN R., GJERDRUM T., ANDRUSHKO V.A.
- 2009, « The causes of porotic hyperostosis and *cribra orbitalia* : a reappraisal of the iron-deficiency-anemia hypothesis », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 139, p. 109-125.
- WAPLER U., CRUBÉZY É., SCHULTZ M.
- 2004, « Is *cribra orbitalia* synonymous with anemia ? Analysis and interpretation of cranial pathology in Sudan », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 123, p. 333-339.

Notes

1 Après les acquis de la CATHMA en 1993, l'étude de ces mobiliers est relancée dans le Midi méditerranéen dans le cadre d'un Programme collectif de recherche centré sur les céramiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : « CATHMA II - La céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le Midi méditerranéen et rhodanien (VI^e-XIII^e s.). Chronologie, production, usages, échanges » coordonné par C. Raynaud et L. Schneider (2018 à 2020).

2 Dans la continuité des travaux de M. BOURIN-DERRUAU 1987.

3 SCHNEIDER, PAYA 1995.

4 RAYNAUD 2000-2001.

5 PELLECUER, POMARÈDES 2001.

6 RAYNAUD 2000-2001, p. 485.



- 7 RAYNAUD 2007.
- 8 BUFFAT 2005.
- 9 SCHNEIDER 2010, p. 136.
- 10 MAUFRAS *et al.* 2018.
- 11 SCHNEIDER *et al.* 2014.
- 12 PALOQUE 1964, p. 358-350.
- 13 GIRY 1983, p. 179-180.
- 14 SOUTOU 1997, p. 53-58.
- 15 LORS de la fouille (BERGERET 2012), l'équipe encadrante se composait de A. Bergeret (responsable d'opération), C. Hauswirth (responsable de secteur) et L. Lorenzini (responsable de secteur, doctorante Université Bordeaux Montaigne). L'intervention a été réalisée dans le cadre d'une convention passée entre la Communauté de Communes Lodévois et Larzac et l'Inrap. Elle a reçu le soutien financier de la Région, de la DRAC Occitanie, de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac et de l'Inrap.
- 16 BERGERET 2011 et BERGERET *et al.* 2011. Synthèse des opérations de fouille dans BERGERET 2018. Dès le XIII^e siècle, un nouvel habitat est aménagé, au sud de l'église abandonnée. Il perdure jusqu'aux XVII^e-XVIII^e siècles.
- 17 La publication de la phase d'occupation en lien avec l'église et son cimetière est en cours. BERGERET, DONAT à paraître.
- 18 BERGERET 2008.
- 19 SCHNEIDER, GARCIA 1998, p. 51, fig. 12.
- 20 PRET 1993, p. 14 ; SCHNEIDER, GARCIA 1998, p. 267.
- 21 BONNET 1930.
- 22 SCHNEIDER, GARCIA 1998, p. 267.
- 23 GARCIA 1993, p. 77.
- 24 En partie pillées dans les années 1950/1960, en partie fouillées avec le docteur Arnal, l'instituteur et les enfants de l'école de Saint-Maurice. Informations orales de Colette Magne.
- 25 Trois d'entre elles, situées en bordure d'un *tumulus*, ont fait l'objet de fouilles récentes. Seuls quelques ossements et esquilles de squelettes humains ont échappé au pillage et aucun mobilier n'a été découvert, BERGERET, DONAT 2014.
- 26 SCHNEIDER 2007.
- 27 L'appellation lavagne, ou lavogne, désigne une mare empierrée ou artificielle, alimentée par l'eau de pluie, les eaux souterraines ou une source.
- 28 La mention tardive de ce point d'eau, apparu dans les textes dès 1247 et toujours actif de nos jours, renvoie potentiellement à une réalité plus ancienne. Mention dans LAMBERT 1993, fol. 101v, n° 672. La moitié de la lavagne de Soulages est alors donnée au monastère de Saint-Guilhem.
- 29 BRUXELLES 2011, p. 114-120.
- 30 Roche légèrement grenue, constituée de carbonate double, de calcium et de magnésium, se décomposant en sable dolomitique.
- 31 VASSAL 2010, p. 14-24.
- 32 Ce maillage pouvait être constitué d'exploitations agricoles plus ou moins étendues, susceptibles de former par endroits de véritables hameaux.
- 33 VASSAL 2010.
- 34 ... *ecclesiam Sancti Vincencii, cartam partem de Solaticos et cartam partem manso et cartam partem apendarie* : CASSAN *et al.* 1898, p. 185-186, n° CCXV. Le *cartam partem*, orthographié comme s'il s'agissait d'une charte, correspond bien à un quart, il s'agit, dans le cadre d'une donation d'église, d'une portion normale appliquée à la distribution des revenus ecclésiastiques. Cette division est déjà courante à l'époque carolingienne. TISSET 1933, p. 157 et note 26.
- 35 *In nomine Domini, ego, Deodatus Desplas, cum consilio fratris mei Genesii, dono...* : CASSAN *et al.* 1898. Geniès est un prénom assez rare qui rattache indéniablement ce personnage à l'espace Lodévois.
- 36 Il s'agit en fait du premier document compilé sous les ordres de l'abbé Guilhem II (1121-apr. 1134), continuateur du Cartulaire. La pièce n° CLVII dresse la liste des possessions de l'abbaye un an après l'accession de Guilhem à l'abbatit et forme une sorte d'inventaire rudimentaire où chaque acte de donation ou vente en faveur de l'abbaye possède un numéro propre au bien cité. Le don de l'église de Soulages figure sous le numéro 50 (L) : *Item donum ex ecclesia Sancti Vincentii de Solatico quod Deodatus Desplaz (fecit)* : CASSAN *et al.* 1898, p. 137, n° CLVII.
- 37 *Ego Guillelmus, filius Richeldus de castro Esparron, dono altari Sancti Salvatoris Gellonensis monasterii, ... quartam partem habeo in ecclesia Sancti Vincentii de Solatico et quartam partem ipsius mansi, in quo fundata est ipsa ecclesia et quartam partem de omni usatico, et in hominibus et in feminis, et hoc est in episcopatu Lutevensi : ecclesia autem hec et mansus in parrochia Sancti Mauricii...* : CASSAN *et al.* 1898, p. 361-362, n° CCCCXXXIII.
- 38 P. Tisset, à travers l'étude attentive qu'il a réalisée sur l'ensemble des chartes du cartulaire de Gellone, considère que l'*apendaria* ne correspond pas nécessairement au démembrement d'un manse originel. Dans le contexte gellonais, elle peut désigner, soit une annexe du manse, soit une unité indépendante, analogue au manse, possédant ses propres annexes. TISSET 1933, p. 203 et p. 204, note 21.
- 39 L'étude de terrain a effectivement mis en évidence la construction du sanctuaire à une période plus ancienne, au IX^e siècle. BERGERET, DONAT à paraître.
- 40 (...) *aliquid de alode meo, que est in comitatu Lutovense, in terminium de villa que vocant Solatico, mansum unum* : CASSAN *et al.* 1898, p. 36, n° XXXV, c. 996-1031. Marie s'attache ici à préciser que les biens cédés au monastère correspondent à un alleu, ce qui n'est pas le cas dans la donation initiale faite par Garnier.
- 41 Le terme *adjacentias*, traduit littéralement, renvoie à la notion d'environnement. Par extension, il pourrait désigner les dépendances et donc les annexes du manse principal.
- 42 *Guarnerius et uxor mea Maria, pro redemptione animarum nostrarum, donamus Sancto Salvatore Gellonensi et Sante Crucis ligno atque Sancto Wilelmo, filium nostrum nomine Barnardum, cum hereditate sua. Et est ipsa hereditas in comitatu Lutovense, in villa quam vocant Solaticum, mansum unum, cum omnes adjacentias suas, et in alio loco ubi vocant Boscheto, alium mansum ubi Giraus visus est manere, cum omnes adjacentias suas, tam divisos ipsos mansos quam ad dividendos (...)* : CASSAN *et al.* 1898, p. 50, n° LII, c. 996-1031.
- 43 (...) *in tali ratione ut dum Barnardus filius noster vivit, habeant abitatores Gellonensis monasterii usum et fructum ; post obitum vero ejus, unus mansus de Solaticos revertatur ad fratres suos, alium mansum habeant habitatores Gellonenses in secula seculorum* : CASSAN *et al.* 1898, p. 50, n° LII, c. 996-1031.
- 44 HAMLIN, CABROL 2000, p. 387.
- 45 (...) *in terminium de villa quam vocant Soladgue, et in eo loco quem appellant Utas, unam fasciam de terre, de vertice montis usque in strata publica, ubi Rainardus visus est manere (...)* : CASSAN *et al.* 1898, p. 54, n° LVII. À propos de la terminologie utilisée ici pour désigner un chemin public, *strata publica*, il convient de préciser que ce type de mention révèle l'existence d'un chemin d'importance régionale, plus que locale. Des études mêlant analyse du vocabulaire médiéval et approche de terrain s'accordent sur l'origine ancienne et souvent antique des tracés désignés par le mot *strata*. Sur la question, voir COMMANDRÉ 2005.
- 46 Comme cela a été analysé dans la plaine héraultaise, autour de Béziers : SCHNEIDER 1996, p. 310 et 315.
- 47 C'est le cas du lieu de Bosquet, qui apparaît dès le début du XI^e siècle comme lieu-dit, mais également comme manse : (...) *et in alio loco ubi vocant Boscheto, alium mansum ubi Giraus visus est manere (...)* : CASSAN *et al.* 1898, p. 50, n° LII, c. 996-1031 ; (...) *sive alterum mansum de Boscheto ubi Girau visus est manere (...)* : *Ibid.*, p. 36, n° XXXV, c. 996-1031. Le terme manse est employé ici au sens de territoire, d'où l'alternance avec l'acception *loco ubi vocant*. Il apparaît encore comme manse vers 1140 dans le censier de Gellone (*Ibid.*, p. 414, n° CCCCLXXXVIII). Un tènement appelé le Bousquet se trouve au nord-ouest de la commune, entre les actuelles fermes du Viala et de la Baume-Auriol.
- 48 Dans ce réseau d'habitats dispersés, l'église Saint-Vincent, édifiée après l'abandon de l'habitat de Soulages sur les inhumations du haut Moyen Âge, a pris le nom de la *villa* matricielle, nom qui a potentiellement une origine carolingienne (antérieur au début du XI^e siècle pour le moins).
- 49 De celles que Laurent Schneider associe à la « frange supérieure de la paysannerie locale », SCHNEIDER 2014 *et al.*, p. 111.



- 50 CASSAN *et al.* 1898, p. 504, n° DLXXX (1217).
- 51 Les piquets ont été distingués des trous de poteau par leur diamètre inférieur à 0,10 m.
- 52 Le mobilier céramique a été daté par Dominique Garcia (Centre Camille Jullian, UMR 6573), dans GUIONOVA 2011, p. 107.
- 53 BRUXELLES 2011, p. 116.
- 54 Une datation ¹⁴C sur un des charbons prélevés dans un four et deux datations ¹⁴C de squelettes de sépultures contemporaines de l'habitat : FY2656-Poz-107771. 542 de notre ère (95,4 %) 645 de notre ère (Poznań Radiocarbon Laboratory), SP2125 : 653 à 772 de notre ère (code laboratoire : Ly-6801), 95 % de confiance et SP3133 : 655 à 769 de notre ère (Ly-17017 ; Centre de Datation par le Radiocarbène, Université de Lyon), 95,4 % de confiance, 655 (69,6 %), 738 (25,8 %).
- 55 SP2585 : 695 à 891 de notre ère avec un pic entre 710 et 745 (Ly-16257), 95,4 % de confiance, 695-700 (0,6 %), 710-745 (10,8 %), 764-891 (83,9 %) et SP3106 : 685 à 875 de notre ère (Ly-6801), 95,4 % de confiance, 685 (63,7 %), 788 (31,7 %).
- 56 Ce type, observé dans son état final, pouvant résulter d'un réaménagement ultérieur.
- 57 Sur 0,10 m de profondeur maximale.
- 58 0,12 m et 0,38 m de côté.
- 59 0,13 m à 0,18 m de diamètre ; 0,15 x 0,19 m.
- 60 1,10 x 0,96 m.
- 61 0,14 x 0,18 m.
- 62 0,21 m de diamètre.
- 63 0,23 m de diamètre maximal.
- 64 0,10 x 0,14 m.
- 65 Nous adressons nos remerciements à Émilie Leal qui a assuré l'analyse de cet élément. L'hypothèse d'une utilisation en lien avec des éléments de mobilier n'est pas à écarter.
- 66 Les bâtiments 3 et 4.
- 67 Aucune lame mince n'a été réalisée sur ces blocs.
- 68 0,18 m et 0,24 m de largeur.
- 69 Les informations dorment potentiellement dans des rapports de fouilles non publiés.
- 70 Le métier à tisser d'Oseberg mesure plus de 1 m de hauteur pour 0,75 m largeur. La fosse de Soulages mesure 1,03 m de longueur et 0,41 m de largeur.
- 71 GENTILI, LEFEVRE 2009, p. 39.
- 72 Ce total se répartit entre trous de poteau (384) et trous de piquet (132).
- 73 De façon toutefois relative face à l'emprise des « fenêtres » de fouille dans cette zone.
- 74 Cf. *infra*.
- 75 Sur des longueurs comprises entre 1,50 m et 2,20 m.
- 76 SCHNEIDER 2010.
- 77 KOTARBA, CASTELLVI, MAZIÈRE 2007, p. 220-222.
- 78 BOUDARTCHOUK 2000.
- 79 SCHNEIDER 2010, p. 143-144.
- 80 DEVROEY 2006.
- 81 Pour rappel : l'utilisation de la structure a été datée par une datation par ¹⁴C sur un charbon de bois en lien avec l'ultime foyer. FY2656-Poz-107771. 542 (95,4 %) 645 de notre ère.
- 82 Pour un résumé voir CHABAL *et al.* 1999.
- 83 Profondeur conservée entre 0,68 m et 0,70 m.
- 84 Cf. le remblai US 2519 dans les figures 20 et 21.
- 85 Pour rappel : Phase 1 - SP2125 : 653 à 772 de notre ère (Ly-6801) et SP3133 : 655 à 769 de notre ère (Ly-17017). Phase 2 - SP2585 : 695 à 891 de notre ère avec un pic à 710-745 (Ly-16257) et SP3106 : 685 à 875 de notre ère (Ly-6801).
- 86 Le sondage réalisé au nord de l'église a livré une sépulture enfouie dans un clapas. Celle-ci a été déposée entre la fin du ^{xv}e siècle et la première moitié du ^{xvii}e siècle. Datation ¹⁴C réalisée au Centre de Datation par le Radiocarbène, Université de Lyon, par Ch. Oberlin. Ly-14765.
- 87 SP3106 postérieure à SP2607.
- 88 SP3105.
- 89 SP3115.
- 90 SP2125.
- 91 SP3133.
- 92 Taillée dans le rocher.
- 93 SP2025.
- 94 SP2262.
- 95 L'âge au décès des individus adultes (plus de 20 ans) a été estimé à partir des modifications morphologiques de la surface sacro-pelvienne iliaque (SCHMITT 2005). La diagnose sexuelle des squelettes attribuables à des individus adultes a été réalisée au moyen de la méthode de diagnose sexuelle probabiliste (MURAIL *et al.* 2005).
- 96 L'âge au décès des enfants morts en période périnatale (fœtus et nouveau-nés) a été obtenu au moyen des longueurs diaphysaires (FAZEKAS, KÖSA 1978 ; SELLIER 1993), et celui des enfants de la période post-natale à 14 ans révolus en se référant aux stades de formation des dents (MOORREES *et al.* 1963a, 1963b).
- 97 Sur ce point, voir, par exemple GUY 1995 ; BLAIZOT 2017, p. 475-478.
- 98 Par exemple, à Dassargues (Hérault), au ^x-^{xiii}e siècle (GARNIER *et al.* 1995 ; GARNOTEL, FABRE 1997) ; sur ce point, voir également PASSARRIUS, DONAT, CATAFAU 2008, p. 193.
- 99 GOODMAN, ARMELAGOS 1985 ; HILLSON, BOND 1997.
- 100 GUATELLI-STEINBERG, LUKACS 1999 ; LEWIS 2007.
- 101 WAPLER *et al.* 2004 ; WALKER *et al.* 2009.
- 102 THILLAUD 2008.
- 103 Pour une revue, voir CRUBÉZY *et al.* 1998.
- 104 Les contextes modernes d'occupation, ceux de démolition ou d'abandon et les remblais remobilisés lors des aménagements successifs du site ont brassé les horizons plus anciens et la part de leur matériel résiduel peut varier entre la moitié et les trois quarts des tessons.
- 105 CARME, PÉDOUSSAUT 2003.
- 106 CATHMA 1993.
- 107 PELLECUER 1993, p. 172 ; SCHNEIDER *et al.* 2014.
- 108 GUIONOVA 2005, p. 26 ; Id. 2008, p. 91.
- 109 SCHNEIDER, PAYA 1995 ; SCHNEIDER *et al.* 2014.
- 110 *Ibid.* ; RAYNAUD 2016a ; GARNOTEL, RAYNAUD 2016.



- 111 BREICHNER *et al.* 2002.
- 112 CATHMA 1993, catégorie 5 ; SANCHEZ *et al.* 2020.
- 113 LOPPE, MARTY, ZANCA 2006, p. 298-300, fig. 8 ; SCHNEIDER, PAYA 1995 ; RAYNAUD 1993 ; GINOUEZ, COMPAN 2016, p. 47.
- 114 SCHNEIDER, PAYA 1995, p. 142-144 ; RAYNAUD 2016a, p. 88-89.
- 115 RAYNAUD 1993, p. 179-180.
- 116 BOUDARTCHOUK 1999, p. 114 ; CARME, PÉDOUSSAUT 2003, p. 275 ; MARTIN, COMMANDRÉ 2009.
- 117 GARNOTEL, RAYNAUD 2016, p. 54.
- 118 Le lot compte également d'autres artefacts plus tardifs, colorés dans la masse en bleu et/ou en blanc, ainsi qu'en vert foncé.
- 119 Pratiquée au Laboratoire IRAMAT d'Orléans, cette technique permet actuellement l'analyse quantitative la plus complète possible sur la composition du verre sans pour autant dégrader les artefacts (GRATUZE 2013 et 2014).
- 120 Les neuf autres échantillons ont une composition sodique végétale, de tradition médiévale et méridionale. Hors cadre chronologique, leur analyse ne sera pas développée ici.
- 121 FOY, PICON, VICHY, THIRION-MERLE 2003, p. 46.
- 122 *Ibid.*, p. 47, 55 et suivantes.
- 123 FOY, VALLAURI 1985 ; FOY, PICON, VICHY, THIRION-MERLE 2003, p. 42. Fouilles dirigées par J.-C. Richard en 1968.
- 124 FOY 1995, p. 205. L'auteure rappelle que la médiocre qualité du verre blanc résiste mal au temps et qu'il « ne subsiste, au mieux, que sous forme de poussière noirâtre ou seulement en négatif ».
- 125 FOY, VALLAURI 1985, fig. 1, p. 14.
- 126 FOY 1995, p. 212.
- 127 *Ibid.*, p. 206 et 217.
- 128 Dimensions : L. act. : 88,2 mm ; l. max. : 22,4 mm ; ép. max. : 3,2 mm.
- 129 Dimensions : L. act. : 53,1 mm ; l. max. : 25,5 mm ; section tige : 4,7 x 7,7 mm.
- 130 Dimensions : L. act. : 150 mm ; l. max. lame : 12,8 mm ; l. max. manche : 9 mm ; ép. : 4 mm.
- 131 RAYNAUD 1982, p. 344.
- 132 Des exemplaires datés de la période 1-250 de notre ère sont référencés sur le site Artefacts (<http://artefacts.mom.fr/fr/>), fiche SRP-4004, dont trois découverts dans la région Occitanie. Celui de Générac, daté de la fin du IV^e siècle, présente une soie lisse.
- 133 DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 456.
- 134 Dimensions : L. : 81,7 mm, l. : 24,9/21,2 mm ; ép. : 5,5 mm ; poids : 42 g.
- 135 Dimensions : L. act. : 109,8 mm ; l. max. : 17,9 mm ; ép. : 0,8 mm.
- 136 Dimensions : L. act. : 90 mm ; ép. : 46 mm.
- 137 Fusaïole, exemplaire n° 3 : 35 mm diam. ; ép. : 11 mm ; 21 g.
- 138 Dimensions non disponibles.
- 139 Dimensions : l. tot. : 65 mm ; H. act. : 52 mm ; poids : 94 g.
- 140 Dimensions : 105 mm l. tot. ; H. act. : 70 mm ; poids : 190g.
- 141 ADRIAN 2015, p. 674 et fig. 373, p. 675.
- 142 Les matières des coquilles de mollusques ont été fortement affaiblies au contraire de celles des ossements. Leurs parois se sont effritées, voire se sont pulvérisées. Les organes ou les morceaux d'organes sont donc fortement dégradés.
- 143 25 % des 103 restes ovicaprins, six des 21 restes porcins, six des 14 restes bovins.
- 144 Dans cette hypothèse, la fouille a restitué assez correctement la collection de vestiges fauniques. Mais les pièces des grands taxons (bovins, équidés) auraient été éliminées au fil du temps plus que celles des taxons moyens (ovicaprins, porcins), parce qu'elles sont plus encombrantes.
- 145 FOREST 1997-1998 ; FOREST, RODET-BELARBI 2011 ; BARDOT-CAMBOT, FOREST 2014.
- 146 BARDOT, FOREST 2009 ; BARDOT-CAMBOT 2013.
- 147 La petite corpulence de la poule rend difficile l'attribution des os galliformes d'infantile et de juvénile, qui de plus sont mal conservés. Nous avons souvent hésité entre la poule et les perdrix *Perdix/Alectoris*. Un humérus d'adulte a été attribué à la perdrix rouge et une rotule juvénile n'a pas été identifiée au rang du genre.
- 148 . Un radius d'adulte se rapproche du format d'une pie ou d'un geai. Un humérus de juvénile appartiendrait à un animal de format étourneau/grive. D'autres sont issus d'espèces plus petites non reconnues : un humérus peut être issu d'un pinson.
- 149 RODET-BELARBI, FOREST 2010.
- 150 28 % des 39 ovicaprins, huit des 20 porcins.
- 151 C'est-à-dire « Qui ignore ou dédaigne la délicatesse, le raffinement des usages », qui n'affiche pas de signe ostentatoire par volonté ou par contrainte.
- 152 Notre seuil de prise en compte de l'échantillon qui est de 50 restes pour la triade domestique (FOREST 2009) est dépassé par l'échantillon.
- 153 Ils sont créés si nécessaire par regroupements d'US de chronologie identique en respectant au mieux la spatialisation afin que le total des restes de la triade domestique atteigne ou dépasse 50 restes (FOREST 2009). Dans le cas présent, les lots sont formés tous secteurs confondus.
- 154 FOREST 2009.
- 155 L'abscisse de chaque point de la figure 39 est d'une incertitude moyenne de ± 100 ans.
- 156 FOREST 2017.
- 157 FOREST 2008.
- 158 BARDOT, FOREST 2009.
- 159 Les caractères anatomiques observés dans certains fragments suggèrent que deux espèces sont représentées : l'érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*) avec le plus grand nombre de fragments et l'érable champêtre (*Acer campestre*) présent très sporadiquement ; cependant des fragments avec des caractères « atypiques » sont aussi signalés, ce qui nous amène à n'utiliser que l'identification générique (*Acer* sp.) pour tous les effectifs.
- 160 DURAND-TULLOU 1972.
- 161 MIRAS 2004 ; PULIDO 2006 ; SURMELY *et al.* 2009 ; FAURE 2012.
- 162 Plantes indigènes qui abandonnent leur habitat naturel pour s'installer spontanément dans des sites artificiels.
- 163 BOTTOLIER-CURTET, MULLER 2009.
- 164 FAURE 2012.
- 165 LIOTTIER *et al.* 2017.
- 166 GARNIER *et al.* 1995.
- 167 TARROU 2017, p. 35.
- 168 SCHNEIDER *et al.* 2014.
- 169 Rappelons les limites de l'interprétation des vestiges. Seulement une partie de l'habitat a été dégagée et le glissement vers l'est de la zone funéraire et de l'aire d'ensilage, observé durant la seconde phase, accompagne potentiellement le déplacement de l'occupation dans une zone non dégagée, la partie nord ; dans les autres directions, les vestiges sont absents.



170 DEVROEY 2006, p. 407.

171 Les inhumations peuvent être localisées sur la partie non explorée du site.

172 TARROU 2017.

173 RAYNAUD 2016b.

174 Nous avons exclu de ce décompte la structure 11.

175 Nous ne retiendrons pas l'exemple observé à Plaisan-les Termes : à partir d'un ensemble de 18 trous de poteau, il a été tenté de reproduire le plan et l'orientation du fond de cabane mitoyen (SCHNEIDER *et al.* 2014). Ce dernier est conservé sur une profondeur moyenne de 0,15 m et mesure 8,20 m² (2,60/2,70 m par 3/3,20 m). Le creusement est délimité par six trous de poteau. L'hypothèse d'un bâtiment d'habitation de plus grande emprise, dont une partie des négatifs, supports de l'ossature en bois, aurait disparu, et qui s'affranchirait de toute contrainte « modulaire » semble plus probante que celle proposée qui ne retient que les creusements susceptibles de fermer un bâtiment d'une superficie proche de l'unité mitoyenne, soit ici 9,18 m².

176 PEYTRÉMANN 2003. La superficie de ces bâtiments varie entre 10 m² et 81 m², avec des longueurs évoluant de 4 à 15 m et des largeurs comprises entre 2,50 et 7 m (FRANGIN *et al.* 2014, p. 348. Voir les planches de plans dans PEYTRÉMANN 2003, p. 282, fig. 128, p. 285, fig. 131).

177 VICHERD *et al.* 2001.

178 CHÂTELET 1999.

179 VICHERD *et al.* 2001 ; CHÂTELET 1999.

180 RAYNAUD 2016b.

181 GARNOTEL, RAYNAUD 2016.

182 RAYNAUD 2016a, p. 79.

183 DESCHAMP 2009.

184 Jean Chapelot le mentionne dans sa synthèse sur le fond de cabane dans l'ouest européen (CHAPELOT 1980, p. 17).

185 MAUFRAS, POMARÈDES 2016.

186 Sa difficulté d'identification est inhérente à son association avec des élévations en terre massive dont les indices, durs à détecter, ont très souvent disparu avant l'intervention. Seul subsiste le fond excavé, alors enregistré, faute d'autres éléments, comme « fosse ».

187 TARROU 2017.

188 *Ibid.*

189 Attestée avant tout dans la grande propriété, cette main-d'œuvre peut être présente ponctuellement pour des travaux saisonniers : fenaison, moisson..., DEVROEY 2006, p. 278 et p. 524.

190 DEVROEY 2006, p. 387.

191 PEYTRÉMANN 2003, vol. 1, p. 282, fig. 128, bâtiments des VI^e-VII^e/VIII^e siècles ; vol. 1, p. 286, fig. 132, plan n° 3 du bât 46 du site de Saint-Dizier, le Seugnon, Tupot, Millot (Haute-Marne), occupé du VIII^e au XII^e siècle ; vol. 1, p. 285, fig. 131 pour des édifices plus anciens (X^e-XIII^e siècle) que celui de Soulages.

192 Si l'on accepte de reconnaître un volume d'habitation dans la maison à deux nefs édifiée sur la fin de l'occupation.







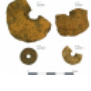




Table des illustrations

	Titre Fig. 1 Localisation des sites d'habitat du haut Moyen Âge dans le nord du département de l'Hérault.
	Crédits Fond I. Commandré 2013, DAO A. Bergeret 2019
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-1.jpg
	Fichier image/jpeg, 618k
	Titre Fig. 2 Carte d'occupation du sol dans l'arrière-pays lodévois au Haut-Empire.
	Crédits Fond de carte UMR 154, CNRS, 1998, dans Schneider, Garcia 1998, fig. 12, DAO A. Bergeret 2019
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-2.jpg
	Fichier image/jpeg, 427k
	Titre Fig. 3 Carte d'occupation du sol dans l'arrière-pays lodévois au haut Moyen Âge.
	Crédits Fond de carte UMR 154, CNRS 1998, dans Schneider, Garcia 1998, fig. 12, DAO A. Bergeret 2019
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-3.jpg
	Fichier image/jpeg, 453k
	Titre Fig. 4 Bloc 3D des environs du site de Saint-Vincent de Soulages illustrant le contexte morphologique.
	Crédits DAO L. Bruxelles
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-4.jpg
	Fichier image/jpeg, 644k
	Titre Fig. 5 Carte des premières mentions attestées des manses, lieux-dits, villæ et lieux habités dans la plaine de Saint-Maurice.
	Crédits V. Vassal / DAO A. Bergeret
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-5.jpg
	Fichier image/jpeg, 188k
	Titre Fig. 6 Localisation du site sur fond de carte actuelle.
	Crédits Géoportail, DAO V. Lelièvre
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-6.jpg
	Fichier image/jpeg, 921k
	Titre Fig. 7 Plan d'ensemble des vestiges du VII ^e -VIII ^e siècle, phase 1.
	Crédits Levé topographique F. Audouit, P. Sarrasin, M. Seguin, DAO A. Bergeret, A. Recolin
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-7.jpg
	Fichier image/jpeg, 1020k
	Titre Fig. 8 Plan d'ensemble des vestiges du VIII ^e -début du IX ^e siècle, phase 2.
	Crédits Levé topographique F. Audouit, P. Sarrasin, M. Seguin, DAO A. Bergeret, A. Recolin
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-8.jpg
	Fichier image/jpeg, 667k
	Titre Fig. 9 Bâtiment sur poteaux plantés à fond excavé.
	Crédits Relevé A. Grunin, Y. Papatsaras, DAO. C. Tranchant, A. Bergeret, cl. A. Grunin
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-9.jpg
	Fichier image/jpeg, 905k
	Titre Fig. 10 Bâtiment sur poteaux plantés à fond excavé.
	Crédits Relevé A. Diet, C. Hauswirth, DAO. G. Rougé, A. Bergeret, cl. G. Rougé
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-10.jpg



	Fichier	image/jpeg, 193k
	Titre	Fig. 11 Fragment de torchis présentant l'empreinte d'un clayonnage au maillage serré et une surface lissée.
	Crédits	Cl. A. Bergeret
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-11.jpg
	Fichier	image/jpeg, 625k
	Titre	Fig. 12 Bâtiment sur poteaux plantés à fond excavé.
	Crédits	Relevé A. Bergeret, DAO. C. Tranchant, A. Bergeret, cl. N. Attia
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-12.jpg
	Fichier	image/jpeg, 320k
	Titre	Fig. 13 Bâtiment à fond excavé et élévation en terre massive ou élévation de pierre.
	Crédits	Relevé M. Boulou, C. Hauswirth, M. Valenciano, A. Bergeret, DAO C. Hauswirth, cl. M. Boulou
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-13.jpg
	Fichier	image/jpeg, 929k
	Titre	Fig. 14 Bâtiment de plain-pied sur sablières basses.
	Crédits	Relevé A. Bergeret, T. Delalande, P. Diet, C. Hauswirth, L. Lorenzini, O. Lucas, DAO C. Tranchant, V. Lelièvre, cl. L. Lorenzini
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-14.jpg
	Fichier	image/jpeg, 494k
	Titre	Fig. 15 Bâtiment sur poteaux plantés.
	Crédits	Relevé A. Grunin, E. Astruc, C. Hauswirth, N. Attia, DAO G. Rougé, A. Bergeret, A. Recolin
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-15.jpg
	Fichier	image/jpeg, 144k
	Titre	Fig. 16 Évolution, sur les deux phases d'occupation, du plan de la maison d'habitation en pierre avec une pièce au fond semi-excavé.
	Crédits	Relevés A. Meffray, L. Mindaoui, DAO C. Tranchant, A. Bergeret
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-16.jpg
	Fichier	image/jpeg, 546k
	Titre	Fig. 17 Fond semi-excavé aménagé dans la maison d'habitation en pierre.
	Crédits	Relevés A. Meffray, L. Mindaoui, A. Bergeret, DAO C. Tranchant, A. Bergeret
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-17.jpg
	Fichier	image/jpeg, 266k
	Titre	Fig. 18 Foyer aménagé.
	Crédits	Relevé C. Hauswirth, O. Lucas, DAO C. Tranchant
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-18.jpg
	Fichier	image/jpeg, 122k
	Titre	Fig. 19 Four, coupe centrale nord-sud.
	Crédits	Relevés G. Audebert, A. Barbe, DAO A. Barbe A., Bergeret
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-19.jpg
	Fichier	image/jpeg, 156k
	Titre	Fig. 20 Fréquences des taxons anthracologiques et carpologiques.
	Crédits	I. Figueiral
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-20.jpg
	Fichier	image/jpeg, 292k
	Titre	Fig. 21 Représentation graphique des résultats anthracologiques.
	Crédits	I. Figueiral
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-21.jpg
	Fichier	image/jpeg, 161k
	Titre	Fig. 22 Profils des silos.
	Crédits	Relevés A. Corrochano, M. Fruhaut, F. Voyeux, DAO. G. Rouge, C. Tranchant, V. Lelièvre
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-22.jpg
	Fichier	image/jpeg, 304k
	Titre	Fig. 23 Coupe sur le site : bâtiment 7 et sépultures.
	Crédits	DAO. A. Bergeret
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-23.jpg
	Fichier	image/jpeg, 122k
	Titre	Fig. 24 La typologie des tombes des phases I et II.
	Crédits	Levé topographique M. Seguin, DAO A. Bergeret, A. Recolin
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-24.jpg
	Fichier	image/jpeg, 277k
	Titre	Fig. 25 Sépulture à fosse rupestre et double couverture de dalles.
	Crédits	Cl. A. Bergeret, Y. Dubois, L. Lorenzini
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-25.jpg
	Fichier	image/jpeg, 676k
	Titre	Fig. 26 Fosses sépulcrales des tombes au sud-est de la terrasse occidentale, phases 1 et 2 en fin de fouille, vue depuis l'ouest.
	Crédits	Cl. G. Rougé, DAO A. Bergeret, V. Lelièvre
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-26.jpg
	Fichier	image/jpeg, 951k
	Titre	Fig. 27 Sépultures en coffres de dalles total (a) ou partiel (b).
	Crédits	Cl. A. Bergeret, C. Brossier, A. Corrochano
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-27.jpg
	Fichier	image/jpeg, 1,7M
	Titre	Fig. 28 Sépulture en coffre de dalles partiel.
	Crédits	Cl. A. Corrochano
	URL	http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-28.jpg



	Fichier image/jpeg, 842k
	Titre Fig. 29 Tombe en bâtière de lauzes : coffre de lauzes, vu du sud, et fond de la fosse sépulcrale creusée dans le rocher, vu de l'est.
	Crédits Cl. A. Letailleur
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-29.jpg
	Fichier image/jpeg, 986k
	Titre Fig. 30 Mobilier céramique des niveaux des vie-vii ^e aux ix ^e -xe siècles : type Maubert (1 à 11) ; grises à paillettes (14), sableuse (14) et à grains de schiste (15) ; kaolinique (16 à 20) et oxydante (polie ?) (21 et 22).
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-30.jpg
	Fichier image/jpeg, 214k
	Titre Fig. 31 Composition des verres de tradition antique (soude minérale) du site de Soulages, déterminée par LA-ICP-MS. Principaux oxydes (majeurs et mineurs) en % massique, autres oxydes (colorants et éléments traces) en parties par million (1 ppm = 0,0001 %).
	Crédits B. Gratuze et I. Commandré
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-31.jpg
	Fichier image/jpeg, 394k
	Titre Fig. 32 Mobilier en verre des vie-viii ^e siècles de Soulages.
	Crédits I. Commandré
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-32.jpg
	Fichier image/jpeg, 94k
	Titre Fig. 33 Objets métalliques : mobilier et accessoires domestiques.
	Crédits Y. Manniez
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-33.jpg
	Fichier image/jpeg, 661k
	Titre Fig. 34 Objets métalliques : fonction indéterminée.
	Crédits F. Chandevau, F. Raynaud
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-34.jpg
	Fichier image/jpeg, 268k
	Titre Fig. 35 Fusaïoles et poids en terre cuite.
	Crédits Cl. A. Bergeret, V. Lelièvre
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-35.jpg
	Fichier image/jpeg, 862k
	Titre Fig. 36 Ostéores tes : nombres de restes (NR) par période, par secteur et par taxon.
	Crédits V. Forest
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-36.jpg
	Fichier image/jpeg, 283k
	Titre Fig. 37 Conchyliores tes : nombre minimum de valves (NMV) par taxon et par US.
	Crédits V. Forest
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-37.jpg
	Fichier image/jpeg, 244k
	Titre Fig. 38 Estimations des masses de viande consommées par taxon.
	Crédits V. Forest
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-38.jpg
	Fichier image/jpeg, 382k
	Titre Fig. 39 Triade domestique : Variation de la composition par lot chrono-stratigraphique dans le contexte des sites ruraux du Languedoc méditerranéen.
	Crédits V. Forest
	URL http://journals.openedition.org/archeomed/docannexe/image/31529/img-39.jpg
	Fichier image/jpeg, 366k


Pour citer cet article

Référence papier

Agnès Bergeret, Guergana Guionova, Richard Donati, Vivien Vassal, Isabel Figueiral, Vianney Forest, Laurent Bruxelles, Frédéric Chandevau, Yves Manniez, Isabelle Commandré, Bernard Gratuze et Frédéric Raynaud, « L'habitat et les sépultures du haut Moyen Âge (vie-ixe siècle) de Soulages (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault) », *Archéologie médiévale*, 50 | 2020, 47-88.

Référence électronique

Agnès Bergeret, Guergana Guionova, Richard Donati, Vivien Vassal, Isabel Figueiral, Vianney Forest, Laurent Bruxelles, Frédéric Chandevau, Yves Manniez, Isabelle Commandré, Bernard Gratuze et Frédéric Raynaud, « L'habitat et les sépultures du haut Moyen Âge (vie-ixe siècle) de Soulages (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault) », *Archéologie médiévale* [En ligne], 50 | 2020, mis en ligne le 15 février 2021, consulté le 14 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/31529> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/archeomed.31529> 

Auteurs

Agnès Bergeret

Inrap, Archéologie des sociétés méditerranéennes, UMR 5140-Montpellier.

Articles du même auteur

Saint-Maurice-Navacelles (Hérault). Église Saint-Vincent-de-Soulages [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 39 | 2009

Carcassonne (Aude). 10, rue du Pont-Vieux [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 39 | 2009

Saint-Maurice-Navacelles (Hérault). Grotte de la Baume Auriol [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 39 | 2009

Saint-Maurice-Navacelles (Hérault). La Barre [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 40 | 2010

Saint-Maurice-Navacelles (Hérault). Église de la Barre [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 41 | 2011



Lodève (Hérault). Groupe Cathédral, Place du Capitaine Morand [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 42 | 2012

Tous les textes...

Guergana Guionova

LA3M, UMR 7298-Aix-en-Provence.

Articles du même auteur

Les ateliers-maisons des argentières du Colombier (Ardèche) [Texte intégral]

Travailler et vivre aux XI^e et XII^e siècles dans une exploitation minière cévenole

The Workshop-Houses of the Colombier hill (Ardèche). Working and living on a mining site in the Cévennes in the 11th and 12th centuries

Die Werkstattshäuser der Silbergruben von Le Colombier (Ardèche). Arbeit und Leben in einem Bergwerk der Cévennes im 11. und 12. Jh.

Paru dans *Archéologie médiévale*, 49 | 2019

L'exploitation minière dans la vallée du Chassezac (Ardèche) [Texte intégral]

Le plomb, l'argent et le cuivre au Moyen Âge (XI^e-XIII^e siècle)

Mining in the Chassezac valley (Ardèche). Lead, silver and copper during the Middle Ages (11th-13th centuries)

Bergbau im Chassezac-Tal (Cévennes, Ardèche). Blei, Silber und Kupfer im Hochmittelalter (11.-13. Jh.).

Paru dans *Archéologie médiévale*, 43 | 2013

Richard Donati

Inrap.

Vivien Vassal

ANTEMURUM – Histoire et Archéologie du patrimoine bâti rural et urbain.

Articles du même auteur

Saint-gervais-sur-mare (Hérault). Le castrum de Neyran [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 41 | 2011

Valros (Hérault). La forcia de Valros [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 41 | 2011

Valros (Hérault). La Tour [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 42 | 2012

Isabel Figueiral

Inrap, Équipe Dynamique de la biodiversité, anthro-écologie.

Vianney Forest

Docteur vétérinaire biologiste, archéozoologue, Inrap, UMR5608-TRACES-Toulouse.

Laurent Bruxelles

Inrap, UMR5608-TRACES-Toulouse.

Frédéric Chandevau

Inrap.

Yves Manniez

Inrap, Archéologie des sociétés méditerranéennes, UMR 5140-Montpellier.

Articles du même auteur

Nîmes (Gard). Place des Arènes [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 40 | 2010

Isabelle Commandré

Inrap, Archéologie des sociétés méditerranéennes, UMR 5140-Montpellier.

Articles du même auteur

Les ateliers-maisons des argentières du Colombier (Ardèche) [Texte intégral]

Travailler et vivre aux XI^e et XII^e siècles dans une exploitation minière cévenole

The Workshop-Houses of the Colombier hill (Ardèche). Working and living on a mining site in the Cévennes in the 11th and 12th centuries

Die Werkstattshäuser der Silbergruben von Le Colombier (Ardèche). Arbeit und Leben in einem Bergwerk der Cévennes im 11. und 12. Jh.

Paru dans *Archéologie médiévale*, 49 | 2019

Dio-et-Valquières (Hérault). Castrum de Dio [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 39 | 2009

Fraïsse-sur-Agout (Hérault). Verrerie du Bureau [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 39 | 2009

Lacabarède (Tarn). Verrerie de Candesoubre [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 39 | 2009

Saint-Affrique (Aveyron). 19, rue Voltaire [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 40 | 2010

Lacabarède (Tarn). Candesoubre [Texte intégral]

Paru dans *Archéologie médiévale*, 40 | 2010

Tous les textes...

Bernard Gratuze

IRAMAT-CEB, UMR 5060-Bordeaux.

Articles du même auteur

Les ateliers-maisons des argentières du Colombier (Ardèche) [Texte intégral]

Travailler et vivre aux XI^e et XII^e siècles dans une exploitation minière cévenole

The Workshop-Houses of the Colombier hill (Ardèche). Working and living on a mining site in the Cévennes in the 11th and 12th centuries

Die Werkstattshäuser der Silbergruben von Le Colombier (Ardèche). Arbeit und Leben in einem Bergwerk der Cévennes im 11. und 12. Jh.

Paru dans *Archéologie médiévale*, 49 | 2019

Frédéric Raynaud

Inrap.

Collaborateurs

Chloé Hauswirth

Laura Lorenzini

Doctorante Université Bordeaux Montaigne.



Anne Recolin

Inrap.

Véronique Lelièvre

Inrap.

Droits d'auteur



la revue *Archéologie médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

